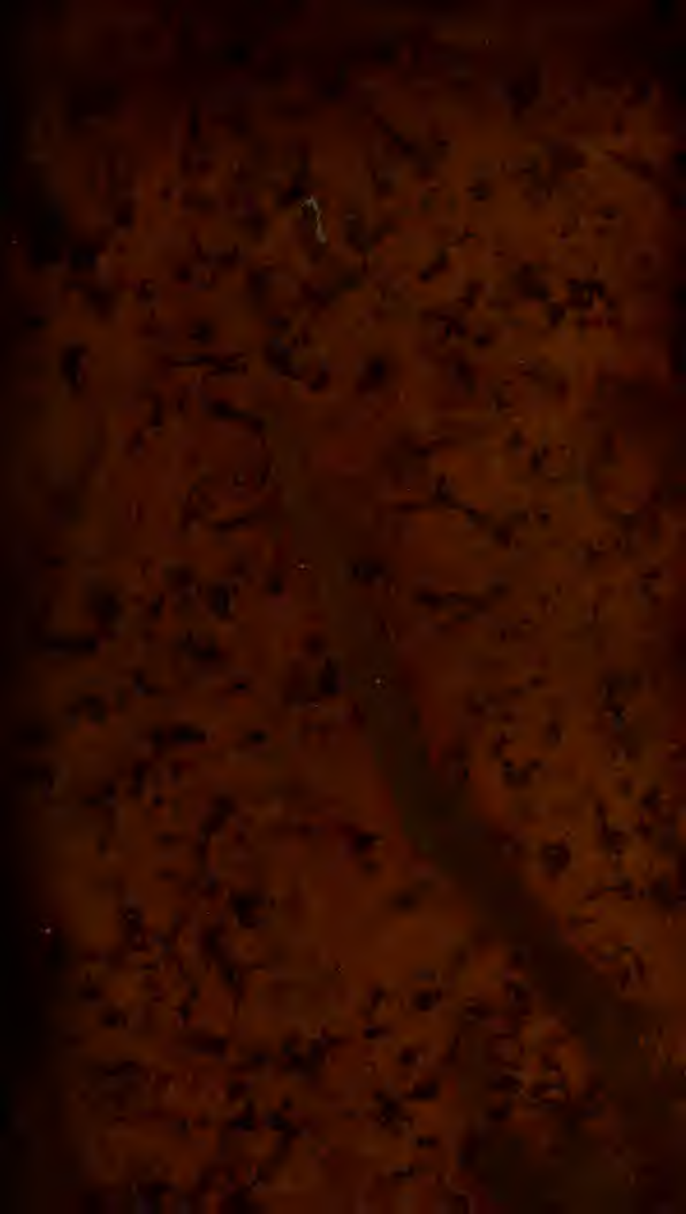


HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE SUEDE,

TOME SECOND.

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE SUEDE,

Où l'on voit les changemens qui sont arrivés dans ce Royaume, au sujet de la Religion & du Gouvernement.

Par M. l'Abbé DE VERTOT, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez NICOLAS SAVOYE, Libraire, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE SUEDE.

GUSTAVE ayant congédié l'Assemblée ne songea plus qu'à pousser plus loin ses conquêtes, & à faire de nouvelles entreprises qui répondissent à l'attente & à l'espérance des Suédois : le succès de ses Armes, ses victoires, le nombre & la valeur de ses Troupes, la faveur & l'applaudissement des Peuples lui firent naître des pen- 1521.

ſées conformes à ſon courage &
1521. à ſon ambition. Il ne déſeſpéra pas de monter un jour ſur le Trône de Suede, s'il pouvoit en chaſſer entièrement Chriſtierne.

Les Danois étoient encore maîtres de la Capitale, & de pluſieurs Provinces, & Guſtave manquoit d'argent pour ſoutenir la guerre : heureuſement le Roi de Dannemarck n'en avoit pas plus que lui : ainſi la pauvreté de ſes ennemis lui tenoit lieu, en quelque maniere, de richeſſes. Il vendit cependant, ou il engagea toutes les Terres de ſa Maiſon, pour faire de nouvelles Troupes, dans la vue que s'il triomphoit de ſes ennemis, il trouveroit aiſément dans la victoire de quoi ſe dédommager; & s'il étoit vaincu, il ſeroit également contraint d'abandonner ſes Terres, & de ſortir du Royaume.

Il envoya une partie des nouvelles Troupes qu'il venoit de lever, à Arvide, avec ordre de presser le Siége de Stegebourg. Le Colonel de Saffi & Fredage assiégerent Stockolm, qu'ils tenoient bloqué depuis quelque tems. Ce Prince jeta un autre Corps d'Armée dans la Finlandie sous les ordres du frere d'Arvide; & il se réserva un Camp volant pour la sûreté de sa personne, & pour l'exécution de ses desseins particuliers. Il parcouroit toutes les Provinces avec une diligence extrême: il étoit, pour ainsi dire, en même tems dans toutes ses Armées; lui seul formoit tous les desseins & toutes les entreprises: il passoit souvent au travers du pays ennemi, & jusque sous le canon de leurs Places, sans en être attaqué, le secret de ses desseins & la promp- 1521.

titude de ſa marche ne donnoient pas le loiſir aux Danois de s'y oppoſer : il ſe rendit maître lui-même de toute la Smalandie, en moins de tems preſque qu'il n'en faut pour la parcourir.

1521.

De-là il joignit Arvide qui étoit encore au Siége de Stegebourg. Le Gouverneur défendoit ſa Place avec beaucoup de courage & de réſolution : ce gouvernement faiſoit toute ſa fortune, & il tâchoit de le conſerver plutôt comme ſon bien, & comme ſon patrimoine, que dans la vue de ſoutenir le parti & les intérêts de Chriſtierne. Guſtave comprit bien que cet Avanturier ſe défendroit mieux contre ſes armes, que contre ſon argent : il lui fit faire des propoſitions avantageuſes : le Gouverneur céda à ſa préſence & à

18 Décemb.

ſes bienfaits ; il lui remit ſa place, il paſſa même dans ſes Troupes, & il y prit parti avec toute ſa garniſon, charmé de la valeur & de la généroſité de ce Prince, & attiré par les emplois & par les penſions conſidérables dont il le gratifia. 1521.

Guſtave ſe rendit maître enſuite des Châteaux & des Forteresſes de Nicopinc & de Tynelſo : de-là il paſſa dans la Weſtmanie. Le Gouverneur du Château de Veſteras, qu'il tenoit bloqué depuis ſi long-tems, commençoit à manquer de vivres, & il ne pouvoit eſpérer aucun ſecours : Guſtave, en paſſant dans cette Province, l'obligea de lui rendre ſa Place ; il lui accorda une compoſition utile en ſecret, & honorable à l'égard du public ; un Conquérant, ſuivant ſa maxime, ne pouvant payer trop

cher les momens qu'on lui épar-
1521. gnoit. Quoique ce Prince fût plein de courage & de la plus haute valeur, il n'attaquoit cependant d'abord ses ennemis que par des offres & des vues intéressantes : il savoit préparer les événemens par des négociations secrètes, & faire mouvoir suivant ses intérêts tous les ressorts de la politique la plus fine.

L'Administrateur ne se fut pas plutôt rendu maître du Château de Vesteras, qu'il s'avança à la tête de toutes ses Troupes, vers Stockolm, dans le dessein de commander lui-même au Siége, & d'achever la conquête du Royaume par la prise de la Capitale : il n'étoit plus qu'à deux journées de cette Ville, lorsqu'il apprit que ses deux Lieutenans avoient été battus, & que le Siége étoit levé. Chris-

tierne avoit fait un dernier effort pour conſerver la Suede ; il avoit mis en mer une puiſſante Flotte, chargée d'un nombre conſidérable de Troupes de débarquement, & il en avoit donné le commandement, avec la conduite de toute l'expédition, à l'Amiral Norbi, qui montroit beaucoup d'ardeur pour cette entrepriſe. 1521.

Ce Seigneur ne pouvoit pardonner à Guſtave de s'être emparé de la Suede, & d'avoir prévenu les deſſeins ſecrets qu'il formoit ſur ce Royaume : il ne cachoit point la haine qu'il portoit à ce Prince ; & Chriſtierne prenoit cette haine violente pour zèle & pour affection à ſon ſervice. Il avoit contribué beaucoup à l'armement de la Flotte par ſes ſoins, & même par ſon argent : ſes amis l'accompa-

gnoient dans cette expédition ;
1521. les Troupes qu'il commandoit lui étoient dévouées ; & il se flattoit encore que s'il pouvoit défaire Gustave, il ne lui seroit pas impossible de disposer les Suédois, dans l'horrible aversion qu'ils avoient pour la domination de Christierne, à le choisir pour Administrateur ; ce qui étoit un dégré pour parvenir à la Couronne.

1522. Gustave n'ayant point de Flotte qui tînt la mer, ni qui pût s'opposer au passage des Danois, Norbi entra sans peine dans le Port de Stockolm : ses troupes étant débarquées, il fit une sortie avec toutes ses forces, dans la vue de surprendre les Suédois. Malheureusement pour l'Administrateur, ses deux Lieutenans s'étoient brouillés au sujet du commandement : le Colonel Al-

lemand prétendoit conduire ſeul
le Siége, comme plus entendu 1522.
dans le métier de là guerre où il avoit vieilli : mais le Suédois, jaloux de l'honneur de ſa Nation, ſûr & fier de ſon courage, ne pouvoit ſe réſoudre à céder à un homme qu'il ne croyoit pas plus brave que lui. Ils avoient, depuis leur différend, leurs Troupes & leurs quartiers ſéparés, & même ſans communication, plus ennemis & plus en garde l'un contre l'autre que contre la Garniſon Danoiſe, dont ils mépriſoient également la foibleſſe & le petit nombre.

Norbi profita de leur diviſion. Il fit une ſortie ſur le quartier de Fregade, ſans que le Colonel Allemand ſe mît en état de le ſecourir : les Suédois, ſurpris d'une attaque imprévue, abandonnerent leurs lignes & s'enfuirent

1522. honteusement. Les Allemands qui insultoient à leur disgrace eurent leur tour ; l'Amiral Danois les fit attaquer par toutes ses Troupes : la terreur se répandit dans leur Camp, & ils s'enfuirent après avoir fait une légere résistance. Norbi fit combler les lignes, & ruiner tous les travaux par les Soldats de la garnison, pendant que ses Troupes poursuivoient les fuyards.

La déroute & la honte furent cependant plus grandes que la perte : la plupart des Troupes Suédoises se rallierent sous leurs Commandans : les deux Chefs s'attribuoient réciproquement la défaite de l'armée : ce malheur avoit aigri leurs esprits & augmenté leur haine. Il étoit trop important à Gustave de terminer ces divisions, pour n'y pas travailler avec empressement : il se

rendit à l'Armée avec une diligence extrême, & il finit heureusement leur querelle en leur ôtant par sa présence le commandement, qui étoit la principale source de leur haine & de leur jalousie. Il fit ensuite rapprocher ses Troupes de Stockolm, & il assiégea de nouveau cette Place malgré la rigueur de l'hyver, afin que la nouvelle de son entreprise prévînt, ou du moins balançât le bruit de la défaite de ses Lieutenans. 1522.

Norbi ne s'embarrassa pas beaucoup de cette entreprise, qui étoit plutôt un blocus qu'un véritable Siége : il mit une grosse garnison dans la Ville; & comme il étoit maître de la Mer, il passa dans la Finlandie; d'où il chassa le frere d'Arvide, qui faisoit la guerre pour Gustave. L'Administrateur vit bien qu'il

ne pouvoit espérer de réussir
1522. dans ses desseins, ni prendre Stockolm sans une Flotte pour en fermer le Port : il dépêcha à Lubec, Siguar de Holten, son Secrétaire, pour presser le secours qu'on lui faisoit espérer tous les jours, & pour obtenir de cette République les troupes & les vaisseaux qu'il demandoit. Siguard fut écouté plus favorablement par la Régence, que le premier envoyé de Gustave : les Magistrats de cette Ville avoient appris la levée du Siége de Stockolm ; ils croyoient la défaite & la déroute générale, & la perte pour l'Administrateur aussi considérable que les Danois l'avoient publié. Comme ces Républiquains vouloient également empêcher sa ruine & son élévation, ils accorderent pour lors sans peine à son Secrétaire

les ſecours qu'il demandoit, dans la vue de perpétuer la guerre, s'ils pouvoient, entre les deux Royaumes du Nord : ils s'engagerent de faire partir inceſſamment une Flotte de dix-huit Vaiſſeaux de guerre chargés de quatre mille hommes, & payés pour un an ; mais ils firent monter bien haut la dépenſe & les frais de cet armement. 1522.

Ils demanderent que l'Adminiſtrateur s'obligeât au nom des Etats de Suede de payer à leur Ville, pour l'armement de la Flotte, la ſomme de ſoixante-mille marcs d'argent ; qu'en attendant que le Royaume fût en état de payer une ſomme ſi conſidérable, les Marchands de Lubec qui trafiqueroient en Suede, ſeroient exempts des droits d'entrée & de ſortie ; que le commerce du Royaume ſeroit inter-

dit à toutes les autres Nations ;
1522. que Guſtave ne pourroit faire ni Paix ni Trêve avec le Dannemarck ſans la participation de la Régence ; & que, s'ils étoient attaqués par Chriſtierne, il ſeroit obligé d'entrer en Dannemarck à la tête de vingt mille hommes pour faire diverſion.

La plupart de ces conditions parurent bien dures à Guſtave : les Marchands de Lubec ruinoient par ce Traité le commerce de la Suede, & anéantiſſoient le Domaine du Prince, qui ne conſiſtoit preſque plus en ce tems-là que dans les droits d'entrée & de ſortie. Mais d'un autre côté il ne pouvoit ſe paſſer d'une Flotte pour aſſiéger Stockolm, Calmar & les autres Villes Maritimes : il n'avoit point d'argent pour faire conſtruire des Vaiſſeaux, ou pour en

acheter : & il voyoit bien que tant que les Danois ſeroient maîtres de la mer, ces Villes ſerviroient toujours de porte à Chriſtierne pour faire entrer de nouvelles armées dans le Royaume, & y perpétuer la guerre. L'Adminiſtrateur fut contraint par ces raiſons de conſentir à un Traité qui eût été honteux s'il n'eût été néceſſaire; Siguard de Holten le ſigna par ſon ordre. La Flotte de Lubec mit à la voile quelque tems après : Fridéric Brum ſervoit d'Amiral dans cette expédition, & Jean Stammel commandoit les Troupes de débarquement. 1522.

La Flotte arriva heureuſement dans le Port de Sudercopinc la veille de la Pentecôte : on débarqua les Troupes qui devoient ſervir ſur terre. Guſtave envoya Bernard de Milen, qui étoit

1522. de leur Nation, pour leur faire prêter le ferment de fidélité : mais ces Troupes étrangeres refuferent obftinément de lui obéir, & de le reconnoître, quoiqu'il fût Allemand : elles demanderent avec inftance à voir Guftave ; & la plupart protefterent qu'ils ne s'étoient embarqués que dans l'efpérance de combatrre dans fon armée, & fous le commandement d'un Prince célébre dans toute l'Allemagne par fa valeur.

Il fallut pour les contenter que l'Adminiftrateur fe rendît à Sudercopinc. Ces Soldats étrangers furent charmés de fa bonne mine, & de la grace avec laquelle il leur parla : ils lui prêterent avec joie le ferment ordinaire de fidélité pour tout le tems que leurs fupérieurs les avoient engagés à fon fervice, & ils

ils s'attacherent à ſa fortune avec autant d'ardeur que s'ils euſſent été ſes ſujets. 1522.

Guſtave ſe ſervit de ces Troupes pour groſſir l'armée qu'il avoit devant Stockolm, & il les fit camper du côté de la mer, & vis-à-vis le Port de la Ville, qui étoit l'endroit du Camp le moins fortifié. Il ramaſſa ce qu'il put de Vaiſſeaux, il en forma une Eſcadre dont il donna le commandement à Eric Fléming, Seigneur Finlandois, avec ordre de croiſer avec la Flotte de Lubec devant le Port de Stockolm, pour empêcher qu'on n'y fît entrer aucun ſecours.

Fléming étant à la hauteur de Stockolm découvrit une Eſcadre de Vaiſſeaux Danois qui venoient à toutes voiles : c'étoit un convoi conſidérable, commandé par le Gouverneur d'A-

boo, que Norbi envoyoit, pour
1522. ravitailler Stockolm, apparemment sans être instruit que ceux de Lubec s'étoient déclarés pour les Suédois, & que leurs Flottes tenoient la mer. Fléming fit retirer tous ses Vaisseaux derriere le Cap de Stockolm. Le convoi & les Vaisseaux de conserve, ayant le vent favorable, avançoient toujours, & ils étoient précédés par deux Frégates légeres qui voguoient dans une égale distance pour découvrir.

La premiere de ces Frégates n'eût pas plutôt doublé le Cap, que Fléming l'environna & s'en rendit maître : il en fit sortir aussi-tôt tout l'équipage, il la remplit de Matelots & de Soldats Suédois ; il la monta lui-même, & il fut ensuite au-devant de l'autre Frégate, qui s'avançoit sans défiance. Le

Commandant du convoi montoit ce Vaiſſeau. Il n'eut pas plutôt apperçu la premiere Frégate qui revenoit, qu'il ſe jetta dans la Chaloupe, dans l'impatience d'apprendre ce qui l'obligeoit de revenir ; mais à peine fut-il à bord, qu'il ſe trouva au pouvoir de ſes ennemis. Fléming donna auſſi-tôt le ſignal pour faire avancer toute la Flotte : il environna le convoi & ſon eſcorte, & ſe rendit maître de tous les Vaiſſeaux, avant que les Capitaines deſtitués de leur Amiral, fuſſent convenus de combattre & de l'ordre de la Bataille. Il n'y eut qu'un ſeul Vaiſſeau Finlandois qui fit réſiſtance : le Capitaine ſe battit avec une valeur extraordinaire depuis midi juſqu'à la nuit, & il aima mieux ſe brûler que de ſe rendre. Fléming, par ordre de Guſtave,

1522.

1522. fit pendre le Commandant du convoi, par repréſailles des cruautés qu'il avoit exercées dans ſon Gouvernement.

L'Amiral Norbi apprit avec un violent chagrin que ſon convoi avoit été pris. Il dominoit, pour ainſi dire, dans ces mers, & il ſouffroit impatiemment que les Suédois peu verſés dans la marine, euſſent fait une priſe de cette importance : il employa tous ſes ſoins pour mettre ſa Flotte en état d'aller promptement en mer : elle ne fut pas plutôt équipée qu'il fit mettre à la voile : ſes Vaiſſeaux étoient chargés de vivres & de Soldats qu'il eſpéroit faire entrer dans Stockolm. Guſtave la tenoit toujours étroitement bloquée du côté de terre. Norbi trouva en ſon chem[illegible] la Flotte de Lubec & l'Eſcadre de Fléming, qui

étoient ſur les ancres à la rade de cette Ville. Les deux Flottes ſe canonerent furieuſement pendant une journée entiere. Norbi eſpéroit renouveller le Combat le lendemain : mais des préſages de gros tems l'ayant obligé de ſe retirer, il relâcha le ſoir auprès d'une petite Iſle, dont le fond étoit ſûr, & qui n'étoit pas cependant éloignée du bord de la mer.

1522.

Il y fut ſurpris la nuit par une gelée extraordinaire & ſi violente, que tous ſes Vaiſſeaux ſe trouverent pris & arrêtés dans la glace. Guſtave en ayant été averti, réſolut de les aller brûler : il prit avec lui les Troupes de Lubec qui campoient de ce côté-là, & qu'il croyoit plus propres pour ce genre de Combat que les Dalécarliens & les autres Payſans dont ſon Armée étoit compoſée : il

1522. fit paſſer les Soldats ſur la glace juſque dans l'Iſle, avec ordre de s'avancer, à la faveur des ténébres, le plus près qu'ils pourroient des Vaiſſeaux ennemis.

Norbi, à l'approche des Troupes de Guſtave, fit faire un feu continuel de ſon canon & de la mouſqueterie : les Soldats de Lubec ne laiſſerent pas de s'avancer courageuſement juſqu'à bord des Vaiſſeaux : les uns tiroient des fléches, d'autres lançoient des torches ardentes, quelques-uns plus hardis tâchoient d'y monter & de s'en rendre les maîtres ; mais ils étoient auſſi-tôt renverſés ſur la glace par les Danois qui combattoient avec avantage du haut de leurs Vaiſſeaux. On ſe battoit de part & d'autre avec une ardeur égale, & ſans ſe voir qu'à la lueur du feu de la mouſque-

terie : on vit en peu de tems, malgré les ſoins & la réſiſtance des Danois, pluſieurs Vaiſſeaux embrâſés, que les vaincus & les victorieux abandonnoient enſuite avec la même précipitation. L'horreur des ténébres, les cris de ceux qui périſſoient dans les flammes ; la chûte des mâts, & les débris des Vaiſſeaux ; tout cela mêlé enſemble inſpiroit aux plus courageux une ſecrette frayeur : les Danois avoient également à ſe défendre du feu & des ennemis : ils avoient déjà perdu pluſieurs Vaiſſeaux, & il ne s'en ſeroit pas ſauvé un ſeul, ſi ceux qui commandoient en cette occaſion ſous Guſtave, euſſent voulu achever de vaincre.

1522.

Jean Stammel.

Mais le Général de Lubec arracha lui-même la victoire des mains de ſes Soldats : il fit ſonner la retraite au milieu du com-

1522. Nove. bat ; & malgré les prieres & les menaces de Gustave, il ramena ses Troupes sur terre, sous prétexte qu'elles étoient trop exposées au feu des ennemis, soit qu'il eut été gagné secrettement par Norbi, comme l'Administrateur l'en soupçonna, ou qu'il eut un ordre secret de ses Supérieurs, de balancer les avantages entre les deux partis, & de ne pas achever sitôt la guerre. Comme la saison n'étoit pas encore fort avancée, le soleil parut le matin, il fit fondre la glace, & un vent du Sud s'étant levé en même-tems, acheva de la dissiper. Norbi mit aussi-tôt à la voile, & il se retira dans le Port de Calmar avec le reste de sa Flotte qui étoit fort en désordre.

Gustave fut au désespoir de la perfidie du Général Stammel : sa retraite venoit de lui enlever une

une victoire assurée, & retardoit 1522.
la prise de Stockolm, d'où dépendoit le succès de tous ses desseins. Il vit par cette conduite quel fond il devoit faire sur de tels Alliés, & il comprit aisément dans cette occasion qu'il ne devoit leur secours qu'à la crainte seule qu'ils avoient de l'agrandissement de Christierne ; mais qu'ils cesseroient de l'assister, & que peut-être ils deviendroient même ses ennemis, s'il poussoit plus loin ses conquêtes, & s'il devenoit lui-même plus puissant. Il dissimula cependant son ressentiment. Il avoit toujours besoin de leur Flotte pour fermer le Port de Stockolm : il envoya pendant l'hiver leurs Troupes dans de bons quartiers ; & avec les Suédois seuls, qui étoient accoutumés au froid & à camper dans la neige, il serra de si

près cette Ville, qu'on ne pouvoit plus y jeter ni ſecours ni vivres.

1522.

Norbi, ayant appris l'extrémité où cette Place étoit réduite, réſolut de haſarder encore un combat, ſitôt que la mer ſeroit dégagée de la glace, & que la navigation ſeroit libre : il fit équiper avec beaucoup de ſoin & de dépenſe toute ſa Flotte, & il la chargea d'un nombre conſidérable de Soldats, qu'il tira des Garniſons de l'Iſle de Gotlande & de la Ville de Calmar, dont il étoit Gouverneur ; & il ſe flattoit de faire lever encore une fois le Siége de cette Capitale, lorſqu'il apprit que tout le Royaume de Dannemarck s'étoit enfin ſoulevé contre Chriſtierne.

Ce Prince, toujours violent, mépriſoit les Loix & les priviléges de ſon Pays : il diſpoſoit ſelon

ſon caprice des biens & de la vie même de ſes Sujets : il en vouloit ſur-tout au Clergé du premier Ordre, & à la Nobleſſe, qu'il ſoupçonnoit de méditer quelque révolte, parce qu'ils avoient lieu de ſe plaindre de lui. Il avoit fait mourir pluſieurs Seigneurs & deux Evêques ſans aucune forme de Juſtice ; ce qui avoit également irrité le Corps du Clergé, & celui de la Nobleſſe. Ces cruautés, & le maſſacre de Stockolm le faiſoient généralement haïr : mais dans cette haine publique il étoit encore craint ; & il ſeroit reſté ſur le Trône, malgré tant de cruautés, s'il n'eût pas accablé les Danois par des impôts extraordinaires, pour ſoutenir la guerre de Suede, qui étoit toujours ſa plus violente paſſion. 1522.

Le peuple, au déſeſpoir d'un

Gouvernement si tirannique,
1522. perdit la crainte avec le bien : il entra avec ardeur dans l'indignation & le ressentiment du Clergé & de la Noblesse. Ce fut une conspiration générale de tous les Etats & de tous les Ordres du Royaume. Ils traiterent secrètement avec Frideric d'Oldenbourg, Duc de Holstein, oncle de Christierne. Ce Prince vivoit tranquillement dans les Terres de son Appanage, & il n'avoit fait paroître jusqu'alors aucune ambition : cependant la vûe d'une Couronne l'éblouit : il écouta avec plaisir les propositions des mécontens, il traita avec eux, & il consentit à dépouiller son neveu. Il crut aisément, & il se flatta que la conduite violente & toutes les cruautés de ce malheureux Prince justifieroient ses armes, & em-

pêcheroient qu'on ne le regardât comme un uſurpateur. Il 1522.
leva des Troupes dans toutes les Terres de ſes dépendances, pour appuyer les mécontens. La révolte commença dans la Province de Jutlande, qui confine au Holſtein. Les Etats de cette Province aſſemblés à Arhuſen dépoſerent publiquement Chriſtierne, & ils oſerent même lui faire ſignifier l'acte de ſa dégradation par Munce, Chef de la Juſtice de cette Province.

Chriſtierne fut accablé de cette ſignification, à laquelle un Prince plus ferme & plus habile n'auroit répondu que les armes à la main. Il étoit encore maître du Royaume de Norvege que le Roi Chriſtierne premier, ſon grand-pere, avoit rendu héréditaire dans ſa Maiſon : Coppenhague ni toutes les Iſles

1522. de la mer Baltique ne s'étoient point encore déclarées en faveur de ſon oncle ni des rebelles, & il étoit aſſuré d'ailleurs de la Flotte de Norbi, qui étoit toujours conſtamment attaché à ſes intérêts. Ce Prince ne ſongea cependant ni à combattre les révoltés, ni à diſputer la Couronne au Duc de Holſtein : il crut que la conjuration étoit générale dans tout le Royaume, quoiqu'elle n'eût encore éclaté que dans une Province. Il ſe défioit de tout le monde : ſes Domeſtiques mêmes & les Officiers de ſa Maiſon lui étoient ſuſpects : il craignoit à tous momens qu'ils ne le livraſſent au Prince ſon oncle. Il ſe dégrada lui-même, il oublia ſa naiſſance & ſa dignité : il mendioit avec baſſeſſe du ſecours & des conſeils de ceux de ſes Sujets qu'il avoit

traités le plus indignement. Sa disgrace l'exposa aux yeux de ses peuples tel qu'il étoit, aussi lâche dans l'adversité qu'il avoit paru fier & présomptueux dans la bonne fortune. Il aima mieux vivre particulier, que mourir Roi : il s'enfuit honteusement de ses Etats, il s'embarqua avec la Reine sa femme, & les Princes ses enfans, accompagné de Sigebritte, qui, malgré le mauvais succès de ses conseils, conservoit toujours son empire & son autorité sur ce malheureux Prince. Il alla chercher du secours auprès de l'Empereur son beau-frere : il se flatta qu'il armeroit toute l'Allemagne pour le rétablir, comme s'il ne lui eût pas été bien plus aisé de conserver lui-même ses Etats avec ce qu'il avoit de Troupes, que de les recouvrer même

1522.

1523. avec toutes les forces de l'Empire.

Norbi, ayant appris la fuite & l'abdication de ce Prince, abandonna la Suede & le dessein de secourir Stockolm : il ne laissa qu'une foible Garnison dans Calmar, & il se retira avec toute sa Flotte dans l'Isle de Gotlande, dont il étoit Gouverneur, sous prétexte de la conserver pour Christierne ; mais en effet dans la vûe de tâcher de la garder pour lui-même parmi la confusion des affaires du Nord, & dans le dessein de s'en rendre insensiblement le maître absolu & le Souverain sous le nom de ce Prince.

Gustave profita de sa retraite : il se rendit le maître de Calmar à la faveur d'une intelligence qu'il avoit dans la Ville. Les Bourgeois reçurent la nuit ses Trou-

pes, qui firent main-baſſe ſur la Garniſon. Arvide s'empara en même-tems de l'Iſle d'Oéland, & Bernard de Milen conquit toute la Blequingie. Tout le Royaume ſecoua univerſellement le joug de la domination Danoiſe, à l'exception de Stockolm, & de quelques Places dans la Finlandie. 1523.

La Garniſon de Stockolm affoiblie par la longueur du Siége, preſſée par les Armées de terre & de mer de Guſtave, & encore plus par les Bourgeois de la Ville, qui ne cachoient plus l'inclination qu'ils avoient pour ce Prince, ſongea à faire ſa compoſition. Les Soldats ſans paie, ſans munitions, & ſans ſavoir même en faveur de qui ils ſouffroient toutes les incommodités d'un Siége, offrirent de ſe rendre & de capituler; & ils ne de-

1523. manderent pour toute condition que la paie qui leur étoit due depuis qu'ils étoient entrés dans la Place.

Guſtave qui avoit tant d'intérêt d'être maître de cette Ville, refuſa contre ſa maxime ordinaire une propoſition ſi avantageuſe. Ce Prince ſavoit bien que la Garniſon étoit réduite à un petit nombre de Soldats, & qu'ils étoient même ſans vivres & ſans poudre : il ne cherchoit, ſous cette ſévérité apparente, qu'à prolonger de quelques jours un Siége dont la durée, dans la conjoncture préſente, devenoit importante à ſa fortune & à ſes deſſeins ſecrets. Il voyoit la Suede abſolument délivrée de la domination Danoiſe : Chriſtierne, haï de tout le monde, erroit comme un malheureux proſcrit, & mendioit

dans toutes les Cours des Princes ſes Alliés du ſecours pour ſe rétablir en Dannemarck : Guſtave touchoit, pour ainſi dire, à la Couronne ; mais il craignoit que la priſe de Stockolm, & la paix qui s'enſuivroit dans tout le Royaume, ne produiſiſſent inſenſiblement l'ingratitude avec la ſécurité ; & que les Suédois, n'ayant plus d'ennemi commun, ne ſe diviſaſſent en différens partis au ſujet de ſon élection & de ſon autorité ; & il étoit bien aiſe que l'incertitude du Siége de la Capitale leur causât toujours quelque inquiétude, & le rendît néceſſaire & conſidérable. 1523.

Ce Prince habile convoqua dans cette vue les Etats généraux à Stregnez : il s'y rendit des Députés de toutes les Provinces. La Nobleſſe & le Peuple y accou-

1523. rurent de tous côtés, dans l'impatience de voir Gustave, que tout le monde regardoit comme le Héros & l'Ange tutélaire de la Patrie. On procéda d'abord à l'élection des Sénateurs, afin de remplir la place de ceux qui avoient péri dans le massacre de Stockolm. L'Administrateur eut le crédit & l'habileté de ne laisser tomber le choix des Etats que sur des gens qui lui étoient tout dévoués, & qui tenoient à sa Maison ou à sa fortune par les liens du sang, ou par ses bienfaits.

Bernard len, Pio Ersand, Evrard & Er. Fléming Axel André, Canut André, Pierre Johan, Beto Claude, Tordo Bonde. Canut, Prévôt de la Cathédrale de Vestera.

L'Orateur des Etats représenta à l'Assemblée la nécessité d'élire promptement un Roi : il leur fit ensuite le portrait de Gustave, en peignant un Prince vigilant, laborieux, plein de courage, & qui fut capable par sa valeur & sa prudence de s'opposer aux

prétentions injuſtes que les Danois avoient ſur la Couronne; & conclut qu'après tous les ſervices que l'Adminiſtrateur avoit rendus à la Suede, & les preuves qu'il avoit données de ſes grandes qualités, ils ſeroient & ingrats & aveugles dans leurs intérêts, s'ils ne lui déféroient le titre & l'autorité du Roi. 1523.

Ce diſcours fut reçu avec de grands applaudiſſemens : la Nobleſſe & le Peuple, emportés par leur zele & par leur affection, prévinrent les Sénateurs & les Députés des Provinces : toute l'Aſſemblée proclama à haute voix Guſtave pour Roi de Suede. Il ne fut pas poſſible de recueillir les voix, & d'obſerver les formes ordinaires dans les Elections. Toute l'Aſſemblée retentiſſoit de ſes louanges : on l'appelloit le Sauveur & le Libérateur de la

1523. Patrie : les Payſans & les Bourgeois, mêlés confuſément dans les Etats, ſans diſtinction, & même ſans égard pour les Sénateurs & les autres Seigneurs, s'empreſſoient d'approcher du Prince : ils ne connoiſſoient que lui dans l'Aſſemblée. Tout le monde vouloit le voir, & lui montrer la joie qu'on avoit de ſon Election, & le plaiſir d'y avoir concouru.

Guſtave fut charmé de l'affection extraordinaire que les Suédois lui marquoient : il avoua qu'il la trouvoit plus grande que ſes ſervices, & qu'elle lui étoit plus agréable que l'effet même de leur reconnoiſſance. Il voulut d'abord ſe défendre d'accepter la Couronne, par un reſte de modeſtie ; mais, aux premieres marques qu'il en donna, tout le monde éclata en cris & en prie-

res. Il sembloit que les Danois fussent encore aux portes de la Ville. L'Assemblée fut si affligée, & le pressa si fortement, qu'il souffrit à la fin qu'on lui fît une douce violence. Il monta sur le Trône dont il s'étoit frayé le chemin par sa valeur & son habileté : il fut reconnu solemnellement pour Roi, pour Souverain de la Suede & des deux Gothies : le Sénat & les Députés des Provinces lui prêterent le serment de fidélité.

1523.

Les Etats le presserent de se faire couronner en même-tems ; mais ce Prince évita habilement cette cérémonie, sous prétexte, en apparence, qu'il étoit obligé de retourner incessamment au Siége de Stockolm ; mais en effet, parce qu'il ne se sentoit pas encore assez affermi sur le Trône, pour ne pas prêter dans cet-

1523. te occaſion les ſermens que le Clergé exigeoit toujours avec ſoin pour la conſervation de ſes droits & de ſes priviléges.

Il invita tous les Sénateurs, & la plupart des Députés de paſſer dans ſon armée, pour aſſiſter à la priſe de Stockolm. Il étoit bien aſſuré que la Place ne pourroit plus tenir. La Garniſon preſſée de la faim, & menacée par les Bourgeois, avoit demandé pluſieurs fois à capituler : ſes Officiers généraux avoient par ſon ordre fait traîner la négociation tant que l'Aſſemblée des Etats avoit duré. On ne ſut pas plutôt dans la Ville ſon Election & ſon retour dans le Camp, qu'on lui dépêcha de nouveaux Députés. Le Gouverneur ſe rendit, & laiſſa le Roi maître de toutes les conditions du Traité.

Guſtave exigea qu'ils remiſſent

ſent entre les mains des ſes Officiers l'argent, les papiers, les meubles, & tous les effets du Roi Chriſtierne, de ſon Vice-Roi, de l'Archevêque Trolle & de l'Amiral Norbi : il permit à la Garniſon de ſortir avec armes & bagages, à condition de ne porter de ſix mois les armes contre la Suede, ni contre ſes Alliés : & il s'engagea de leur fournir des Vaiſſeaux pour les porter à Viſmar ou à Lubec ; & à l'égard des Bourgeois, il promit avec plaiſir de conſerver inviolablement tous les priviléges de la Ville. 1523.

La Garniſon ſortit de Stockolm, & les Troupes de Guſtave en prirent poſſeſſion. Il fit ſon entrée accompagné de tous les Sénateurs, & ſuivi d'un nombre infini de Seigneurs, de Gentilshommes & d'Officiers de guerre, habillés magnifiquement. Ce

1523. Prince augmentoit la ſplendeur de cette pompe par ſa bonne mine, par l'éclat de ſa jeuneſſe, & par ſon air élevé & majeſtueux. Il fut reçu à la Porte de la Ville par les Conſuls & par les Magiſtrats, qui lui en préſenterent les clefs à genoux. Le Peuple, mêlé confuſément aves ſes Soldats, ſans ordre & ſans défiance, faiſoit retentir l'air de mille cris de louanges. Guſtave alla deſcendre à l'Egliſe, pour remercier Dieu du ſuccès de ſes armes, & la journée finit par un grand repas qu'il donna à tous les Sénateurs, & aux principaux Officiers de ſon Armée.

Ce Prince, ayant pris poſſeſſion de ſa Capitale, commença à faire les fonctions de Roi : il envoya ſes ordres dans toutes les Provinces, pour y faire reconnoître ſon autorité : il fit partir

les Gouverneurs des Places & les principaux Officiers de ſes Troupes, qu'il renvoya en diligence chacun dans leurs départemens : il donnoit ſes audiences à toute heure : il recevoit les perſonnes de qualité & de mérite, les uns avec honneur & les autres avec bonté. Les peuples que la dureté du Regne paſſé avoit accablés, commencerent à reſpirer : le commerce ſe rétablit, & la Suede ſe vit enfin affranchie de la domination de ſes anciens ennemis & ſous le gouvernement d'un Prince qui méritoit d'être aimé, & qui étoit capable de la protéger & de la défendre. Il introduiſit même dans ſa Cour plus de politeſſe dans les mœurs, & plus de magnificence dans les habits & dans la dépenſe, qu'il n'y en avoit eu ſous ſes prédéceſſeurs, ſoit pour adoucir ce

1523.

1523. qu'il y avoit de ſauvage & de groſſier dans l'humeur de la plupart des Suedois, ou peut-être même auſſi dans la vue de tirer inſenſiblement les Seigneurs & la Nobleſſe de leurs Châteaux, & de les engager par une dépenſe extraordinaire à s'attacher à la Cour, & auprès du Prince, pour en tirer de quoi s'y ſoutenir.

Guſtave avoit penſé périr, comme nous avons dit, par la perfidie du Dalécarlien Peterſon, la femme même de ce traître l'avoit fait ſauver, & le Curé de Suverdſio l'avoit reçu chez lui. Le Roi envoya chercher cet Eccléſiaſtique pour le récompenſer : mais, ayant appris qu'il étoit mort, il fit mettre une Couronne de cuivre doré ſur le haut de l'Egliſe de cette Paroiſſe, comme un monument de ſa reconnoiſſance.

Toute la Suede se soumettoit également à son autorité, à l'exception de quelques Places dans la Province de Finlandie, dont les Danois étoient encore maîtres. Le Roi fit partir les deux Fléming avec de bonnes Troupes, pour les en chasser. L'arrivée de ces deux Seigneurs, à la tête d'une armée victorieuse, répandit la terreur parmi les Danois. On ne les eut pas plutôt sommés de rendre leurs Places, qu'ils en sortirent sans tirer un coup de mousquet : ils demanderent pour toute condition, qu'on les fît conduire en Dannemarck ; & ils se trouverent bienheureux de rencontrer, dans l'armée même des Généraux Suédois, un azyle contre le ressentiment & la fureur du Peuple, qui, malgré leur Traité, vouloit les mettre en piéces, pour se venger des cruautés

1523.

1524. & des brigandages qu'ils avoient commis dans la Province ſous le Regne de Chriſtierne. Guſtave fit conduire avec ſoin ces Troupes en Dannemarck : elles y publierent à leur retour ſes conquêtes & ſon Election : leurs Officiers exagérerent ſa puiſſance, le nombre & la valeur de ſes Troupes, pour juſtifier le peu de réſiſtance qu'ils avoient fait à ſes armes.

L'Archevêque Trolle n'apprit qu'avec un violent chagrin l'élévation de ce Prince ſur le Trône de Suede ; ſon Election ſembloit lui interdire le retour dans ſon pays & dans ſa dignité. Ce Prélat étoit reſté en Dannemarck depuis la fuite de Chriſtierne : il vivoit obſcurément, mépriſé des Danois & oublié même de la Cour, qui ne conſidere jamais les traîtres que dans le tems

qu'elle les croit utiles & néceſſaires. Comme ce Prélat ne ſe pouvoit faire valoir que par de nouvelles trahiſons, il dit au nouveau Roi de Dânemarck, dans une audience qu'il eut de lui, que la Couronne de Suede lui appartenoit en qualité de fils de Chriſtierne premier, & qu'il ne pouvoit, ſans s'attirer le mépris même des Danois, la laiſſer plus long-tems ſur la tête d'un uſurpateur. 1524.

Il ajouta que le Clergé du Royaume conſervoit toujours ſon ancienne inclination pour le Dannemarck, & il l'aſſura qu'il ne manqueroit point de Sujets parmi les Suédois, ſitôt qu'il voudroit ſeulement s'en déclarer Roi. Frederic, ébloui de ces raiſons, qui flattoient également ſon intérêt & ſon ambition, ſe fit couronner par ce Prélat à Cop-

penhague en qualité de Roi de
1524. Suede ; comme si une Couronne ne coûtoit que la cérémonie de se la faire mettre sur la tête : & ce Prince dépêcha en même-tems un Ambassadeur au Sénat de ce Royaume, pour se plaindre de l'Election de Gustave, comme faite au préjudice de ses droits & du Traité de Calmar.

Les Sénateurs de Suede ne vouloient pas que cet Ambassadeur fût écouté : mais Gustave fut d'un avis contraire. Il l'envoya recevoir, & le fit même traiter magnifiquement par ses Officiers tant qu'il fut dans le Royaume. Il convoqua ensuite les Etats généraux à Sudercopinc, moins, à la vérité, pour délibérer sur les propositions de cet Ambassadeur, parce qu'il étoit bien assuré de faire confirmer en sa présence même son

Election

Election par tous les Ordres du Royaume. L'Ambaſſadeur ayant été introduit dans l'Aſſemblée fit un grand diſcours aux Etats, pour leur prouver qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de reconnoître ſon maître pour Roi de Suede, ſuivant le Traité de Calmar : il s'étendit enſuite avec exagération ſur ſa puiſſance & ſur ſes bonnes qualités, & il ajouta qu'ils devoient, à l'exemple des Norvégiens, ſe ſoumettre à la domination de ce Prince, qui par-là ſeroit plus en état de les protéger contre Chriſtierne, qui ſe diſpoſoit à rentrer dans les Royaumes du Nord avec toutes les forces de l'Empereur.

1524. 11 Juin.

Toute l'Aſſemblée n'écouta cette harangue qu'avec beaucoup d'indignation. L'Orateur des Etats lui répondit ſuccinctement & avec beaucoup de vi-

gueur, que la Suede ne choisiſ-
1524. ſoit plus ſes Rois parmi ſes ennemis ; que tout le Royaume, redevable de ſon ſalut à Guſtave, l'avoit élu pour Roi : & que ce Prince ſauroit bien ſe maintenir ſur le Trône malgré les prétentions des Danois : il ajouta, que l'union de Calmar avoit été preſque auſſi-tôt rompue que formée ; que les Suédois, quoique peu unis entr'eux par l'artifice de leurs ennemis, n'avoient pas laiſſé de ſoutenir la guerre avec avantage pendant plus d'un ſiécle, plutôt que de ſe ſoumettre à un Traité ſi injuſte & ſi odieux à toute la Nation ; & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'à préſent qu'ils étoient réunis ſous un Prince victorieux, ils repriſſent volontairement des chaînes qui leur avoient coûté tant de ſang.

Les Etats porterent encore 1524.
plus loin le zele qu'ils avoient pour Gustave : ils déclarerent, en préſence même de l'Ambaſſadeur, l'Archevêque Trolle, traître & ennemi de la Patrie, pour avoir couronné Frideric ; & dans la chaleur de leur zele pour Gustave, ils s'obligerent par un Acte autentique d'approuver tout ce que ce Prince entreprendroit pour la conſervation de ſa Dignité, ſans qu'il fût obligé de convoquer les Etats généraux, ſoit qu'il voulut faire la guerre ou la paix, & réſolurent que ſes ennemis ſeroient réputés ennemis de l'Etat & de toute la Nation. Les Suédois, charmés de la valeur & des grandes qualités de Gustave, croyoient ne travailler que pour leur bonheur, en augmentant ſon pouvoir & ſes droits ; & ce Prince habile,

Locc. l. 6. p. 237.

1524. ſous le titre apparent de Défenſeur de la liberté publique, s'acheminoit inſenſiblement à une autorité abſolue.

Il retint encore quelques jours à ſa Cour l'Ambaſſadeur de Danemarck avant que de le congédier. Les principaux Seigneurs du Royaume le traiterent par ſon ordre tour à tour ; il le fit inviter enſuite à une revue qu'il faiſoit de ſes Troupes, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour lui faire montre de ſa puiſſance & de ſes forces : il lui fit même des préſens magnifiques, quand il ſe retira ; enfin, il n'oublia rien pour le gagner, ou du moins pour le diſpoſer à parler avantageuſement de ſa puiſſance & de ſa grandeur. Il le fit accompagner par un Envoyé qu'il dépêcha de ſon côté au Roi de Danemarck, pour

demander à ce Prince la liberté 1524.
de la veuve de l'Administrateur,
& des autres Dames, dont Christierne avoit fait mourir les maris.

Les Danois tenoient encore cette Princesse & ces Dames prisonnieres ; & Gustave savoit bien qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable aux Suédois ni même qui fût plus glorieux pour sa mémoire, que de procurer leur liberté. Ce ne fut pas cependant le seul motif du voyage de son Envoyé. Christierne s'étoit retiré auprès de l'Empereur son beau-frere : ce Prince n'étoit que trop puissant pour le rétablir dans les Royaumes du Nord, sur-tout s'il les trouvoit divisés. Gustave ordonna secrètement à son Agent de reconnoître le caractere & les desseins de Frideric, & la disposition de son conseil, & de voir

1524. ſi on ne pourroit pas en venir à une paix ſolide entre les deux Nations, & également néceſſaire aux deux Rois dans le commencement de leur regne & d'une autorité néceſſaire.

L'Envoyé de Guſtave, étant arrivé à la Cour de Danemarck, demanda publiquement au Roi la liberté de la Princeſſe & des autres Dames Suédoiſes : il eut enſuite une audience particuliere de Frideric : il ſe plaignit à ce Prince, de la part du Roi ſon maître, qu'il eût envoyé un Ambaſſadeur en Suede ſans lui en faire part, & ſans le lui adreſſer : il lui dit que les Rois ſes Prédéceſſeurs, malgré leurs prétentions, en avoient toujours uſé plus honnêtement pendant même les guerres paſſées : que ces Princes n'avoient pas fait de difficulté de reconnoître la di-

gnité des Administrateurs & de leur adresser les lettres & les Ambassadeurs qu'ils envoyoient à toute la Nation. Il lui dit ensuite avec beaucoup de fermeté qu'il devoit commencer à s'assurer du Royaume dont il s'étoit emparé, avant que d'entreprendre de faire des conquêtes sur ses voisins ; que le Roi son maître ne songeoit point à s'agrandir, ni à augmenter l'étendue de ses Etats ; mais aussi que ses Troupes & ses Places étoient en si bon état, qu'il défioit ses ennemis de s'emparer d'un pouce de terre dans son Royaume. Il lui fit même entendre habilement qu'il ne tenoit qu'à lui d'être reconnu par Christierne même pour Roi de Suede ; que ce Prince, uniquement appliqué à recouvrer le Royaume de Danemarck, lui avoit fait offrir une

1524.

1524. ceſſion de tous ſes droits ſur la Suede, pourvu qu'il voulût entrer dans une ligue contre les Danois; mais que Guſtave avoit refuſé d'avoir aucune liaiſon avec le meurtrier de ſon pere, & qu'il avoit déclaré qu'il étoit ſon ennemi, indépendamment des intérêts de la Coûronne de Suede.

Frideric comprit bien par la fermeté de ce diſcours, & encore plus par le rapport de ſon Ambaſſadeur, que Guſtave étoit plus puiſſant que l'Archevêque ne lui avoit voulu faire croire: il reconnut qu'il n'étoit pas tems de faire revivre d'anciennes prétentions qui attireroient la guerre dans ſon Pays. Il offrit à cet Envoyé de convenir à l'amiable de tous ſes différends avec Guſtave, & de faire une ligue offenſive & défenſive avec lui contre

Chriſtierne ; & pour gages de ſon eſtime & de ſon amitié, il lui renvoya, avec une eſcorte honorable, la veuve de l'Adminiſtrateur, & toutes les autres Dames Suédoiſes qui étoient priſonnières en Danemarck depuis le maſſacre de Stockolm. 1524.

Guſtave ſuivi de toute ſa Cour alla au-devant de la Princeſſe veuve. Il la reçut avec toutes les marques de conſidération qui étoient dues à ſa naiſſance & à ſon mérite : il la fit loger à Stockolm dans le Château ; il lui fit reprendre le même rang qu'elle avoit dans le Royaume du vivant de l'Adminiſtrateur ; & il n'oublia rien des honneurs & des déférences extérieures qui pouvoient la conſoler de ce que la ſouveraine puiſſance n'étoit plus dans ſa Maiſon. Il fit rétablir toutes les Dames de ſa ſuite

dans leurs biens, & il porta ses
1524. soins encore plus loin. La plupart de ces Dames étoient encore assez jeunes pour pouvoir passer à de secondes noces; mais presque tous les Seigneurs de leur qualité avoient péri dans le massacre de Stockolm, ou se trouvoient déjà mariés. L'usage de Suede interdisoit rigoureusement à une femme ou à une fille de qualité toute alliance avec une Maison moins noble que la sienne. Le Roi leva en leur faveur cet obstacle : il leur permit de choisir tels maris qu'il leur plairoit; mais, sous cette permission apparente il ne laissa pas de disposer habilement de leur choix en faveur des principaux Officiers de son Armée. Il exhorta ces Dames à préférer le mérite & le sang versé pour la Patrie à un sang souvent inutile à l'E-

tat, quoique hérité par une longue ſuite d'illuſtres ancêtres. Il s'aſſura par ces alliances des meilleures Maiſons du Royaume, & il mit en même-tems ſes créatures, par ces ſortes de récompenſes, en état de faire plus de dépenſe à la guerre, & de le mieux ſervir. 1524.

Quelque joie que ce Prince eût témoignée à l'arrivée de la veuve de l'Adminiſtrateur, le retour de cette Princeſſe ne laiſſoit pas de lui cauſer une ſecrète inquiétude. Elle avoit deux enfans fort jeunes du Prince Sténon; & les Suédois conſervoient une affection & un attachement extraordinaires pour cette Maiſon. Guſtave prit ces jeunes Princes auprès de lui, ſous prétexte de les faire élever dans le Palais; & il réſolut de marier la Princeſſe leur mere à un homme qui

1524. ne fût pas capable de tirer à son préjudice aucun avantage de cette alliance, ni de troubler son Regne & son Gouvernement. Il lui présenta & il lui fit agréer Tureiohanson, premier Sénateur & grand Maréchal du Royaume. C'étoit un homme de bonne Maison, qui avoit des biens considérables en Suede, & même jusqu'en Danemarck; mais sans valeur & sans courage, plein de vanité, entêté de sa naissance & de ses grands biens, peu estimé des gens de guerre, & qui n'avoit pour mérite que la considération de son nom, fort inférieure en ce tems-là parmi les Suédois, à la réputation que donnoient les armes & le mérite de la guerre.

Gustave résolut ensuite de travailler avec application à abaisser le Clergé, qui lui étoit

ſuſpect & odieux par ſes grands 1524.
biens, & par le penchant qu'il conſervoit toujours pour la domination Danoiſe, pendant laquelle il avoit été en grande autorité. L'Archevêque Trolle perſiſtoit dans ſa rébellion & dans leur parti : c'étoit par ſon conſeil & par ſon miniſtere que Frideric s'étoit fait couronner Roi de Suede ; & ce Prélat, pour ſe faire valoir, & pour ſe rendre néceſſaire auprès de ce Prince, entretenoit toujours de ſecrètes intelligences avec le Clergé de Suede. Le Roi étoit bien réſolu d'abaiſſer des gens, qui par leur puiſſance & par leurs cabales avoient toujours troublé le Gouvernement, & combattu l'autorité du Prince, quand ils n'en avoient pas été les Miniſtres & les Dépoſitaires : mais il ne ſe ſentoit pas aſſez affermi pour

1524. entreprendre une affaire à laquelle les Princes même les plus absolus ne doivent toucher que d'une main timide & délicate.

Il se contenta d'abord de faire remplir les Bénéfices vacans : il fit monter aux Evêchés de Stregnez & de Vesteras, deux hommes qui lui étoient entierement dévoués, & qui ne pouvoient avoir de crédit & de considération dans le Royaume que par sa protection : il fit dire ensuite aux Chanoines d'Upsal, que, vu la fuite & la condamnation de leur Archevêque, il étoit à propos qu'ils lui nommassent un successeur. Les Chanoines, après les procédures requises, & toutes les sommations faites à ce Prélat, de revenir dans le Royaume & de se justifier, procéderent sur son refus, comme sur une abdication volontaire, à

Sommor Petrus Magni.

une nouvelle Election. Le choix 1525.
du Chapitre, par la recommandation de la Cour, qui n'étoit déja guère différente d'un ordre absolu, tomba sur Jean Magnus, Suédois de Nation. Il étoit savant dans la Théologie Scholastique, plein de piété, & d'une vie exemplaire; mais timide, peu habile, aimant la retraite & la solitude, sans liaison dans le Royaume, & incapable d'entreprendre jamais rien contre le Gouvernement.

Gustave par ces différentes nominations crut avoir assuré le repos de l'Etat, qui n'étoit ordinairement troublé que par l'ambibition des Evêques; & il se flattoit que les Peuples alloient jouir de la félicité de son Regne, lorsque la Régence de Lubec l'engagea dans une affaire qui lui causa beaucoup de dépense & de chagrin.

1525. Severin de Norbi s'étoit retiré, comme nous avons dit, dans l'Isle de Gotlande, après la fuite & l'abdication de Christierne. Il détestoit d'abord hautement la rébellion des Danois, & il protesta de faire la guerre indifféremment aux Rois Frideric & Gustave, qu'il traitoit d'usurpateurs. Ses vaisseaux croisoient incessamment dans la mer Baltique, & ils y faisoient souvent des prises considérables : le succès qu'il avoit dans ses courses, la richesse de ses prises, & la facilité d'amasser de grands biens par cette voie, lui firent attaquer ensuite tous les vaisseaux qu'il rencontroit, de quelques Nations qu'ils fussent : il donna même retraite dans le Port de Visbi, Capitale de l'Isle, à plusieurs Corsaires qui infestoient comme lui la mer Baltique. L'Amiral

ral de Danemarck il devint lui-même Corsaire : il quitta le Pavillon de Christierne, il prit la qualité de Prince de Gotlande : il se disoit ami de Dieu, & ennemi de tout le monde ; & il se vantoit insolemment de ne relever que de Dieu & du Soleil. 1525.

Les Marchands de Lubec faisoient tout le commerce de la Suede à l'exclusion des autres Nations, conformément au Traité que la Régence avoit fait avec le Secrétaire de Gustave. Les Magistrats de cette Ville avoient associé à leur privilége les Villes Anséatiques de Dantzic, de Hambourg, de Rostoc, de Vismar & de Lunebourg. Norbi & les autres Corsaires ruinoient leur commerce : ils ne pouvoient mettre un vaisseau en mer qui ne fût enlevé. La Régence de Lubec, qui n'étoit la plupart com-

1525. posée que des principaux Marchands de cette Ville, intéressée dans ces pertes, eut bien voulu faire la guerre à Norbi, & le chasser de son Isle; mais ces Républicains craignoient la dépense & le succès de la guerre. Ils jeterent les yeux sur Gustave, & ils lui dépêcherent un de leurs principaux Magistrats, pour l'engager dans cette affaire, sous prétexte que l'Isle de Gotlande étoit un ancien Fief de la Couronne de Suede. Ils choisirent pour cette ambassade un ancien Consul de la Ville, appellé Herman. C'étoit un homme fin & adroit, qui, sous la simplicité & la candeur apparente d'un bon Marchand, cachoit une profonde dissimulation, & toute la souplesse d'un habile Négociateur.

Cet Ambassadeur, étant arrivé à Stockolm, félicita d'abord

Guſtave, de la part de ſes Maîtres, 1525.
ſur la gloire & ſur la proſpérité de ſon Regne : il lui fit enſuite des plaintes des brigandages de Norbi : il lui dit que la Régence auroit déjà porté ſes armes dans la Gotlande, pour en chaſſer ce Corſaire, ſi elle n'avoit été bien inſtruite que cette Iſle appartenoit à la Couronne de Suede ; que tout le Nord étoit ſurpris qu'un Prince victorieux, & auſſi puiſſant que lui, ſouffrît que des Corſaires en fiſſent leur retraite ; que les vaiſſeaux de ces Pirates tenoient même la Suede comme aſſiégée ; qu'il étoit de ſa gloire & de ſon intérêt de rendre la mer libre, s'il vouloit faire fleurir le commerce dans ſon Royaume, & ſur-tout qu'il lui étoit de conſéquence de ſe rendre maître de cette Iſle, qui couvroit en partie toutes les côtes de Suede.

1525. Guſtave n'ignoroit pas les prétentions qu'il avoit ſur cette Iſle, & combien même elle étoit à ſa bienſéance ; mais il ne trouvoit pas à propos de s'engager dans une guerre étrangere, & de porter ſes armes hors du Royaume, au commencement de ſon Regne, & dans un tems où il pouvoit craindre quelque ſurpriſe, & une deſcente dans ſes Etats de la part de Chriſtierne : d'ailleurs, il n'avoit point de fonds pour fournir aux frais de cet armement, ni pour ſoutenir la guerre, ſi Norbi ſe défendoit plus longtems qu'on ne croyoit, ou que le Roi de Danemarck prît ſon parti, & s'intéreſsât dans cette affaire. Il comprit même ſans peine que ces Villes marchandes ne le faiſoient ſolliciter ſi puiſſamment d'entreprendre cette guerre, que pour la ſûreté de leur

négoce, & par l'avantage considérable qu'elles tiroient du commerce de la Suede. 1525.

Il répondit à l'Ambaſſadeur de Lubec, qu'il n'étoit pas d'humeur à courir indifféremment comme un aventurier à toutes ſortes d'entrepriſes ; que ſa préſence étoit néceſſaire dans ſon Royaume, & qu'il vouloit même laiſſer goûter à ſes Peuples la douceur de la paix qu'il venoit de leur procurer par le ſuccès de ſes armes. Il ajouta, qu'il n'ignoroit pas les droits inconteſtables de la Couronne de Suede ſur l'Iſle de Gotlande : mais que le Roi de Danemarck y avoit auſſi quelques prétentions ; que ce Prince ne manqueroit pas de s'oppoſer à ſon entrepriſe, & qu'il vouloit terminer à l'amïable ce différend avec Frideric, avant que d'en chaſſer Norbi & les autres Corſaires.

1525. L'Ambassadeur sentit bien, sous cette réponse, que Gustave souffroit impatiemment que ses Maîtres fissent seuls le commerce de son Royaume, & surtout sans payer aucuns droits; & que ce Prince habile vouloit à son tour tirer avantage du besoin qu'ils avoient de ses armes; il vit qu'il falloit faire quelques avances pour l'engager. Il lui offrit, de la part des Villes Anséatiques, une Flotte pour passer ses Troupes dans l'Isle; que la Régence de Lubec n'exigeroit de cinq ans le paiement des sommes qui lui étoient dues par la Suede; & qu'en cas qu'il ne se rendît pas maître de cette Isle, elle partageroit tous les frais de cette expédition. Il ajouta, que les Villes Anséatiques associées à celles de Lubec tiendroient la mer avec une puissante Flotte,

pour empêcher les Danois de le troubler dans ſon entrepriſe ; & que, ſi le Roi Frideric s'obſtinoit à lui diſputer la propriété de cette Iſle, la Régence ſe faiſoit fort de lui procurer en mariage la Princeſſe Dorothée, fille de ce Prince, avec toutes ſes prétentions ſur la Gotlande pour dot. 1525.

Herman publia à la Cour & parmi le Peuple les propoſitions plauſibles qu'il faiſoit au Roi, afin d'intéreſſer les Suédois dans le ſuccès de ſa Négociation : il inſinua même adroitement à quelques Sénateurs, que, ſi Guſtave ne prenoit ce parti, les Villes Anſéatiques ſeroient contraintes d'avoir recours au Roi de Danemarck, & de joindre leurs forces à celles de ce Prince pour chaſſer les Corſaires de cette Iſle. Il gagna en même-tems pluſieurs Marchands qui ſer-

1525. voient de correſpondans à ceux de Lubec, & qui étoient intéreſſés comme eux dans les priſes que faiſoient les vaiſſeaux de Norbi. Cet habile Négociateur ſe fit un parti dans le Sénat & parmi le Peuple de Stockolm, dans un tems où les Suédois étoient encore en poſſeſſion de dire leur avis ſur des affaires d'Etat. La populace gagnée & prévenue par les Emiſſaires de cet Ambaſſadeur, & accoutumée, pour ainſi dire, par les Victoires continuelles de Guſtave, à le croire invincible, crioit juſques aux portes du Palais; que c'étoit une honte à la Suede de ſouffrir ſi long-tems les brigandages de ces Pirates; qu'ils ruinoient tout le commerce du Royaume, & qu'on ne pouvoit mettre une barque en mer qu'ils ne l'enlevaſſent, ſouvent juſques ſous le canon

canon du Château : il y eut mê- 1525.
me quelques Seigneurs des principaux du Royaume, qui, voyant que Guſtave balançoit encore à entreprendre cette guerre, ne purent s'empêcher de lui dire que l'Adminiſtrateur Suante n'auroit jamais ſouffert ces Corſaires ſi près de ſes Etats.

Guſtave, irrité de ce reproche, qui ſembloit l'accuſer de foibleſſe & de lâcheté, leur répondit d'un ton plein de colere, que ni ſes amis, ni ſes ennemis ne l'avoient jamais ſoupçonné de manquer de courage ; qu'il ſe rendoit à leur avis & à leur empreſſement ; mais cependant qu'il n'auguroit rien de bon de cette expédition. Il ſigna le Traité : l'Ambaſſadeur y ſouſcrivit de ſon côté en vertu d'un plein pouvoir dont il étoit chargé, & s'en retourna à Lubec,

pour faire avancer la Flotte des
1525. Villes Anséatiques, suivant qu'il en étoit convenu avec Gustave.

Ce ne furent cependant ni les murmures du peuple, ni les reproches de la Noblesse qui engagerent ce Prince dans cette guerre : il avoit déjà établi trop solidement son autorité pour avoir rien à craindre du mécontentement de ses Sujets : la crainte seule que les Villes Anséatiques ne traitassent avec les Danois, à son refus, l'engagea dans cette entreprise. Il savoit bien que Norbi ne pouvoit pas résister à toutes les forces de la Suede, quand il n'auroit rien à craindre d'ailleurs qui l'empêchât de porter ses armes dans l'Isle de Gotlande : mais il n'auroit pas été si aisé d'en chasser les Danois, si une fois ils s'en étoient rendus maîtres. Il assembla dans cette

vue une partie de ſes Troupes, il les fit filer ſans bruit vers le Port de Calmar, qui regarde l'Iſle de Gotlande ; il fit même fondre tous les vaſes & les meubles d'argent du Palais, afin de fournir aux frais de cette Guerre, & ſe rendit à Calmar pour y recevoir les vaiſſeaux de Lubec. Il y fit embarquer ſes Troupes, & il donna le commandement & toute la conduite de cette entrepriſe à Bernard de Milen. 1525.

Ce Général fit ſa deſcente, & débarqua ſans peine à la tête de huit mille hommes : il ſe rendit maître de toute la Gotlande en moins de quinze jours, à l'exception de Viſby, Capitale de l'Iſle, qui étoit la ſeule Place fortifiée, & qu'il aſſiégea étroitement. Norbi, ſurpris d'une attaque imprévue, & ne ſe ſentant pas en état de réſiſter à la

puiſſance du Roi de Suede, ar-
1525. bora les armes de Frideric ſur le haut de la Ville, afin de commettre ces deux Princes l'un contre l'autre ; & il dépêcha en même tems une de ſes créatures au Roi de Danemarck, pour lui dire qu'il étoit prêt de le reconnoître pour ſon Souverain, s'il vouloit lui fournir du ſecours pour réſiſter aux Suédois.

Frideric fut charmé de cette propoſition : les conquêtes de Guſtave lui donnoient de l'inquiétude, quand même il n'auroit pas regardé la Gotlande, comme une dépendance de la Couronne de Danemarck ; & il étoit de ſon intérêt, ſuivant la politique de tous les Souverains, d'empêcher l'agrandiſſement d'un Prince voiſin. Il eût bien voulu profiter de l'offre de Norbi, & lui envoyer du ſecours ;

mais la Flotte de Lubec & des autres Villes Anséatiques tenoient la mer ; & il craignoit de s'engager en une guerre étrangere, dans un tems où il avoit toujours lieu d'appréhender une descente de la part de Christierne, à qui l'Empereur avoit accordé solemnellement sa protection. 1525.

Il aima mieux tenter la voie de négociation : il dépêcha un Ambassadeur à Lubec, qui se plaignit des entreprises du Roi de Suede, & qui pria la Régence d'interposer sa médiation pour faire retirer les Troupes de ce Prince d'une Isle qui lui appartenoit. Frideric n'ignoroit pas le Traité que cette Ville avoit fait avec Gustave : mais il vouloit essayer de le faire rompre, & pour y réussir, il fit représenter par son Ambassadeur

à la Régence l'intérêt qu'elle
1525. avoit de ne pas souffrir que la
Suede devînt plus puissante ; que
Gustave étoit un Prince entreprenant, courageux & plein
d'ambition, qui ne mettroit
point de bornes à ses conquêtes,
si ses voisins ne s'unissoient de
bonne heure pour lui résister ;
que l'Isle de Gotlande appartenoit légitimement à la Couronne de Danemarck, & que Norbi n'en étoit en possession que
parce que le Roi Christierne second, lui en avoit confié le Gouvernement ; & que ce Gouverneur étant rentré dans son devoir, il ne pouvoit se dispenser
de le secourir comme son Sujet,
& de défendre cette Isle comme un Domaine de sa Couronne ; que cependant il remettroit
volontiers tous ses droits au jugement des Villes Anséatiques,

plutôt que de renouveller la guerre dans le Nord, & qu'il consentiroit même que la Gotlande fût mise en séquestre entre les mains de la Régence de Lubec jusqu'au jugement définitif de cette affaire. 1525.

La Régence fut éblouie d'une proposition si plausible : elle se voyoit à couvert par-là des pirateries de Norbi, & exempte en même-tems de tenir une Flotte en mer pour couvrir les conquêtes du Roi de Suede ; & d'ailleurs le séquestre la flattoit extrêmement : elle aimoit beaucoup mieux faire les frais d'entretenir une garnison dans l'Isle de Gotlande, que d'en voir Gustave en possession, qui s'en seroit peut-être servi un jour pour troubler le commerce, & pour se rendre plus redoutable dans la mer Baltique. Les Magistrats

de cette Ville firent un Traité
1525. ſecret avec l'Ambaſſadeur de Frideric, par lequel ils s'engageoient de laiſſer paſſer le ſecours qu'il voudroit jeter dans Viſby : & ils convinrent qu'il enverroit enſuite un Ambaſſadeur à Guſtave pour ſe plaindre de ſon invaſion dans l'Iſle de Gotlande, & que cet Ambaſſadeur ſeroit ſuivi de ceux des Villes Anſéatiques, qui offriroient leur médiation, avec proteſtation de ſe déclarer contre celui de ces Princes qui la refuſeroit.

Le Roi de Danemarck fit embarquer des Troupes, qui, par la connivence de ceux de Lubec, entrerent ſans peine dans Viſby : il fit partir un Ambaſſadeur pout Stockolm, qui ſe plaignit à Guſtave de la part du Roi ſon maître, qu'il eût aſſiégé une Place qui lui apparte-

noit, ſans lui avoir auparavant déclaré la guerre. En même-tems arriverent les Ambaſſadeurs des Villes Anſéatiques, qui propoſerent une trêve entre les deux Partis : ils demanderent une entrevue des deux Rois à Malmogen, ils offrirent d'y intervenir comme médiateurs de la part de leurs maîtres, & ils exigerent cette entrevue d'une maniere qui ne laiſſoit que ce parti-là à prendre, ou celui d'une guerre ouverte & déclarée. 1525.

Guſtave, ſurpris de l'apparence d'une ligue formée contre lui, fut contraint de conſentir à la trêve & à cette entrevue. Frideric, qui étoit maître de la Ville de Malmogen, lui envoya pour ſa ſûreté quatre Sénateurs, & ſix autres Seigneurs de Danemarck des plus conſidérables du Royaume, qui devoient demeu

rer en ôtage à Stockolm durant
1525. la conférence des deux Rois.
Guſtave eût bien voulu ſe défendre de cette démarche ; mais la crainte de s'attirer une ligue auſſi puiſſante que celle des Villes Anſéatiques, l'y détermina : & d'ailleurs le deſir & l'eſpérance de ſe faire reconnoître par les Danois, même dans cette Conférence, pour Souverain légitime de Suede, l'emporterent ſur la crainte de quelque infidélité. Il ſe rendit à Malmogen, accompagné du Grand Maréchal Tureiohanſon, & de deux autres Sénateurs, après avoir pris de nouveau un ſauf-conduit de Frideric & la caution des Villes Anſéatiques pour ſa ſûreté ; ſi cependant, il y en peut jamais avoir pour un Roi qui paſſe dans le Royaume & ſous la puiſſance de ſes ennemis.

On traita dans l'Assemblée des prétentions réciproques des deux Couronnes sur l'Isle de Gotlande : l'affaire fut agitée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur: chaque Parti produisit de différens titres. Bildius, Grand Maître de la Maison du Roi de Danemarck, & Tureiohanson pour Gustave, soutinrent chacun les droits de leur maître : mais le Grand Maréchal trahit la cause & les intérêts de la Couronne de Suede dans la suite de la conférence. Ce Seigneur ne regardoit qu'avec une secrète envie le bonheur & la puissance de Gustave, & il avoit peine à souffrir pour maître un homme que peu de tems auparavant il avoit vu son égal : il se laissa gagner par Frideric, dont il relevoit à cause des grands biens qu'il avoit en Danemarck : ce Prince le

1525. Septem

fit menacer de l'en dépouiller,
1525. s'il s'obſtinoit trop opiniâtrement contre le Grand Maître. Tureïohanſon depuis cette menace ne ſe défendit que foiblement ; il feignit même un rhume & une toux violente, pour ſe diſpenſer de parler. Guſtave à ſon défaut ne laiſſa pas de montrer avec beaucoup de force & d'éloquence que cette Iſle avoit toujours fait partie du Royaume de Suede, & que les Danois n'y étoient entrés qu'à la faveur du Traité de Calmar, & qu'en qualité de Rois de Suede ; que perſonne n'ignoroit que le Roi Albert l'avoit engagée aux Chevaliers Teutoniques, pour la ſomme de vingt mille nobles à la roſe ; que la Reine Marguerite avoit mis un impôt particulier ſur la Suede pour la retirer ; que le Roi Eric ſon neveu & ſon

ſucceſſeur s'y étoit retiré après 1525.
ſon abdication, & que ce Prince l'avoit livrée aux Danois au préjudice de la Couronne de Suede. Guſtave, par la force de ſes raiſons, réduiſit les Danois au ſilence : mes les Ambaſſadeurs des Villes Anſéatiques, qui ne vouloient pas qu'on décidât rien ſur cette affaire, en renvoyerent le jugement à la Régence de Lubec, ſous prétexte de terminer à l'amiable ce différend. Ils vouloient même que le Roi de Suede fît retirer ſes Troupes, & que la Ville de Lubec mît garniſon dans Viſbi, ſuivant le Traité ſecret qu'ils avoient fait avec l'Ambaſſadeur de Frideric : mais Guſtave s'y oppoſa avec fermeté. Il proteſta qu'il romproit plutôt la Conférence & la Paix, que d'abandonner ſes conquêtes ; & le Roi de Danemarck,

1525. qui n'avoit proposé le séquestre que pour leurrer ceux de Lubec, & qui d'ailleurs avoit jeté une bonne garnison dans Visby, consentit sans peine que chacun demeurât dans l'état où il se trouvoit jusqu'au jugement définitif de la Régence.

Ces deux Princes, malgré leurs différends, ne laisserent pas de se donner des marques réciproques d'estime & de considération. Ils firent même une ligue offensive & défensive contre Christierne; un intérêt commun les unit dans cette occasion. On ne parla point du Traité de Calmar. Les deux Rois se promirent une amitié sincere, quoique leurs Royaumes fussent, pour ainsi dire, ennemis. Gustave prit ensuite congé de Frideric, & en sortant de Malmogen rencontra l'Ambassadeur de Lubec qui l'a- Herman.

voit engagé dans l'entreprise de 1525.
l'Isle de Gotlande. Ce Prince, irrité de la perfidie de ceux de Lubec, naturellement fier & plein de feu, l'arrêta, & lui demanda avec un ton irrité ce qu'étoient devenus le Traité & les promesses magnifiques de ses maîtres : il mit en même-tems la main à son poignard, comme pour le tuer : mais un des Sénateurs qui l'accompagnoient se jeta au-devant, & l'Ambassadeur s'enfuit. Gustave rentra sur ses Terres & dans son Royaume, & dit à ceux qui le suivoient, qu'il n'en sortiroit jamais qu'à la tête d'une Armée.

Quelques Sénateurs, & ceux des Officiers de son Armée qui avoient le plus de part à sa confiance, prirent cette occasion pour le conjurer de ne plus différer la cérémonie de son Cou-

1525. ronnement. Ils lui dirent qu'il étoit bien difficile que le ſuccès de ſes armes & l'éclat de ſes victoires n'excitaſſent la jalouſie de ſes voiſins, & peut-être même l'envie ſecrète des principaux de ſes Sujets ; que les uns & les autres ne le ſouhaitoient ni ſi heureux ni ſi puiſſant ; que pluſieurs Seigneurs Suédois avoient encore peine à le regarder comme leur Roi, ſous prétexte qu'il n'avoit pas été couronné. Ils lui dirent que c'étoit une cérémonie abſolument néceſſaire pour conſacrer ſa Royauté, & même pour faire perdre à ſes envieux & à ſes ennemis ſecrets l'eſpérance qu'il pût jamais arriver aucun changement dans ſa fortune.

Guſtave n'ignoroit pas combien cette cérémonie étoit eſſentielle dans un Royaume électif ; mais

mais cependant il ne pouvoit s'y réſoudre, qu'il n'eût auparavant fait réuſſir des deſſeins ſecrets qu'il croyoit néceſſaires au bonheur de ſon Regne, & à l'établiſſement de ſon autorité. Il étoit à la vérité reconnu pour Roi ; il avoit la diſpoſition des Troupes & des Armées : mais il ſe voyoit ſans fonds pour ſoutenir la guerre. Le Domaine étoit aliéné ou uſurpé : l'uſage des impôts paſſoit pour tyrannique ; le Peuple étoit réduit à une extrême miſere, & la Nobleſſe épuiſée par la longueur de la guerre : le Clergé au contraire étoit riche & puiſſant, & les Evêques ſur-tout s'étoient rendus maîtres des principales forteresſes, & d'une partie même du Domaine & des droits de la Couronne. Il ſavoit que ces Prélats exigeoient toujours du Prince avec grand ſoin 1525.

1525. le jour de son Couronnement, des sermens solemnels de les conserver dans tous leurs priviléges; & bien loin de prêter ce serment, il étoit résolu de révoquer tous ces priviléges, qu'il regardoit comme des concessions forcées, & comme autant d'usurpations sur les droits du Souverain.

Il remercia cependant fort obligeamment ces Seigneurs du zele qu'ils faisoient paroître pour ses intérêts: mais il leur dit, que la cérémonie de son Couronnement ne se pouvoit faire sans de grandes dépenses; & que l'Etat avoit des besoins plus pressans, & auxquels il falloit pourvoir incessamment; qu'il apprenoit que le parti & les forces de Christierne grossissoient tous les jours; que l'Empereur paroissoit résolu de remettre lui-

même ce Prince en possession de ses Etats ; qu'il étoit incertain si ces Princes feroient leur descente en Suede ou en Danemarck, & qu'on avoit également besoin d'une armée de terre & de mer pour s'opposer à leurs entreprises ; qu'il n'avoit cependant aucun fonds pour faire ces levées & l'armement nécessaire ; qu'on n'ignoroit point qu'il avoit engagé tous les biens de sa Maison pour chasser les Danois du Royaume ; qu'il venoit même de faire fondre jusqu'à l'argenterie de la Couronne au sujet de l'entreprise de Gotlande, qu'on croyoit si nécessaire pour la sûreté & pour la liberté du Commerce ; qu'au reste il ne pouvoit comprendre comment dans la misere du Peuple, & dans la pauvreté de la Noblesse épuisée par de si longues 1525.

1525. guerres, on pourroit dorénavant ne pas demander du secours au Clergé, qui possédoit lui seul plus de la moitié des biens du Royaume, & qui se faisoit peut-être encore un mérite secret auprès de Christierne de ne pas contribuer à la défense de l'État. Il ne voulut pas alors s'expliquer plus clairement, & il se contenta en les quittant, de leur dire que c'étoit à ses amis, & à ceux principalement qui l'avoient porté sur le Trône, à lui procurer l'autorité nécessaire pour s'y maintenir avec gloire, au lieu de le flatter du spectacle d'une vaine cérémonie.

Ce Prince s'ouvrit ensuite plus particulierement au Chancelier Larz Anderson. C'étoit un homme d'une naissance obscure, mais plein d'ambition, d'un génie élevé & de beaucoup d'é-

tendue, habile & éloquent, hardi dans le conseil, fertile en expédiens, & toujours rempli de grands desseins. Il étoit entré d'abord dans l'Ordre Ecclésiastique : ses amis & sa capacité lui avoient procuré la dignité d'Archidiacre dans l'Eglise de Stregnez ; & il eut même quelques voix dans une Election pour l'Episcopat : mais trouvant ce chemin long & pénible pour s'élever, il se jeta dans les affaires, & s'attacha à la Cour, où il ne fut pas long-tems sans se faire connoître & estimer de Gustave. Ce Prince le trouvant savant dans les Loix du Pays, & l'esprit aigri contre le Clergé, de l'exclusion qu'il avoit eue pour l'Episcopat, résolut de se servir de lui dans le dessein où il étoit d'abaisser un Corps qui lui étoit suspect & redoutable. Il

1525.

1525. lui donna beaucoup de part dans ſa confiance, & il l'éleva même à la dignité de Chancelier. Guſtave, ſe voyant preſſé de ſe faire couronner, lui dit qu'il ne ſe croiroit jamais véritablement Roi, qu'il ne fût maître de toutes les fortereſſes des Evêques, & qu'il n'eût réuni à ſon Domaine les biens & les droits de la Couronne que ſes prédéceſſeurs en avoient aliénés en faveur des Religieux & du Clergé : mais il lui avoua en même-tems qu'il craignoit que cette entrepriſe ne cauſât de nouveaux troubles dans l'Etat, & que les Suédois, prévenus par le Clergé, ne lui fiſſent un crime de Religion, de toucher à des biens que le Peuple appelloit conſacrés à Dieu ; quoi qu'en effet ils ne fuſſent conſacrés qu à des gens oiſifs, remplis de luxe & de

vanité, & toujours prêt à sacrifier le bien de l'Etat à leur ambition. 1525.

Anderson, qui étoit imbu des nouvelles opinions de Luther, & qui peut-être ne prenoit les Religions différentes que pour des opinions de Philosophe, entreprit en courtisan habile, & aux dépens de sa conscience & de la Religion, de confirmer son maître dans un dessein qu'il appercevoit lui être agréable : il lui dit qu'il ne devoit pas se faire un scrupule de prendre dans les biens Ecclésiastiques les secours nécessaires pour défendre le Royaume, quand même le Clergé auroit acquis ces biens par des fondations & des legs pieux; que l'Eglise ne renfermoit pas les seuls Ecclésiastiques, mais tout le Corps des Fideles; qu'on n'ignoroit pas que dans la pri-

1525. mitive Eglise, & dans ces tems heureux où le nom d'Eglise étoit commun à toute l'assemblée des Chrétiens, les Peuples étoient tous ensemble maîtres des biens qui s'appellent à présent Ecclésiastiques, & qu'ils employoient ces biens à l'utilité commune, & sur-tout au soulagement des Pauvres; que les Ecclésiastiques s'étoient ensuite approprié le nom d'Eglise, pour pouvoir sous ce titre se rendre maîtres plus facilement de ces biens, dont tout au plus ils n'étoient que les dispensateurs & les économes; que les biens du reste des Chrétiens ne devoient pas être moins considérés comme biens de l'Eglise, que les biens du Clergé; que ce Corps ne faisoit certainement que la plus petite partie de l'Eglise, & qu'il devoit contribuer au bien de

de l'Etat à proportion qu'il en tiroit d'utilité. 1525.

Qu'il convenoit cependant qu'il falloit des prétextes plus plausibles même que le bien de l'Etat, pour empêcher que les Peuples, à qui le Clergé & les Religieux font toujours regarder les entreprises sur leur temporel comme autant d'attentats sur la Religion, ne pussent remuer; que pour les guérir de leurs préventions, il devoit profiter de la réforme de Luther qui commençoit à faire beaucoup de progrès dans le Royaume; qu'à la faveur de cette doctrine, qui attaquoit également la puissance temporelle & les richesses excessives du Clergé, il pourroit dans la suite s'emparer des forteresses des Evêques, & réunir à son Domaine tous les biens que ses prédécesseurs en avoient aliénés avec

plus de zele que d'habileté.

1525. Que le Pape Léon X avoit à la vérité condamné Luther, mais qu'on ſavoit bien que ce Docteur célebre n'étoit odieux à la Cour de Rome, que parce qu'il avoit été aſſez hardi pour en reprendre publiquement les abus & la corruption ; qu'après tout, ſes opinions, qui pouvoient paſſer pour indifférentes à l'égard des autres Nations, tant que l'Egliſe ne ſe ſeroit pas expliquée dans un Concile général, étoient cependant de la derniere importance pour l'établiſſement de ſon autorité en Suede, & pour le ſuccès de ſes deſſeins.

Que les Peuples, prévenus par les Docteurs Luthériens, verroient avec plaiſir dépouiller le Clergé & les Moines de leurs grands biens, ſur-tout ſi on prenoit ſoin en même-tems de di-

minuer les charges & les impôts ; 1525.
qu'il n'y avoit qu'à rendre aux Gentilshommes les terres qui venoient de la fondation de leurs peres, & qu'ils ne seroient pas tentés de s'opposer à une Doctrine qui feroit rentrer de si grands biens dans leurs Maisons ; que la plupart des Religieux regardoient leurs Couvens, tout magnifiques qu'ils étoient, comme d'affreuses prisons, & qu'il y en auroit plusieurs qui en sortiroient avec plaisir pour embrasser une Religion qui les remettroit dans tous les droits de la société civile ; que les Ecclésiastiques du second Ordre seroient ravis d'être dispensés des vœux du célibat, & que la plupart quitteroient avec plaisir un concubinage scandaleux pour un mariage légitime ; que les Evêques seuls, comme plus puissans & plus intéressés

dans ce changement, pourroient
1525. s'y oppoſer ; mais qu'heureuſement on n'étoit plus au Regne du Roi Canutſon, & qu'il n'y avoit plus d'Evêques en Suede en état de faire la guerre à leur Souverain ; qu'il ne ſavoit pas même s'il ne lui feroit pas avantageux que ces Prélats perſiſtaſſent opiniâtrement dans l'ancienne Religion ; qu'ils étoient en petit nombre dans le Royaume ; qu'il feroit aiſé ſous différens prétextes de s'en défaire & de les bannir, au lieu que s'ils embraſſoient le Luthéraniſme, ils pourroient prétendre en ſe mariant de ſéculariſer leurs Evêchés, & de les ériger en Principautés ſéculieres : ce qui le priveroit du principal fruit qu'il eſpéroit tirer de l'établiſſement du Luthéraniſme dans ſon Royaume.

Qu'après tout, l'Archevêque Jean Magnus, Primat du Royaume, étoit un homme timide, irrésolu, sans alliance & sans crédit en Suede, & qui se tiendroit bienheureux d'obtenir, aux dépens d'une partie de ses biens, la liberté de n'être pas de la Religion dominante; que les nouveaux Evêques de Stregnez & de Vesteras, à qui il venoit de procurer ces deux riches Bénéfices, n'avoient ni naissance, ni assez de crédit parmi leurs Peuples pour oser résister à ses volontés; que les Evêques de Vexio & d'Abo ne savoient guères de quoi il étoit question entre les Catholiques Romains & les Luthériens, & qu'il étoit bien assuré qu'ils avoient peu d'envie de s'en instruire; que ces bons Prélats étoient sans aucune littérature; qu'ils ne seroient sen- 1525.

1525. ſibles qu'à la diminution de leurs revenus ; mais qu'ils avoient donné trop de priſe ſur eux par leur conduite peu réguliere, pour s'oppoſer aux projets du Souverain ; & qu'ils prendroient ſans peine tous les partis qu'on leur propoſeroit, hors celui de quitter leurs plaiſirs ; qu'ainſi il ne reſtoit preſque que les Evêques de Lincopinc & de Scara, qui puſſent traverſer ſes deſſeins, que c'étoient à la vérité deux hommes entêtés de leur dignité, jaloux de leurs moindres droits, opiniâtres, toujours enclins au parti des Danois, malgré les cruautés de Chriſtierne, & qui ſe feroient ſur-tout un mérite aux yeux du Peuple de la défenſe de la Religion : mais qu'il ſeroit aiſé, quand le Luthéraniſme auroit été reçu une fois dans les Etats à la pluralité des voix,

de faire un crime d'Etat à ces Evêques, de leur résistance, & de les bannir ensuite du Royaume avec tous ceux qui paroîtroient les plus attachés à l'ancienne Religion : qu'après tout il n'ignoroit pas que les commencemens des Regnes & des Empires n'étoient jamais sans de grandes difficultés : mais qu'il savoit bien aussi que les Princes mêmes que les Peuples ne souffroient d'abord qu'avec peine pour maître, en étoient à la fin considérés comme Peres de la Patrie. 1525.

Gustave goûta sans peine des raisons qui étoient conformes au plan secret qu'il avoit formé pour assurer sa domination. Ce Prince, voyant bien que le crédit de l'Empereur empêcheroit toujours le Pape de se déclarer en sa faveur, crut qu'il étoit à pro-

1525. pos de ruiner ſon autorité en Suede, & que rien n'y étoit plus propre que le Luthéraniſme. Il ſe laiſſa aiſément prévenir en faveur de ces nouvelles opinions, qu'il ne regardoit peut-être même que comme l'effet de quelques diſputes de Théologiens, & il ſe perſuada en même-tems, qu'il pouvoit juſtement embraſſer le parti qui ſe trouvoit le plus favorable à l'établiſſement de l'autorité Royale, que la plupart des Souverains ne diſtinguent jamais, ou ne veulent jamais diſtinguer du bien de l'Etat.

Ce Prince ſe feroit volontiers déclaré en faveur du Luthéraniſme; mais ce n'étoit pas aſſez, pour l'entier ſuccès de ſes deſſeins, qu'il changeât de Religion, il auroit même été dangereux qu'il en eût changé ſi

promptement. Il falloit, dans le commencement d'une autorité 1525.
naiſſante, que ce changement commençât par le Peuple, & que le Prince ne parût enſuite embraſſer cette Doctrine que par conformité, & même par complaiſance pour ſes Sujets. Mais tous les Suédois n'avoient pas le même penchant pour les nouvelles opinions, que ce Prince, ni un intérêt ſi preſſant à changer de Religion. Guſtave comprit bien que ce changement ne ſeroit pas l'ouvrage d'une ſeule année, il prévit même de grandes difficultés dans l'exécution de ce deſſein.

Il n'ignoroit pas qu'il y auroit un grand nombre de Seigneurs dans le Royaume, & même dans ſa Cour, qui s'oppoſeroient à ſon entrepriſe, & qui ſe détacheroient de ſes intérêts, au

moindre ſigne qu'il feroit paroî-
1525. tre de vouloir abolir l'ancienne Religion. Mais d'un autre côté, ce Prince ne pouvoit ſe réſoudre à ſe voir chargé du ſoin & de la défenſe de l'Etat, pendant que les meilleurs forteresſes, les droits de la Couronne, & la plus grande partie des biens du Royaume étoient entre les mains de gens qui ne s'en ſervoient ſouvent que pour combattre l'autorité Souveraine, & pour favoriſer les ennemis de la Nation. Il ſemble qu'il aimât mieux s'expoſer à une guerre civile, & haſarder même ſa Couronne, que regner avec tant de dépendance; ou plutôt, il ſe vit ſi puiſſant & ſi révéré des Peuples, qu'il ne douta pas qu'il ne put ſans péril réunir à ſon Domaine une partie des biens du Clergé, ſous le prétex-

te ſpécieux d'une réforme, & 1525.
du bien de l'Etat.

Guſtave ſe conduiſit dans un deſſein ſi important, & dans une affaire ſi délicate, en homme habile & en grand politique. Il cacha avec un ſoin extrême ſes ſentimens ſur les nouvelles opinions de Luther : mais en même-tems il donna un ordre ſecret au Chancelier Anderſon de protéger, comme à ſon inſçu, Olaüs Petri & les autres Docteurs Luthériens, & même d'en attirer des Univerſités d'Allemagne, afin que le Luthéraniſme ſe répandît plus promptement dans tout le Royaume.

Olaüs, & les autres Luthériens, aſſurés de la protection du Chancelier, travailloient avec ſoin à établir leur Doctrine ; ils l'expoſoient tous les jours dans leurs Sermons, avec un zele & une

ardeur inconcevables. La plu-
1525. part de ces nouveaux Docteurs avoient l'avantage de la ſcience & de l'éloquence ſur le Clergé, & même certain air de régularité que donnent & qu'inſpirent toujours les premiere ferveurs d'une nouvelle Religion. Ils étoient écoutés avec plaiſir par le Peuple, qui court toujours après les nouveautés qui ne lui ôtent rien, & qui ne tendent qu'à abaiſſer les Supérieurs ; & une apparence de faveur, qui ſe répandoit imperceptiblement ſur ces Miniſtres, leur attiroit l'attention & la complaiſance des courtiſans & de la premiere Nobleſſe, qui ne voyoient encore que les Prélats attaqués.

Pendant que ces Docteurs prêchoient publiquement le Luthéraniſme, Guſtave de ſon côté cherchoit avec application dif-

férens prétextes, pour ruiner la puissance temporelle des Evêques & du Clergé : il attaqua d'abord les Ecclésiastiques du second ordre ; il rendit successivement plusieurs Déclarations contre les Curés & en faveur du Peuple, afin d'intéresser les Séculiers contre le Clergé, & pour accoutumer insensiblement les Peuples à voir dépouiller les Ecclésiastiques de la plupart de leurs droits. 1525.

Les Curés dans ce Royaume tiroient, pour ainsi dire, tribut de certains péchés publics : ils exigeoient avec beaucoup de rigueur des amendes considérables de ceux qui alloient à la chasse ou à la pêche pendant le Service divin, ou qui avoient abusé de leurs fiancées avant la célébration solemnelle du Sacrement de Mariage. Le Roi Loccen. Pufend.

1525. rendit une Déclaration qui aboliſſoit ce droit, & qui défendoit aux Curés d'exiger dans la ſuite ces ſortes d'impôts. Ce Prince fit publier une autre Déclaration qui leur défendoit d'employer contre leurs ennemis particuliers, ou contre leurs créanciers, les foudres de l'Egliſe. Les Evêques & leurs Officiaux avoient fort étendu la Juriſdiction Eccléſiaſtique : ils tiroient à eux toutes les affaires du Royaume ſur le moindre rapport qu'elles avoient à la Religion. Un ferment fait dans un Traité, l'intervention ſouvent mendiée d'un Eccléſiaſtique, la moindre diſpute ſur un contrat de Mariage, faiſoient ſortir une affaire des Tribunaux ordinaires ; ce qui rendoit le Clergé puiſſant & redoutable. Guſtave caſſa abſolument cette Juriſdiction, ſous prétexte

que la discussion des Procès ne convenoit pas avec la fonction ordinaire des Ecclésiastiques, & il ordonna, par la même Déclaration, au Clergé de se pourvoir pour ses propres affaires devant les Juges Séculiers, à qui il renvoya la connoissance & le jugement de tous les Procès. 1525.

Enfin, il rendit une derniere Déclaration contre les Evêques, qui leur défendoit expressément de s'approprier davantage les biens & la succession des Ecclésiastiques de leurs Diocèses au préjudice de leurs légitimes héritiers, & il ordonna à ces Prélats de représenter devant le Sénat les titres en vertu desquels ils exigeoient les droits d'amende & de confiscation. Ce Prince faisoit succéder ces Déclarations l'une à l'autre; & elles ne paroissoient qu'à proportion du pro-

1525. grès que faisoit le Luthéranisme. La conduite du Roi excitoit la curiosité & attiroit l'attention de tous les Suédois : chacun en parloit suivant son intérêt, ou son inclination. Les Seigneurs & les Gentilshommes, sans se mettre fort en peine de la Doctrine nouvelle qu'on leur prêchoit, savoient bon gré à Gustave d'affoiblir la puissance du Clergé qui leur étoit odieuse ; & quelques-uns même des plus considérables du Royaume se déclaroient déjà hautement pour les Luthériens, dans la vue de se ressaisir à la faveur de cette Doctrine, des biens que leurs Ancêtres avoient donnés pour la fondation de tant de riches Monasteres dont le Royaume étoit rempli.

Ceux même d'entre le Peuple, qui avoient quelque connoissance

ce des affaires du monde, n'étoient pas fâchés que la puissance du Clergé fût modérée, ou du moins qu'on abolît une partie de tant d'extorsions, dont on disoit que l'invention venoit de la Cour de Rome, & que l'on couvroit du nom de Dîmes, d'Indulgence & d'Aumônes; & ils voyoient sur-tout avec plaisir que le Prince mettoit ordre aux vexations que les Officiaux & les autres Ministres des Evêques faisoient dans tout le Royaume, sous le nom spécieux de correction & de jugement Ecclésiastique.

1525.

Mais le Clergé & les Religieux souffroient impatiemment qu'on donnât atteinte à leur autorité, ou qu'on les troublât dans la possession de leurs priviléges. Le Roi, sans s'embarrasser de leur mécontentement, mit ses Trou-

1525. pes en quartier d'hiver ſur leurs terres ; ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit oſé entreprendre ; & il fit même loger la cavalerie juſques dans les Abbayes & dans les Monaſteres, ſous prétexte que les Payſans étoient ruinés ; mais en effet, pour contenir les Moines par la préſence & par la terreur de ſes Soldats. Ses Officiers de Juſtice mirent en cauſe & attaquerent enſuite par ſon ordre les Chartreux du riche Monaſtere de Griphïsholme, qui reconnoiſſoient les Ancêtres de ce Prince pour leurs Fondateurs: on obligea ces Religieux de juſtifier la donation, ou l'acquiſition des grands biens dont ils jouiſſoient. Les Chartreux, ſe trouvant dépourvus de titres, eurent recours à la preſcription. Ils repréſenterent qu'ils tenoient la plupart de leurs biens de la

piété des Seigneurs de Vaſa ; 1525.
mais qu'ils en avoient perdu les titres pendant la confuſion & le déſordre des guerres civiles. Le Roi, ſans s'arrêter à la preſcription, fit réunir à ſon Domaine particulier les biens de ce Monaſtere qui venoient de ſa Maiſon : il chaſſa même ces Moines de leur Couvent, ſous prétexte qu'il étoit bâti ſur ſes Terres ; peut-être y avoit-il du reſſentiment, de ce qu'ils avoient refuſé de le recevoir dans leur maiſon, pendant la perſécution de Chriſtierne ; peut-être auſſi que c'étoit pour preſſentir le goût du Peuple, & pour faire naître en même-tems dans l'eſprit de la Nobleſſe le deſſein de rentrer à ſon exemple dans les fondations de leurs Peres.

Les Docteurs Luthériens, pour faire leur cour, diſoient haute-

1525. ment aux principaux Seigneurs du Royaume, qu'ils étoient trop long-tems les dupes du Clergé & des Moines ; que le Purgatoire leur coûtoit les biens les plus ſolides de leurs Maiſons ; qu'à la faveur de cette pieuſe fraude, les Moines ſur-tout leur avoient enlevé ces grandes terres dont ils jouiſſoient ſi mollement ; qu'ils devoient rentrer dans leur ancien patrimoine comme dans un bien uſurpé, ſans s'effrayer d'un feu imaginaire, & ſans ſe laiſſer perſuader que les prieres ni le chant de quelques Moines fuſſent capable d'en adoucir la rigueur, quand même il y auroit un Purgatoire.

Olaüs publia en même-tems une verſion Suédoiſe du Nouveau Teſtament ; & cette verſion n'étoit qu'une traduction

de celle que Luther venoit de faire imprimer en Allemand. 1525.
Les disciples d'Olaüs recommandoient la lecture de cet ouvrage dans leurs Sermons ; ils en vantoient la nécessité & le mérite, & ils répandirent avec grand soin ce Livre dans tout le Royaume, dans la vue que le Peuple, particulierement les femmes, seroient ravies de pouvoir juger par elles-mêmes des différends de la Religion, & qu'elles se laisseroient bien plutôt prendre à l'autorité de quelques passages, traduits conformément à la Doctrine qu'on leur prêchoit, qu'elles ne songeroient à révoquer en doute la fidelité de la Traduction.

Les Evêques de Suede ne douterent point que la version d'Olaüs ne partît de la même main qui venoit d'attaquer leurs

1525. priviléges : ils apperçurent qu'on n'attaquoit la Religion, que pour ruiner ensuite leurs dignités : ils voyoient dans la conduite du Roi une suite de projets & de desseins auxquels il leur paroissoit bien difficile de s'opposer. Cependant, comme ce Prince cachoit avec soin son penchant pour le Luthéranisme, & qu'il faisoit toujours à l'extérieur profession de la Religion Catholique ; ces Prélats crurent qu'ils ne pouvoient sans l'offenser, témoigner qu'ils le soupçonnassent d'être ennemi de la Religion.

Ils jugerent qu'ils devoient dissimuler comme lui : mais ils allerent le trouver en Corps, pour le prier d'agréer qu'on fît le procès à Olaüs & à ses Sectateurs, comme à des Hérétiques notoires. L'Archevêque d'Upsal, qui

portoit la parole, lui repréſenta, 1525.
que la Traduction de ce Docteur n'étoit qu'une copie de celle de Luther, condamnée par le S. Siége & par les plus fameuſes Univerſités de l'Europe : il lui remontra enſuite en peu de mots & avec beaucoup de reſpect & de modération, que ſes dernieres Déclarations ne pouvoient lui avoir été inſpirées que par les ennemis de la Religion ; qu'elles violoient les immunités de l'Egliſe, & même les priviléges de la Nation : il le pria, au nom de tout le Clergé du Royaume de vouloir les révoquer, & il l'exhorta, dans des termes également touchans & reſpectueux, de ſe rendre le protecteur de la Religion & de ſes Miniſtres.

Le Roi lui répondit, que le Clergé s'étant emparé des droits & du Domaine de la Couronne

1525. pendant les guerres civiles, il ne devoit pas trouver mauvais que ses Officiers en fissent une recherche exacte ; qu'il ne redemandoit que les biens usurpés, ou injustement aliénés : à l'égard d'Olaüs, il lui dit avec une indifférence apparente, qu'il étoit près de le lui abandonner, comme tous ses autres Sujets qui seroient convaincus d'Hérésie ; mais qu'il ne pouvoit lui refuser la justice de l'entendre avant que de le condamner. Il ajouta qu'on lui avoit toujours parlé avantageusement de la conduite & des mœurs de cet Ecclésiastique ; que l'envie & la jalousie de ses confreres pouvoient avoir beaucoup de part dans les accusations qu'on intentoit contre lui, & que ce n'étoit pas d'aujourd'hui que la plupart des Théologiens traitoient indifféremment d'Hé-

rétiques tous ceux qui n'étoient pas de leur ſentiment, ſouvent ſur des queſtions frivoles du Scholaſtique, peu importantes à la Religion. 1525.

L'Archevêque fut également ſurpris & fâché que le Roi ne regardât l'affaire d'Olaüs que comme une querelle de Théologiens oiſifs & entêtés. Il lui offrit avec chaleur de convaincre cet Eccléſiaſtique, en préſence de Sa Majeſté & de tout le Sénat, de pluſieurs erreurs très-dangereuſes, ſans ſonger que de pareils témoins ſont toujours les juges des conférences auxquelles ils aſſiſtent. Le Roi, qui étoit bien aiſe d'accoutumer par ſon exemple ſes Sujets à examiner la Religion, accepta auſſitôt la propoſition de l'Archevêque, & on convint que cette conférence ſe feroit à Upſal.

Le Roi s'y rendit, accompagné du Sénat, & suivi de toute sa Cour. Olaüs parut dans l'Assemblée avec toute la confiance que lui donnoit la protection secrète du Prince : les Evêques refuserent d'entrer en conférence avec lui, sous prétexte de leur dignité qui les rendoit ses Juges, & peut-être aussi dans la crainte de se commettre avec un homme savant & éloquent ; ces Prélats lui opposerent un Théologien célébre, appellé Gallus.

1525. 2 Mars.

Le Roi ordonna qu'on écrivît les Actes de cette conférence. Les deux Docteurs disputerent long-tems sur le Purgatoire, les Indulgences, la Communion sous les deux especes, le célibat des Prêtres, & sur la puissance temporelle & les dignités du Clergé, sans pouvoir cependant convenir entr'eux de la

Caziur Historia Ecclesia Suec.

nature des preuves dont ils devoient ſe ſervir. Le Docteur Catholique employoit indifféremment l'autorité de l'Ecriture Sainte, la Tradition, les Peres & les Conciles : mais Olaüs ſe renfermoit obſtinément dans l'autorité ſeule de l'Ecriture ſainte, & il vouloit obliger ſon adverſaire à lui prouver les dogmes & même la diſcipline de l'Egliſe par autant de paſſages formels du Nouveau Teſtament.

1525.

Il lui demandoit, entr'autres choſes, avec beaucoup de véhémence, qu'il lui montrât dans l'Evangile, & qu'il lui prouvât par l'exemple des Apôtres, que les Evêques pouvoient poſſéder des Principautés & des dignités ſéculieres, & ſe ſervir, comme ils faiſoient tous les jours, des foudres de l'Egliſe contre leurs ennemis, & pour des intérêts

purement temporels. Les courtisans, qui sont toujours de la Religion du Prince, applaudissoient tout haut à Olaüs. Quelques Sénateurs demanderent à Gallus, s'il étoit possible que l'Ecriture Sainte ne renfermât pas toutes les preuves nécessaires pour soutenir sa Confession de Foi : le Docteur Catholique leur répondit qu'il ne pouvoit abandonner les preuves qu'il tiroit de la Tradition en matiere de discipline, sans trahir la cause qu'il défendoit ; mais que, quand même il n'emploieroit que l'autorité de l'Ecriture Sainte, il ne consentiroit jamais que son adversaire se servît d'une traduction aussi infidelle que la sienne.

1525.

Olaüs alloit répondre pour défendre sa traduction, & il l'auroit assurément mal défen-

due : il ne lui auroit pas été aiſé de juſtifier les fautes qu'il avoit commiſes dans cet Ouvrage après ſon Maître : mais le Roi, craignant que Gallus ne le convainquît d'avoir corrompu le Texte ſacré pour l'ajuſter à ſes opinions, termina tout d'un coup leurs diſputes & la conférence. Il pria l'Archevêque de faire de ſon côté une traduction du Nouveau Teſtament, pour la confronter avec celle d'Olaüs : il l'aſſura qu'il la liroit avec plaiſir. Il lui repreſenta, pour l'engager à y travailler, que cet Ouvrage ſeroit d'autant plus utile dans le Royaume, que la plupart des Curés en Suede entendoient peu la Langue Latine, & qu'ils étoient expoſés tous les jours à donner de mauvaiſes explications au Texte ſacré, pour ne le pouvoir pas lire dans leur

1525.

langue naturelle. Il ajouta à ces
1525. raisons quelques caresses qu'il fit en particulier à ce Prélat, & il le congédia, en l'assurant qu'il ne souffriroit point qu'il se passât rien dans le Royaume, au sujet de la Religion, sans son conseil & sans sa participation.

L'Archevêque, ébloui par ces raisons spécieuses & par les caresses du Prince, convoqua à Stockolm les six Evêques ses Sufragans, & les principaux du Clergé Séculier & Régulier: il leur représenta la nécessité de faire promptement une traduction du Nouveau Testament, pour l'opposer à celle d'Olaüs: il leur dit que le Roi le souhaitoit; que c'étoit un moyen infaillible de plaire à ce Prince, & de le retenir dans leur Communion. L'Evêque de Lincopinc s'opposa avec beaucoup de cha-

leur à l'entrepriſe de cet Ouvrage : il repréſenta à l'Aſſemblée, 1526.
que Jeſus-Chriſt avoit laiſſé l'interprétation de l'Ecriture Sainte aux Evêques & aux Docteurs de ſon Egliſe, afin que les ignorans & les gens ſimples n'euſſent pas occaſion d'en diſputer ; qu'une traduction au contraire, dans la conjoncture préſente, ne ſerviroit qu'à augmenter le progrès que faiſoit le Luthéraniſme dans le Royaume ; que le Peuple, à la faveur de ce Livre, voudroit s'ériger en Juge des Controverſes ; que l'Egliſe & la Religion ne ſouffroient point d'examen ; qu'il n'avoit jamais approuvé la Conférence d'Upſal ; qu'il falloit commencer par excommunier Olaüs & ſes Sectateurs ; que l'Evêque de Stregnez, qui étoit ſon Supérieur, devoit le faire arrêter & lui faire faire ſon Procès, ou

1526. l'envoyer à Rome, & que ces ſortes d'Hérétiques ne doivent ſe convaincre que par le fer & par le feu.

L'Archevêque, malgré ces remontrances, ne trouva pas à propos de refuſer au Roi une choſe ſi juſte, & à laquelle même il s'étoit engagé en quelque maniere dans la Conférence d'Upſal : il perſévéra dans ce deſſein malgré toutes les oppoſitions de l'Evêque de Lincopinc, qui lui reprocha en pleine Aſſemblée, qu'il perdroit la Religion par ſon excès de complaiſance pour la Cour.

Le Clergé Séculier & les Religieux partagerent entr'eux tout l'Ouvrage, afin qu'il fût plutôt achevé : les premiers ſe chargèrent de la traduction des quatre Évangéliſtes, des Actes des Apôtres & des Épîtres de St Paul :

les Religieux mendians entreprirent de traduire les Épîtres de St Pierre, de St Jean, de St Jacques & de St Jude, & on confia aux Chartreux la traduction de l'Apocalypse. 1526.

Olaüs fier du succès qu'il se vantoit d'avoir emporté dans la Conférence d'Upsal, en publia les Actes qu'il fit imprimer d'une maniere qui lui étoit avantageuse. Il se maria ensuite publiquement, quoiqu'il fût Prêtre, pour autoriser, par un exemple peu difficile, la Doctrine qu'il prêchoit. Plusieurs de ses Confreres l'imiterent sans peine, & ils prirent publiquement la qualité de Luthériens, comme une sauve-garde pour se défendre contre leurs Supérieurs, & pour soutenir ces mariages scandaleux. La plupart des Seigneurs faisoient prêcher des Ministres dans

1526. leurs Châteaux ; les uns par curiosité, & touchés ſimplement de leur éloquence ; d'autres par complaiſance pour le Prince, & peut-être auſſi dans la vue de s'approprier les terres de l'Egliſe qui ſe trouvoient à leur bienſéance.

Guſtave apperçut avec beaucoup de joie une révolution ſi prompte dans la Religion. Ce Prince qui ne faiſoit éclater ſes deſſeins qu'à proportion que le Luthéraniſme faiſoit des progrès, crut alors qu'il pouvoit ſans péril ſe rendre maître d'une partie des biens du Clergé. Il convoqua dans cette vûe le Sénat à Stockolm, ſur des avis qu'il ſe faiſoit donner de tems en tems, & qu'il faiſoit répandre adroitement dans tout le Royaume, que l'Empereur ſe diſpoſoit à marcher lui-même avec toutes les forces de l'Empire pour rétablir le Roi Chriſtierne.

Les Sénateurs ne furent pas plutôt arrivés à Stockolm, qu'il 1526.
les pria de travailler inceſſamment à mettre le Royaume en état de n'être pas ſurpris par les ennemis. Ces Seigneurs, qui tenoient la plupart leur fortune & leurs dignités de ce Prince, devinerent ſans peine ſes intentions; & ils lui répondirent, conformément à ſes vûes, que le Peuple étoit épuiſé par les guerres que la Suede ſoutenoit depuis ſi long-tems; que d'ailleurs les Négocians de Lubec & des autres Villes Anſéatiques ruinoient abſolument le Royaume par le privilége qu'ils avoient extorqué de faire ſeuls le commerce de la Suede, & même ſans payer aucuns droits; qu'il ne devoit pas eſpérer de faire entrer de l'argent dans ſon épargne, à moins que d'ouvrir in-

1526. différemment tous les ports du Royaume aux Marchands des autres Nations; mais qu'il falloit payer la Ville de Lubec, avant que d'abolir les priviléges qu'on avoit été forcé de lui accorder, & qui tenoient lieu d'intérêt pour l'argent & le secours que la Régence de cette Ville avoit prêté contre les Danois. On convint également dans le Sénat de la néceſſité, & en même-tems de l'impuiſſance de ſatisfaire cette Ville.

Le Roi, ſous prétexte de ſoulager le Peuple, fit propoſer par ſon Chancelier de prendre pour l'entretien & pour la ſubſiſtance des Troupes les deux tiers des dîmes qui appartenoient la plupart aux Evêques, ou à de riches Abbés; & ce Miniſtre adroit inſinua en même-tems qu'on pourroit ſe ſervir de l'argenterie ſu-

perflue des Eglises, & même des cloches inutiles, pour payer la Régence de Lubec ; & il représenta que par ce moyen on aboliroit tout d'un coup des priviléges qui ruinoient également le Prince & ses Sujets. 1526.

L'autorité & la puissance de Gustave étoient déja si solidement établies, que les Délibérations du Sénat n'étoient presque plus qu'une vaine cérémonie. Tous les Sénateurs approuverent avec beaucoup de soumission cet expédient. On en dressa un Arrêt solemnel : le Roi nomma des Commissaires, qui s'emparerent dans toutes les Provinces de l'argenterie & des cloches qu'ils trouverent inutiles & surperflues dans les Eglises ; & ils mirent en même-tems dans des greniers publics les dîmes & les grains destinés pour la subsistance des Troupes.

1526. Cette Ordonnance du Sénat fut un coup de foudre qui surprit & qui accabla les Evêques & le Clergé ; ils virent qu'on avoit mis sur le Trône un Prince puissant & habile, ennemi de leur autorité ; mais qui savoit cacher sa haine & ses desseins, sous le prétexte toujours plausible du bien de l'Etat. L'Archevêque d'Upsal lui porta ses plaintes; & il lui dit que ses Officiers exerçoient des brigandages dans toutes les Eglises du Royaume, qu'à peine on auroit pu craindre des hérétiques & des fanatiques les plus emportés.

Gustave qui par une action de si grand éclat s'étoit laissé voir, pour ainsi dire, à découvert, lui répondit avec beaucoup de hauteur, que les biens qu'il avoit fait saisir seroient plus utilement employés à la défense de l'Etat, que

pour entretenir le faste & l'orgueil de la plupart des Ecclésiastiques ; & là-dessus il le congédia, sans lui vouloir donner une plus longue audience. 1526.

Cette réponse & la conduite violente des Officiers de ce Prince irriterent au dernier point la plupart des Catholiques zélés du Royaume. Les Ecclésiastiques, & sur-tout les Religieux se déchaînerent horriblement contre lui : ils semerent parmi le peuple des libelles injurieux, où ils le traitoient publiquement d'hérétique & d'excommunié. Quelques-uns même, plus mutins & plus emportés, proposoient de révoquer son Election. Le petit peuple, qu'on gouverne toujours quand on le fait prendre par la Religion, entra avec ardeur dans leur ressentiment : les Paysans sur-tout souffroient impa-

1526. tiemment qu'on enlevât leurs cloches, & les croix d'argent de leurs Eglises, qui faisoient souvent la partie la plus essentielle de leur culte. Ces Paysans, naturellement féroces, prévenus par leurs Curés, regardoient cette conduite du Prince comme un attentat sur la Religion & sur leur liberté. Quelques-uns prirent les armes, poursuivirent les commissaires, & enleverent leurs cloches qu'ils rapporterent comme en triomphe dans leurs Villages.

Il se faisoit tous les ans, en cette saison, une foire considérable proche Upsal, où il se trouvoit une affluence extraordinaire de Peuple, de toutes les Provinces circonvoisines : c'étoit comme une espece d'Etat pour les Paysans. Ils y traitoient de leur négoce, des intérêts de

chaque

chaque Province, & ſur-tout des différends qu'ils pouvoient avoir au ſujet de la conſervation de leur liberté & de leurs priviléges. Les mécontens réſolurent de profiter de cette Aſſemblée pour exciter quelque révolte. Ils firent ſecrètement diſpoſer les principaux de ces Payſans à demander hautement la révocation du dernier Arrêt du Sénat au ſujet des dîmes & des cloches de leurs Egliſes. 1526.

Guſtave n'ignoroit rien de leurs deſſeins : l'argent qu'il répandoit libéralement, faiſoit qu'il ne manquoit jamais de ces gens qui courent après les ſecrets, & dont l'intérêt & le gain ſont de connoître ſans être connus. Il apprit par ces eſpions que les Payſans, prévenus par les Moines & par le Clergé, ſe diſpoſoient à prendre les armes à la foire d'Up-

1526. ſal, ſi on ne reſtituoit aux Egliſes de leurs Villages les cloches qu'on en avoit enlevées.

Le Roi prévint les mécontens: il ſe rendit lui-même à cette foire à la tête d'un Corps de Cavalerie: ſon arrivée imprévue ſurprit & fit trembler les plus mutins. Il leur parla d'abord avec un certain air de grandeur & d'autorité, & en Prince qui a droit de commander, & qui ſait ſe faire obéir: il leur demanda fierement qui les avoit chargés du ſoin du Gouvernement, pour vouloir ſe mêler de cenſurer les Délibérations du Sénat; & s'ils avoient oublié que les Evêques & tout le Clergé étoient plus ennemis de leur Patrie que les Danois mêmes. Il leur dit enſuite, comme pour les gagner & pour les intéreſſer dans ſa conduite, qu'il n'avoit en vûe que

leur ſoulagement, par l'Arrêt 1526.
qu'il avoit rendu avec le Sénat au ſujets des dîmes ; que dans le beſoin preſſant de payer ceux de Lubec, on avoit mieux aimé tirer quelque ſecours du Clergé, que de les accabler par de nouveaux impôts. Guſtave ſe flattoit de les adoucir, & de les faire entrer dans ſes ſentimens par ce diſcours ; mais la populace s'étant récriée avec férocité qu'ils ne ſouffriroient jamais qu'on changeât la Religion, ni qu'on enlevât leurs cloches & l'argenterie de leurs Egliſes, le Roi, irrité de leur audace, commanda à ſes Troupes de faire feu ſur les mutins. Ces Payſans, effrayés de la contenance des Cavaliers qui avoient la carabine couchée en joue, ſe jetterent à genoux & lui demanderent pardon. Guſtave fit arrêter les plus mutins ;

1526. les autres ſe cacherent dans la multitude, ou s'échapperent par leur obſcurité. L'Aſſemblée ſe diſſipa en un inſtant, & chacun ſe retira avec précipitation, plein de reſpect & de crainte pour un Prince qui ſavoit ſi bien ſe faire obéir.

Guſtave n'eut pas plutôt diſſipé par ſa préſence cette aſſemblée ſéditieuſe, qu'il ſe forma une nouvelle conjuration pour le détrôner. Un Palfrenier, appellé Hans, de la Paroiſſe de Biorchaſtra dans la Veſtmanie, forma un deſſein qui n'avoit rien de la baſſeſſe de ſa condition: il entreprit de ſe faire paſſer pour le fils aîné du défunt Adminiſtrateur, quoique ce jeune Prince fût mort un an auparavant. Il ſe flattoit, & il s'étoit laiſſé perſuader par quelques mécontens, que les Suédois, irrités de la con-

duite de Gustave, se disposeroient aisément à lui faire remplir sa place, plutôt que de souffrir aucun changement dans la Religion. 1526.

Cet imposteur étoit bien fait, hardi, parloit avec facilité, & il avoit même l'air meilleur & plus noble qu'il ne convenoit à sa naissance & à son éducation. Il parcourut toute la Dalécarlie sous le nom de Nils Sténon; il ne paroissoit que dans les lieux les plus écartés, & qui avoient le moins de commerce & de relation à la Cour: il restoit peu dans un même endroit, & il ne se montroit jamais qu'avec beaucoup de réserve & de précaution. Il publioit que Gustave ne pouvoit le souffrir, parce qu'il sembloit lui reprocher la place qu'il occupoit, & qu'il avoit enlevée à une Maison à qui il devoit

1526. cependant ſa fortune & ſon élévation ; que ce Prince violent ne le regardoit jamais qu'avec des yeux pleins de fureur ; que plus d'une fois il avoit mis la main à ſon poignard pour le tuer ; que la Princeſſe ſa mere, qui craignoit à tous momens pour ſa vie, lui avoit conſeillé de ſe retirer.

Là-deſſus, il demandoit d'une maniere touchante, ſi un traitement ſi inhumain étoit la récompenſe de la vie que l'Adminiſtrateur avoit perdue pour la défenſe de la Patrie. Au ſeul nom de Sténon ce fourbe fondoit en larmes.

Il ſe jetoit à genoux, & il conjuroit ces Payſans de prier Dieu pour l'ame du Prince ſon Pere, & de dire chacun un *Pater* à ſon intention, pendant qu'il leur étoit encore permis de croire le Purgatoire. Il ſe déchaînoit

après cela contre la conduite de Gustave : il le traitoit d'Hérétique & d'usurpateur : il disoit qu'il avoit renoncé à la foi de ses Peres : il lui faisoit même un crime, parmi ces Paysans jaloux de leurs coutumes, de s'habiller plus magnifiquement que ses prédécesseurs. Il publioit qu'il avoit quitté la Foi Catholique, & jusqu'aux habits de la Nation, & qu'il vouloit forcer tous les Suédois à l'imiter dans son changement. 1526.

On prétend que l'Evêque de Lincopinc & les principaux du Clergé avoient poussé cet imposteur à faire ce personnage, dans l'espérance d'exciter une révolte, & de causer quelque révolution dans le Gouvernement. Il est certain au moins que ce Prélat & ses Partisans firent semblant de croire qu'il étoit véritable-

1526. ment fils de l'Adminiſtrateur, afin de donner plus de crédit à cette fourbe. Hans, par la protection ſecrète du Clergé & des mécontens, ſe vit ſuivi en peu de tems d'une foule de Payſans & de perſonnes abymées de dettes, gens toujours paſſionnés pour la nouveauté.

Guſtave, incertain s'il devoit marcher contre lui, ou laiſſer tomber & diſſiper ce faux bruit, balançoit entre la honte & la crainte, perſuadé qu'il ne devoit rien négliger, mais auſſi qu'il devoit craindre de fortifier lui-même cette impoſture, s'il ne ſe mettoit en état de la détruire par l'effort de ſes armes : il prit le parti de faire écrire la veuve de l'Adminiſtrateur aux Dalécarliens. Cette Princeſſe les aſſura par ſa lettre qu'elle avoit perdu depuis plus d'un an ſon fils Nils Sténon ;

Sténon ; que la mort de ce jeune 1526.
Prince avoit pour témoin toute la Ville de Stockolm qui avoit aſſiſté à ſes obſeques ; & qu'il ne lui reſtoit plus qu'un enfant fort jeune que le Roi élevoit auprès de lui, & dont ce Prince prenoit autant de ſoin que s'il eût été ſon propre fils.

Cette lettre fit tout l'effet que Guſtave en pouvoit eſpérer : les Payſans déſabuſés abandonnerent leur Prince imaginaire. Hans, craignant qu'on ne le livrât à Guſtave, ſe ſauva en Norvege : il y trouva une nouvelle protection. L'Archevêque de Dromthem, à la recommandation des Evêques de Suede, le reçut chez lui, & le traita publiquement comme Prince de Suède. Cet impoſteur leva de nouvelles Troupes dans ce Royaume par le crédit de ce Prélat : il fut

1526. même assez adroit pour persuader à une femme de la premiere qualité de Norvege, que la Couronne de Suede lui appartenoit, & il lui promit d'élever un jour sa fille à la dignité de Reine. Cette Dame, éblouie de la vision d'une Couronne, fit prendre les armes à ses Vassaux en sa faveur: elle lui fournit beaucoup d'argent pour commencer la guerre, & elle lui donna une chaîne d'or d'un poids considérable comme des marques & des gáges de l'alliance qu'elle vouloit contracter avec lui.

Gustave ayant appris que le faux Sténon se disposoit à rentrer dans le Royaume, fit avancer aussi-tôt un Corps de Cavalerie, pour lui en défendre l'entrée: il écrivit en même-tems au Roi de Danemarck, pour se plaindre de la retraite qu'il don-

noit dans ſes Etats à un fourbe, 1526.
& il proteſta qu'il iroit le chercher lui-même juſques dans le fond de la Norvege, à la tête de ſon Armée, ſi on ne le chaſſoit promptement de ce Royaume.

Frideric ne regardoit qu'avec une ſecrète jalouſie l'union des Suédois & la proſpérité du Regne de Guſtave : ce Prince habile & politique n'auroit pas été fâché que le faux Sténon eût fait renaître la guerre civile en Suede : mais craignant de s'attirer de nouvelles affaires, dans une conjoncture où il appréhendoit à tout moment une deſcente de la part de Chriſtierne, il fit commander à Hans de ſortir inceſſamment de ſes Etats. Ce malheureux, ſe voyant chaſſé de Norvege, paſſa à Roſtoc. Guſtave l'envoya demander auſſi-tôt aux Magiſtrats de cette Ville

avec menaces de faire arrêter
1526. leurs Vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans ſes Ports, s'ils ne lui livroient cet Impoſteur. Les Magiſtrats de Roſtoc, qui n'avoient aucun intérêt de protéger ce malheureux, lui firent couper la tête ; & par cette exécution ils diſſiperent l'inquiétude de Guſtave, & ruinerent l'eſpérance des mécontens.

Quoique le Clergé ni les Religieux n'euſſent pas paru publiquement dans cette affaire, le Roi étoit cependant bien perſuadé qu'ils n'auroient pas manqué de ſe déclarer ſi le deſſein de cet Impoſteur avoit réuſſi. Il ſavoit qu'ils étoient ſes plus dangereux ennemis, & qu'il n'y avoit que la conſidération de ſa puiſſance qui les empêchât d'éclater. Les Evêques faiſoient agir les Curés & les Eccléſiaſti-

ques du ſecond Ordre, pour retenir lès Peuples dans l'ancienne Religion : ils n'ignoroient pas qu'ils perdroient la plus grande partie de leurs biens par l'établiſſement du Luthéraniſme. Des motifs auſſi preſſans que l'intérêt & la Religion mettoient en mouvement tout le Clergé. Les Moines, & ſurtout les Religieux mendians, couroient toutes les Provinces, ſous prétexte des quêtes qu'ils étoient obligés de faire pour leur ſubſiſtance ; mais en effet, pour fomenter le mécontentement des Peuples : ils s'aſſuroient de leurs amis, ils faiſoient agir leurs dévotes : ils cabaloient dans tous les Villages, & parloient d'une maniere peu reſpectueuſe du Prince ; comme ſi le zele qu'ils affectoient de faire paroître pour la défenſe

1526.

de la Foi Catholique, eût justi-
1526. fié cet esprit de rébellion.

Le Roi, craignant que le Clergé & ces Religieux ne causassent enfin quelque révolte dangereuse, résolut de gagner les Evêques, & sur-tout les Chefs & les Supérieurs des Maisons Religieuses, & d'éloigner ceux qui ne se rendroient pas à ses volontés. La plupart des Supérieurs des Merdians étoient Allemands & Etrangers, tous Docteurs dans les principales Universités d'Allemagne, que leurs Généraux envoyoient pour visiter & pour gouverner les Monasteres de Suede. Le Roi rendit une Déclaration qui défendoient à ces Etrangers de se mêler du gouvernement des Religieux Suédois, sous prétexte qu'étant Sujets de l'Empereur & des Princes ennemis de la Na-

tion, ils portoient leurs Religieux, & même les Peuples à la révolte. On les obligea de ſortir inceſſamment du Royaume ; & le Roi mit en leur place des Religieux dévoués à la Cour. 1526.

Ce Prince rendit une autre Déclaration pour réprimer les viſites & les voyages trop fréquens des Religieux : il ne leur permit de ſortir de leurs Monaſteres que deux fois l'an, & il ne leur accorda que quinze jours chaque fois pour recueillir les aumônes qu'ils recevroient de la piété & de la libéralité de ſes Peuples. Le Roi s'adreſſa enſuite aux Evêques de Stregnez & de Veſteras, dont il étoit bien aſſuré : il les aſſura que toute ſa conduite n'avoit pour but que de faire obſerver la pure parole de Dieu dans ſon Royaume & d'en bannir les ſuperſti-

1527. tions qu'un eſprit d'intérêt avoit introduites dans l'exercice de la Religion : il pria ces Prélats de lui remettre de bonne grace les forterefſes dont ils étoient maîtres : il leur promit en échange de leur faire des biens conſidérables en particulier, & d'élever leurs Maiſons aux premieres dignités du Royaume. Le Roi ne leur eût pas plutôt témoigné de l'affection & de la confiance, qu'ils lui promirent de ſe ſoumettre aveuglément à ſes volontés ; ſoit que ces Prélats cruſſent qu'il ſuffiſoit de ne point profeſſer l'erreur, ou qu'ils craigniſſent de s'attirer l'indignation du Prince.

L'Archevêque d'Upſal fut plus ferme : les promeſſes ni les menaces de Guſtave ne purent jamais l'ébranler. On ſaiſit ſon temporel, on perſécuta ſa fa-

mille, on le tint même quelque tems en prison dans un Couvent de Stockolm, sous prétexte qu'il étoit complice de la révolte du faux Sténon : enfin, on n'oublia aucune de ces persécutions indirectes que les Princes savent si bien employer pour réduire des Sujets opiniâtres, ou trop fermes dans leurs sentimens. 1527.

Ce Prélat fut toujours inébranlable : il dit à ceux qui le sollicitoient de se rendre aux volontés du Roi, qu'il n'avoit point recherché la dignité d'Archevêque ; que Gustave s'étoit intéressé à son élection, & qu'il ne pouvoit croire que ce Prince prétendît exiger pour reconnoissance, qu'il trahît indignement sa dignité & son ministere. Gustave ne le pouvant gagner s'en défit habilement, sous le pré-

texte honorable d'une Ambassade : on lui ordonna de partir incessamment pour la Pologne ; & le Roi lui fit dire qu'il recevroit ses ordres & ses dépêches à Dantzic. L'Archevêque comprit bien qu'il falloit sortir du Royaume, & abandonner sa dignité : il obéit cependant avec beaucoup de soumission, & se rendit à Dantzic avec Olaüs Magnus son frere. Il y resta quelque tems, pour attendre ses dépêches & les ordres de la Cour : mais ne recevant aucunes nouvelles de Gustave, & apprenant que le Luthéranisme faisoit tous les jours de nouveaux progrès dans le Royaume, il se rendit à Rome pour implorer le secours du Pape, & pour l'avertir du péril que couroit la Religion sous le Regne d'un Prince aussi habile & aussi puissant.

1527.

Clément VII.

Mais le Pape n'étoit guères en état de faire attention, ni de donner ordre aux affaires de l'Eglise de Suede. Ce Pontife, qui avoit une passion violente pour l'élévation & la grandeur de sa famille, étoit entré l'année précédente dans une ligue que François Premier, Roi de France, les Républiques de Venise & de Florence, & les Suisses avoient faire contre l'Empereur Charles-Quint. Le but des Confédérés étoit de faire délivrer les Enfans de France qui étoient en otage en Espagne depuis le retour du Roi, de revendiquer le Royaume de Naples au St Siége, de maintenir Sforce dans le Duché de Milan, & de défendre la liberté de l'Italie; en un mot, de s'opposer à la puissance de l'Empereur, qui devenoit formidable à toute l'Europe depuis la Bataille de Pavie. 1527.

1527. Ce Prince irrité contre le Pape, qu'il accusoit d'avoir été l'auteur de cette ligue, lui fit une guerre sanglante; & ce qui fut plus sensible à ce Pontife que la guerre même, il fit exhorter les Cardinaux de convoquer un Concile légitime pour le bien de l'Eglise, qui avoit également besoin, à ce qu'il disoit, de réforme dans son Chef & dans ses Membres. Clément avoit un éloignement extrême d'un Concile : il craignoit la réformation de la puissance Papale; mais il craignoit encore plus pour sa personne même, & pour sa dignité.

Ce Pontife avoit toujours passé pour fils naturel de Julien de Medicis, jusqu'à ce que le Pape Leon X, qui étoit de cette Maison, le déclara légitime, sur le rapport du frere de sa mere, &

de quelques Religieux, qui dé- 1527.
poſerent qu'il y avoit eu une promeſſe de mariage ; témoignage un peu ſuſpect dans une affaire ſi délicate. Il eſt bien vrai qu'il n'y avoit point de loi qui exclût poſitivement les bâtards du Pontificat : mais c'étoit néanmoins l'opinion commune, qu'une dignité ſi ſainte & ſi éminente n'étoit pas compatible avec ce défaut : & Clément appréhendoit juſtement que l'Empereur ne fît valoir ce prétexte dans un Concile, & qu'il ne lui donnât par ſon autorité une apparence de juſtice & de Religion.

Il ſavoit de plus que ce Prince étoit maître d'un Billet qu'il avoit donné dans le Conclave au Cardinal Colonne pour acheter ſa voix, & il ſe voyoit par-là en danger d'être depoſé comme

1527. Baltazar Coſſa appellé durant ſon Pontificat Jean XXIII, d'autant plus que le Pape Jules II, avoit fait une Bulle rigoureuſe qui caſſoit abſolument toute élection ſimoniaque, en ſorte même qu'un conſentement poſtérieur des Cardinaux ne pût jamais la valider.

Mais Charles-Quint en vouloit moins à ſa perſonne, qu'aux Principautés qui étoient attachées à ſa dignité : il ne le menaçoit d'un Concile, & il n'en demandoit avec tant d'éclat la convocation, que pour lui ſuſciter de nouveaux ennemis, & pour le réduire à la fin à dépendre de ſa volonté. Ce Prince eût bien voulu diſpoſer des terres de l'Egliſe qui lui étoient néceſſaires dans la conjoncture de la guerre pour la communication du Milanez avec le Royau-

me de Naples : la ligue que le Pape venoit de faire avec ſes ennemis lui fournit un prétexte ſpécieux pour s'en emparer. 1527.

Il fit entrer ſon armée ſur les terres de l'Egliſe : ſes Troupes aſſiégerent & prirent d'aſſaut la Ville de Rome : elles y exercèrent des cruautés qu'à peine on eût pu craindre des Turcs ; le maſſacre & le pillage durerent pluſieurs jours : on viola les filles dans les bras de leurs meres, & juſqu'au pied des Autels : les Monumens des Apôtres & les Reliques des Saints furent profanés par l'avarice & l'inſolence des Soldats ; on jeta dans des cachots affreux les Cardinaux & les Prélats de la Cour de Rome, & on leur donnoit à tous momens mille frayeurs d'une mort infâme, pour les contraindre de livrer les tréſors de l'Egliſe. Le

1527. Pape même fut arrêté & mis prisonnier dans le Château St Ange par les Capitaines de l'Empereur : & ce Prince, qui affectoit le titre Religieux de Catholique, vouloit le faire emmener jusqu'en Espagne, comme il en avoit usé à l'égard de François Premier, Roi de France, afin de triompher presque en même-tems des deux plus grandes puissances de l'Europe, l'une spirituelle & l'autre temporelle.

Gustave apprit avec une secrète joie la guerre que l'Empereur faisoit au Pape, & la prison de ce Pontife ; il résolut de se servir de cet exemple & de cette conjoncture pour donner le dernier coup à la dignité des Evêques de son Royaume. Il étoit d'ailleurs si puissant qu'il ne craignoit aucune révolte. Il avoit un nombre considérable de Troupes

pes ſur pied, qui le rendoient également redoutable à ſes ennemis & à ſes Sujets. La plupart des Officiers étoient étrangers ou Luthériens ; & ils étoient tous également attachés à ſa perſonne & à ſa fortune : le Sénat n'étoit compoſé que de ſes créatures, & les Danois étoient devenus ſes Alliés. 1527.

Pendant que tout le monde redoutoit ſa puiſſance, ou révéroit ſa grandeur, il fit deſſein de retirer des mains des Evêques toutes les forteresſes qui étoient dépendantes de leurs Evêchés, de faire faire en même-tems une recherche exacte des biens que le Clergé & les Religieux avoient acquis ou uſurpés depuis la défenſe du Roi Canutſon ; & ſurtout il réſolut de faire confirmer par les Etats-Généraux du Royaume toutes ſes Déclara-

1527. tions, & l'Arrêt que le Sénat avoit rendu contre le Clergé au ſujet des dîmes.

Il convoqua dans cette vue les Etats-Généraux à Veſteras : il employa ſon autorité dans les Provinces pour faire élire des Nonces & des Députés qui lui fuſſent agréables : il fit dire ſecrètement à un nombre d'Officiers de guerre de s'y trouver, ſous prétexte de ſolliciter le paiement des Troupes ; & il s'y rendit enſuite accompagné de tous les Sénateurs, & ſuivi d'une foule de Courtiſans qui marquoit ſa puiſſance & qui ſervoit en même-tems à l'entretenir.

Ce Prince commença à faire paroître ſes intentions dans un repas où ſe trouverent les Evêques, les Sénateurs, les Députés des Provinces & tous les

Membres des Etats. Les Officiers de sa Maison changerent à table le rang ordinaire des séances : on donna les premieres places aux Sénateurs Séculiers, au préjudice des Evêques qui étoient en possession de les occuper ; & on donna la même préférence aux Gentilshommes, qui furent placés au-dessus des Députés Ecclésiastiques du second Ordre. Le Roi, par ce changement, vouloit commettre les Evêques avec les Sénateurs, & intéresser la Noblesse dans le dessein qu'il avoit d'abaisser le Clergé. 1527.

Les Evêques & les autres Députés Ecclésiastiques se retirèrent à la sortie de table, chagrins & inquiets d'un tel changement : ils sortirent avec précipitation de la salle du festin & du Château, & ils furent s'enfermer dans l'Eglise de Sant Egide. Quand ces

1527. Prélats & ces Eccléſiaſtiques ſe virent ſeuls, & qu'ils ſe crurent en ſûreté, ils demanderent réciproquement quelle pouvoit être la cauſe de l'injuſtice & de l'affront que le Roi leur avoit fait ſi publiquement.

L'Evêque de Lincopinc, qui préſidoit à l'Aſſemblée en qualité de premier Suffragant de l'Archevêque d'Upſal, prit la parole : il leur dit, qu'ils ſavoient par leur propre expérience que ce Prince ne faiſoit jamais rien de public ſans des vûes ſecrètes, & ſans des deſſeins particuliers ; que ce changement injurieux à leur Ordre n'étoit que le ſignal & le commencement de plus grandes perſécutions ; que les Déclarations du Roi, les Arrêts du Sénat, les entrepriſes des Officiers du Prince, ſes armées & ſa puiſſance leur an-

nonçoient la perte de leur liberté & de la meilleure partie de leurs biens ; que Gustave, sous le spécieux titre de défenseur de la Patrie, usurpoit une autorité absolue & indépendante des Loix ; qu'il vouloit s'emparer de leurs Châteaux & de leurs forteresses ; qu'il les priveroit ensuite de la part qu'ils avoient eu depuis si long-tems dans le Gouvernement, & que peut-être la Religion même ne seroit pas en sûreté dans cet Etat, s'ils ne se déterminoient à résister courageusement aux Luthériens. 1527.

L'Evêque de Stregnez, qui étoit gagné par la Cour, lui répondit, qu'on ne pouvoit à la vérité veiller avec trop de soin à la défense de la Religion : mais en même-tems il insinua qu'on ne devoit pas irriter, par un zèle à contre-tems, un Prince puis-

1527. ſant, & qui d'ailleurs avoit ſi bien mérité de l'Etat. Il ajouta qu'il étoit même d'avis que le Clergé contribuât d'une partie de ſes biens à la défenſe du Royaume, & il déclara qu'il remettroit volontiers ſa fortereſſe entre les mains du Roi, qui la ſauroit mieux conſerver & défendre contre les ennemis de la Nation, que ne pouvoit faire une perſonne de profeſſion Eccléſiaſtique.

L'Evêque de Lincopinc ne put entendre ce diſcours ſans indignation. Il lui demanda d'un ton plein de zele & de colere, s'il prétendoit pouvoir diſpoſer des biens de ſon Egliſe comme de ſon patrimoine, en faveur d'un Prince hérétique, ou du moins qui favoriſoit ouvertement l'héréſie : il lui reprocha même qu'il parloit plutôt en politique & en

homme de Cour, que comme un véritable Evêque. Il adoucit ensuite ce qu'un discours si véhément pouvoit avoir d'offensant; il le conjura, dans les termes les plus pressans, de demeurer uni avec ses Confreres, & d'agir de concert avec eux pour la défense de leurs biens & de leurs dignités. Il exhorta toute l'Assemblée d'imiter leur Archevêque, qui avoit également résisté aux menaces & aux caresses de la Cour. Il ajouta que c'étoit dans ces occasions qu'ils devoient se souvenir du serment qu'ils avoient fait à leur sacre, de maintenir & défendre, au péril de leur vie, la Religion & les droits de leurs Eglises. Enfin, il n'oublia rien pour tâcher de réveiller en eux toute la vigueur Episcopale, & pour leur persuader qu'une disgrace, cau- 1527.

1527. ſée par une fermeté Apoſtolique, leur ſeroit plus glorieuſe que toute la ferveur de la Cour.

Ce diſcours prononcé avec ardeur entraîna les trois autres Evêques, & tous les Eccléſiaſtiques de l'Aſſemblée. On réſolut de défendre conſtamment dans les Etats les biens & les droits de l'Egliſe. Les Evêques de Strégnez & de Veſteras, quoique gagnés par la Cour, n'oſerent s'oppoſer à un avis qui paroiſſoit ſi généreux : peut-être même que ces deux Prélats n'étoient pas fâchés que leurs Confreres entrepriſſent à leur péril de défendre leurs dignités. Ces ſix Evêques firent entr'eux un ferment ſolemnel de ſoutenir courageuſement les biens & les priviléges du Clergé contre les entrepriſes du Roi : ils en dreſſerent un Acte qu'ils ſouſcrivirent,

& qu'ils firent ſigner à tous les Eccléſiaſtiques de l'Aſſemblée ; & ils cacherent enſuite cette proteſtation dans un tombeau de l'Egliſe même où ils ſe trouvoient, de peur qu'elle ne tombât entre les mains du Prince. 1527.

L'Evêque de Lincopinc, non content de ſes meſures, s'aſſura ſecrètement du grand Maréchal Tureiohanſon. Ce Seigneur, par ſa naiſſance & par ſa dignité, ne voyoit que le Roi au-deſſus de lui dans le Royaume ; mais ces avantages étoient balancés par ſon peu de mérite, & par une vanité exceſſive. Il ne parloit que de ſa naiſſance, & ſans courage & ſans valeur, il croyoit que le Public devoit trouver toutes ces vertus dans la nobleſſe de ſon origine. La priere que lui fit l'Evêque de Lincopinc, d'accorder ſa protection au Clergé, fut

un titre pour l'obtenir. Tureiohanson, ébloui de se voir à la tête d'un parti, lui promit de maintenir hautement les intérêts de la Religion & de ses Ministres. Ce Prélat gagna encore quelques Seigneurs de la Gothie occidentale, & plusieurs Députés du Corps des Paysans qui s'unirent pour résister aux entreprises des Luthériens.

1527.

Les Etats s'assemblerent le lendemain : le Chancelier en fit l'ouverture par un discours pressant sur les besoins de l'Etat : il représenta à l'Assemblée de la part du Roi qu'il n'y avoit aucun fonds établi pour payer les Troupes ; que la plupart des Places frontieres avoient besoin d'être fortifiées ; qu'il y avoit peu de vaisseaux dans les Ports, & que les Arsénaux étoient fort dépourvus. Il n'oublia pas de leur faire

peur des desseins & des armes
du Roi Christierne : il rappella 1527.
le souvenir de toutes les cruautés
que ce Prince avoit exercées
dans le Royaume : il peignit avec
les couleurs les plus tristes & les
plus touchantes l'état affreux &
l'extrême misere où la Suede
étoit réduite sous sa domination,
le Sénat massacré, le pillage, les
assassinats publics, l'incendie, le
viol & tous les crimes les plus
énormes autorisés par un Prince
qui ne daignoit pas même chercher
des prétextes à ses crimes ;
le crédit & les récompenses des
traîtres encore plus insuportables
que leurs trahisons ; en un
mot, tout le Royaume en proie
à des ennemis irréconciliables,
ou à des Suédois perfides & révoltés,
encore plus cruels que
ces ennemis.

Il leur dit, que dans un état si

1527. déplorable le Roi seul avoit formé le généreux dessein de délivrer sa Patrie ; qu'il s'étoit exposé pour cela aux plus grands dangers, qu'il n'avoit jamais ménagé son bien ni sa vie pour leur défense ; qu'on n'ignoroit pas qu'il avoit engagé toutes les Terres de sa Maison, pour soutenir la guerre contre les Danois ; que la Suede avoit enfin triomphé de ses ennemis par la valeur & la bonne conduite de ce Prince ; mais que ces mêmes ennemis si cruels étoient près de rentrer dans le Royaume avec toutes les forces de l'Empereur, si on ne se mettoit de bonne heure en état de leur résister. Il ajouta que le Domaine de la Couronne étoit si diminué par les usurpations du Clergé, qu'à peine les revenus suffisoient-ils pour l'entretien de la Maison du

Prince ; que les Gentilshommes 1527.
se trouvoient également ruinés par les fondations indiscrètes de leurs prédécesseurs ; qu'on n'ignoroit pas que l'Eglise de Suede possédoit seule plus de biens que le Roi & que tous les autres Etats du Royaume ensemble ; que les Evêques avoient toujours fait servir la Religion à leurs intérêts & à l'établissement de leur autorité ; qu'ils s'étoient rendus maîtres par des moyens peu légitimes, des meilleurs Fiefs & des principales forteresses ; que ces Prélats, devenus par la suite des tems plus riches & plus puissans même que leurs Souverains, s'étoient souvent révoltés contre ces Princes ; qu'on savoit qu'ils avoient causé par leur ambition toutes les guerres civiles & étrangeres qui avoient désolé la Suede tour à tour depuis près de

1527. ſix vingt ans ; que plus d'une fois ils avoient appellé l'ennemi dans le Royaume, qu'ils l'avoient introduit dans leurs forteresses, & qu'ils n'avoient jamais épargné ni trahiſon ni perfidie pour faire réuſſir leurs révoltes.

Que le Sénat qui connoiſſoit les beſoins de l'Etat, & combien la puiſſance exceſſive & les grandes richeſſes des Evêques étoient préjudiciables au repos de la Suede, avoient judicieuſement ordonné qu'on employeroit les deux tiers des dîmes pour l'entretien & la ſubſiſtance des Troupes ; que le Roi demandoit aux Etats que les Déclarations qu'il avoit rendues & l'Arrêt du Sénat, qui n'avoit pour but que le ſoulagement du Peuple, fuſſent confirmés ; que les Eccléſiaſtiques & les Religieux rendiſſent inceſſamment, ſoit au

Domaine du Prince, ou à la Noblesse & à tous les Particuliers, 1527.
les terres & les biens qu'ils prétendoient leur avoir été donnés depuis le Regne & la défense du Roi Canutson ; qu'ils fussent obligés de contribuer, comme les Séculiers, à l'entretien des Troupes, à proportion de leur ancien domaine & de leurs acquisitions ; que les Evêques n'usurpassent plus la succession de leurs Ecclésiastiques, ce qui ruinoit insensiblement les meilleures familles du Royaume ; que ces Prélats renonçassent aux droits d'amende & de confiscation ; qu'ils fussent condamnés à remettre incessamment entre les mains du Prince leurs forteresses, qui ne servoient souvent qu'à donner retraite aux séditieux & aux révoltés ; & enfin qu'on exclût pour toujours ces Prélats du Sénat,

sans qu'il leur fût jamais permis
1527. dans la suite de se mêler du Gouvernement.

Le Chancelier n'eut pas plutôt cessé de parler, que l'Evêque de Lincopinc prit la parole. Il dit qu'il n'étoit pas surpris qu'on proposât si hautement de s'emparer des biens de l'Eglise, puisqu'on autorisoit les Luthériens qui attaquoient la Religion même ; qu'il déclaroit aux Etats qu'il étoit résolu avec tout le Clergé du Royaume de défendre constamment la Foi & la Religion Catholique, & qu'ils ne consentiroient jamais de céder de leurs biens, ni de relâcher de leurs droits & de leurs priviléges sans un ordre exprès du Pape, qu'ils reconnoissent pour Souverain dispensateur de tous les biens de l'Eglise, comme il étoit le juge infaillible sur les

queſtions de Foi & en matiere 1527.
de Religion.

Le Roi, ſurpris de la fermeté de cet Evêque, ſe tourna vers les Sénateurs & du côté de la Nobleſſe, comme pour engager quelque Seigneur à répondre à ce Prélat. Tureiohanſon ſe leva auſſi-tôt, & au lieu d'entrer dans l'intention & dans les intérêts du Prince, il lui dit fierement qu'on ne pouvoit trop louer le zèle de l'Evêque de Lincopinc, & qu'il ſouhaitoit que tous les Suédois défendiſſent avec autant de courage la Foi Catholique & la liberté de la Nation. Les Evêques & tout le Clergé applaudirent hautement à ce diſcours, & ils furent ſoutenus par pluſieurs Députés de la Gothie Occidentale, qui plaignoient ſecrètement la perte de l'ancienne Religion, mais qui n'a-

1527. voient oſé, par la crainte du Roi, dire librement leur avis.

Guſtave, ſurpris & irrité du diſcours de Tureiohanſon & des applaudiſſemens qu'il avoit reçus, ſe plaignit du peu de reſpect & de l'ingratitude des Suédois : il leur reprocha qu'ils n'avoient jamais ſu ſe paſſer de Rois, ni en ſouffrir quand ils les avoient une fois élus : il leur dit qu'il n'ignoroit pas que ſes Déclarations contre le Clergé & l'Arrêt du Sénat au ſujet des dîmes, lui avoient fait plus d'ennemis dans le Royaume, qu'il n'en avoit parmi les Nations voiſines, ennemies & jalouſes du bonheur de la Suede ; il ajouta qu'il étoit bien inſtruit qu'il y en avoit pluſieurs dans l'Aſſemblée, qui, ſuivant le proverbe Suédois, voudroient lui avoir vu le fer d'une hache en-

foncé dans la tête, quoique personne ne fût assez hardi pour en oser prendre le manche ; qu'ils se trompoient fort s'ils se persuadoient qu'il fût monté sur le Trône comme sur un Théâtre, pour y représenter seulement le personnage de Roi. Il leur déclara qu'il vouloit être obéi, & que dans la conjoncture présente, il avoit besoin d'une autorité absolue pour résister aux entreprises & aux desseins de l'Empereur & du Roi Christierne. 1527.

Que si l'obéissance & la soumission qu'il exigeoit leur paroissoient injustes, il étoit près de renoncer à son Election ; qu'il demandoit seulement qu'on le dédommageât des dépenses qu'il avoit faites pour la défense de l'Etat depuis qu'il étoit chargé du Gouvernement, & qu'après cela il les laisseroit jouir tran-

quillement du fruit de ses victoi-
1527. res, & qu'il donnoit sa parole de sortir du Royaume, & de n'y mettre le pied de sa vie. La douleur & la colere lui firent verser quelques larmes malgré lui, en finissant ces mots. Il sortit brusquement de l'Assemblée, & il se retira dans le Château suivi des principaux Officiers de ses Troupes, qui le pressoient de se rendre maître absolu du Gouvernement, & qui lui offrirent d'exécuter ses ordres sans attendre les délibérations ni le consentement des Etats.

Le Chancelier resta dans l'Assemblée pour empêcher qu'on n'y prît, en l'absence du Roi, des résolutions contraires à ses intérêts; mais on ne décida rien ce jour-là. Les Sénateurs séculiers & les principaux Seigneurs, effrayés de la colere & de la re-

traite de Guſtave, ſe leverent auſſi-tôt, comme s'ils euſſent craint d'être vus avec des gens qui n'étoient pas de l'avis du Prince. Les Evéques au contraire, tout le Clergé, la plupart des Seigneurs de la Gothie Occidentale, & toute la populace de Veſteras reconduiſirent Tureiohanſon comme en triomphe juſqu'à ſon logis. 1527.

Ce Seigneur, ébloui de leurs applaudiſſemens, ne pouvoit cacher la joie qu'il avoit de ſe voir à la tête d'un parti qu'il croyoit formidable au Roi. Il ſe flattoit de régner dans les Etats, & d'en preſcrire à ſon gré toutes les délibérations. Il rentra dans ſa maiſon au ſon des trompettes, & au bruit des tambours & des timballes, fier, & content du ſuccès qu'il croyoit avoir emporté ſans ſonger que les favo-

1527. ris du Peuple ne durent pas longtems, & qu'il eſt toujours dangereux, pour un grand Seigneur, de ſortir avec avantage d'une affaire où il ſemble que l'autorité du Prince a été peu conſidérée.

Les Etats ſe raſſemblerent le lendemain : on employa la journée entiere en des conteſtations réciproques. Olaüs Petri fit un nouveau défi au Docteur Gallus : mais leur diſpute n'eut point de ſuite, parce que celui-ci vouloit traiter les matieres controverſées en latin, & d'une maniere Scholaſtique, & qu'Olaüs s'opiniâtroit à parler Suédois, comme une Langue également entendue de tous les Députés des Etats. L'Aſſemblée étoit partagée en deux partis ; les uns défendoient les biens & les priviléges du Clergé avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils étoient per-

ſuadés, que la conſervation de l'ancienne Religion en dépendoit ; & les autres, qui regardoient les opinions de Luther, comme une choſe indifférente, tant que l'Egliſe ne ſe ſeroit pas expliquée dans un Concile général, vouloient qu'on ſe ſoumît ſans reſtriction à la volonté du Roi. 1527.

Le Chancelier repréſentoit inceſſamment aux principaux Députés que les Royaumes ne ſe devoient pas gouverner par les maximes des Prêtres & des Moines, qui ont des intérêts différens de ceux de l'Etat, & qui reconnoiſſent même un Prince étranger pour Souverain dans la perſonne du Pape ; que ſelon l'exigence des tems & du bien public, le ſalut de l'Etat devoit être la premiere de toutes les Loix, & que toutes les autres

1527. conſtitutions humaines n'étant faites que pour l'entretien & la conſervation de la ſociété civile, le Prince & le Souverain Magiſtrat devoit être maître de les changer ſuivant le beſoin & la diſpoſition de chaque Nation; que la plupart des Eccléſiaſtiques & des Moines tiroient à eux tous les biens du Royaume ſous différens prétextes de dévotion; que les Evêques, par la qualité qu'ils prenoient d'uniques héritiers des Prêtres, ruinoient tous les jours les meilleures familles; que ces Prélats, à titres de ſucceſſion, d'amende ou de confiſcation, s'emparoient inſenſiblement de tous les biens de l'Etat, & qu'ils mettoient enſuite tant d'uſurpations différentes à couvert de toutes recherches, ſous le nom de biens d'Egliſe; qu'ils épouvantoient par le phantôme de l'excommu-

nication ceux qui pourroient juſ- 1527.
tement ſe plaindre de leurs injuſtices, & qu'ils appelloient hautement héréſie une opinion condamnée comme hérétique par le Pape, qu'ils ne regardoient cependant comme infaillible, que lorſque l'infaillibilité étoit conforme à leurs intérêts.

Le Chancelier, par de ſemblables diſcours, & même par des voies d'autant plus ſûres qu'elles étoient cachées, ramena inſenſiblement la plupart des Députés dans le parti du Roi. On gagna même pluſieurs Eccléſiaſtiques, ſous prétexte qu'on ne vouloit point toucher à la Religion, & qu'il ne s'agiſſoit que d'une affaire purement temporelle. On leur fit peur de la puiſſance & du reſſentiment du Prince, dans le même tems qu'on leur inſinuoit qu'une réſiſtance trop

1527. opiniâtre n'étoit pas éloignée d'une rebellion & du crime de leze-Majesté.

Gustave étoit déja assuré de la meilleure partie de l'Assemblée, que Tureiohanson se flattoit encore de la puissance de son parti. Il ne parloit que de faire brûler tous les Hérétiques, & il demandoit sur-tout avec beaucoup d'instance que les Etats fissent une Loi qui déclarât les Luthériens incapables de parvenir à la Couronne, dans la vue de donner une exclusion formelle à Gustave, & d'avoir un titre pour s'opposer à la cérémonie de son Couronnement. L'affaire fut agitée avec beaucoup de chaleur dans l'Assemblée; chacun parloit selon son intérêt ou son inclination, lorsque l'Evêque de Stregnez, qui étoit gagné secrètement par la Cour,

demanda la liberté de parler.

Ce Prélat n'eut pas plutôt obtenu audience, qu'il représenta aux Etats qu'il étoit surpris qu'il y eût des gens dans l'Assemblée qui osassent traiter si publiquement de l'abdication du Roi, presque en présence de ce Prince, & sous le canon de son Château. Il leur dit qu'une affaire de cette importance ne se décidoit pas par la cabale & à la pluralité des voix ; qu'on en voyoit plusieurs dans les Etats qui se signaloient dans l'Assemblée comme dans un champ de bataille, qui auroient peut-être bien de la peine à soutenir seulement les regards & la présence de Gustave, s'il avoit les armes à la main. Il leur demanda quelles forces ils avoient à opposer à ce Prince, qui étoit maître de toutes les Troupes ; & en cas mê- 1527.

1527. me qu'il voulût bien abdiquer, s'ils avoient les fonds nécessaires pour le dédommager des frais immenses qu'il avoit fait pour la défense de l'Etat.

Il ajouta qu'il n'étoit pas si aisé de compter avec un grand Capitaine qui étoit à la tête d'une armée considérable, & qui retiendroit même la Souveraine puissance tant qu'il lui plairoit, comme pour gages de paiement; que d'ailleurs ils se trompoient grossierement s'ils se flattoient que la Suede, sous un autre Prince, ou sous une autre forme de Gouvernement, pût résister long-tems à tant d'ennemis dont elle étoit environnée; que tous les gens habiles savoient bien que la puissance & les forces du Royaume étoient bien plus dans la personne du Roi que dans sa dignité; que ce Prince ne

feroit aucune démarche pour 1527.
defcendre du Trône, qui ne fervît en même-tems pour y faire monter les Rois de Danemarck Chriftierne ou Frideric; que la crainte feule de fon courage & de fa valeur, tenoit en refpect tous les ennemis de la Nation.

Ce Prélat dit encore, que quoique le Roi parût peu favorable au Clergé, cependant la force de la vérité, & l'affection fincere qu'il avoit pour le bien de l'Etat, l'obligeoient d'avouer que le falut du Royaume étoit attaché à la perfonne de ce Prince; qu'il convenoit qu'on ne pouvoit trop louer le zele du Grand Maréchal, & que tout le Clergé & les Religieux lui avoient d'étroites obligations; mais qu'on n'ignoroit pas auffi qu'un zele trop outré caufoit

1527. ſouvent de grands malheurs, & qu'il croyoit qu'il étoit plus à propos d'abandonner quelques droits, & de relâcher de leurs priviléges dans une conjoncture où cela étoit ſi néceſſaire pour la défenſe de l'Etat, que d'irriter par trop d'attachement à leur intérêt, un Prince également puiſſant & néceſſaire ; qu'au reſte il n'étoit pas permis de ſoupçonner le Roi d'avoir changé de Religion parce qu'il ne faiſoit pas brûler tous ceux qui s'obſtinoient à prier Dieu en Suédois & dans leur Langue naturelle ; que ce Prince s'étoit expliqué plus d'une fois de vouloir perſiſter dans la Religion de ſes peres ; qu'après tout, l'on étoit obligé d'avouer que les Moines avoient introduit dans l'Egliſe, ſous l'appatence de dévotion, pluſieurs ſuperſtitions qui défiguroient en-

tierement le Christianisme; que 1527.
le Roi, avec le secours des plus habiles gens de son Royaume, pouvoit corriger ces abus sans qu'on pût l'accuser de toucher à la Religion; comme il pouvoit justement s'affranchir de la servitude de la Cour de Rome, sans cependant se séparer de l'Eglise Romaine.

Le discours de ce Prélat fit d'autant plus d'effet dans les Etats, qu'il étoit moins attendu d'une personne de son caractère. Les Evêques & tout le Clergé en frémissoient d'indignation: mais presque toute l'Assemblée lui applaudit hautement. Il sembloit que le discours de cet Evêque eût dissipé tout d'un coup l'enchantement qui les avoit tenus si long-tems opposés aux intentions du Roi. On se reprochoit l'absence de ce Prince,

1527. comme un crime & un grand malheur. On se pressa de lui donner la satisfaction qu'il demandoit, pour avoir celle de le voir plutôt à la tête des Etats : on dressa aussi-tôt une Déclaration conforme à ses intentions, malgré les clameurs & toutes les oppositions du Clergé ; on fit même entendre au Grand Maréchal qu'il n'étoit pas sûr pour lui de faire tant de bruit dans l'Assemblée. Les Députés des Paysans, qui croyoient qu'il ne s'agissoit que d'une affaire purement temporelle, jurerent hautement qu'ils mettroient en pieces le premier qui s'opposeroit aux intentions du Roi. Tureiohanson & les Seigneurs de la Gothie Occidentale, épouvantés de ces menaces, prirent le parti de se taire & de se retirer.

Les Etats ordonnerent enfin, par

par un Acte ſolemnel, que les 1527.
Evêques remettroient inceſſamment entre les mains des Officiers du Roi leurs forteresses, & qu'ils congédiroient leurs Troupes & les Garniſons qu'ils entretenoient ; que ces Prélats ne pourroient plus être admis dans le Sénat, parce que cela les empêchoit de vaquer à leur miniſtere ; qu'ils ne priveroient plus les héritiers légitimes des Eccléſiaſtiques de leurs ſucceſſions ; qu'ils ne s'appliqueroient plus les amendes ni les confiſcations, qui étoient des droits de la Couronne ; qu'on employeroit l'argenterie ſuperflue des Egliſes & les cloches inutiles pour payer la Régence de Lubec ; qu'on réuniroit au Domaine du Prince tous les biens Eccléſiaſtiques que le Clergé avoit acquis par des fondations faites depuis la re-

1527. cherche & la défenſe du Roi Canutſon ; que la Nobleſſe pourroit retirer les biens qu'elle avoit engagés à l'Egliſe, en payant le prix de l'engagement ; que les deux tiers des dîmes, dont jouiſſoient la plupart des Evêques & des Abbés, ſeroient mis en ſéqueſtre pour la ſubſiſtance des Troupes, tant que l'on pourroit craindre la guerre dans le Royaume ; & que dans la paix on employeroit ces biens à l'établiſſement & pour l'entretien des Ecoles publiques, & pour fonder des Hôpitaux dans toutes les Provinces ; qu'on puniroit rigoureuſement ceux d'entre le Clergé qui entreprendroient d'excommunier quelqu'un pour des intérêts purement temporels ; que les Magiſtrats réprimeroient les courſes vagabondes des Religieux mendians, & que le Roi diſpoſeroit, ſelon ſon bon plaiſir,

de tous les priviléges du Clergé.
Le Chancelier fit insinuer habilement dans la même Déclaration, qu'on établiroit dans toutes les Eglises considérables des hommes savans & vertueux, qui expliqueroient au Peuple la pure parole de Dieu : ce qui signifioit, dans le langage de ce tems-là, qu'on autorisoit la prédication du Luthéranisme. 1527.

Cette Déclaration ne fut pas plutôt dressée, que tous les Députés la signerent : les Evêques même peu unis entr'eux, les uns gagnés par la Cour, & les autres intimidés, furent contraints d'y souscrire, quoiqu'ils vissent bien qu'ils signoient peut-être l'abdication de leurs Dignités, & même un article contraire à la Religion Catholique. Les Etats prierent le Chancelier & le Docteur Olaüs Petri, de vouloir

1527. bien la porter au Roi, & ils les chargerent d'aſſurer ce Prince qu'il ne trouveroit jamais dans les Etats aucun obſtacle à ſes volontés.

Guſtave les ayant amenés au point qu'il ſouhaitoit, ſe rendit dans l'Aſſemblée. Il fit remercier les députés par le Chancelier, de ce qu'enfin ils avoient pris des réſolutions utiles & conformes aux beſoins du Royaume : il les fit aſſurer qu'on ménageroit le Peuple dans la ſuite avec de grands égards, & qu'il eſpéroit qu'avec le ſecours ſeul qu'ils venoient de lui accorder, la Suede n'auroit rien à craindre de ſes ennemis. Il congédia enſuite l'Aſſemblée, après avoir aſſuré de ſa reconnoiſſance ceux d'entre les Députés qui avoient pris ſes intérêts avec le plus de chaleur dans les Etats.

Guſtave par cette Déclaration ſe trouva maître, pour ainſi dire, de la Religion & des biens de l'Egliſe. Il partit à la tête d'un Corps de Cavalerie, pour faire exécuter lui-même l'Ordonnance des Etats : il parcourut ſucceſſivement toutes les Provinces du Royaume, accompagné d'Olaüs Petri & de pluſieurs autres Docteurs Luthériens, qu'il faiſoit prêcher en ſa préſence dans les principales Egliſes. Il ſe faiſoit apporter en même-tems les titres de tous les biens Eccléſiaſtiques, qu'il réuniſſoit ſur le champ à ſon Domaine ; & il reſtituoit aux anciens propriétaires, ou à leurs héritiers, les biens qui venoient des fondations faites depuis le Regne du Roi Canutſon. Il retira par ce moyen plus des deux tiers des revenus du Clergé & des Religieux ; & on 1527.

1527. compta jusqu'à treize mille Terres ou Fermes considérables dont il s'empara. Il en réunit une partie à son Domaine, & des autres il en gratifia ses Créatures & les principaux Capitaines de son armée. Il tira en même-tems de grandes sommes de toute l'argenterie des Eglises qu'il fit fondre, & dont il remplit le trésor public.

Le voyage que ce Prince venoit de faire dans les Provinces, acheva de ruiner la Religion Catholique. On faisoit ouvertement la guerre aux Religieux & au Clergé, dans la vue que la Religion tomberoit d'elle-même, par la fuite ou par le changement de ses Ministres. On ne manquoit point de prétexte, dans un tems même où il n'en falloit point, pour chasser de leurs bénéfices ceux qui vouloient persévérer dans l'ancienne Religion.

La plupart des Curés & des autres Bénéficiers professerent publiquement le Luthéranisme, pour conserver au moins leurs maisons & une partie de leurs Bénéfices. Il n'en coûta à plusieurs d'entr'eux que de se marier, & d'introduire dans leurs Eglises le Service divin en langue vulgaire ; ce qui étoit la marque la plus assurée qu'on avoit embrassé le Luthéranisme. L'Evêque de Lincopinc se retira en Pologne : les autres Prélats, cachés dans leurs maisons, n'osoient presque faire aucunes fonctions de leur ministere, de peur de s'attirer de nouvelles persécutions. Ils attendoient seulement ce que le Prince ordonneroit de leurs personnes & de leurs Dignités, toujours prêts à lui obéir, & plus inquiets du changement qu'il faisoit dans le temporel de leurs 1527.

1527. Eglises, que dans la Religion. Il n'y eut que l'Evêque de Scara qui, peu versé dans les matieres controversées entre les Théologiens des deux partis, résolut de défendre les armes à la main sa Dignité & les biens de son Eglise. Il engagea dans son dessein Tureiohanson, & plusieurs Seigneurs de la Gothie Occidentale, qui tâcherent de faire soulever la Province. Mais les Paysans, prévenus d'estime & de respect pour le Roi, refuserent de prendre les armes, & l'Evêque se vit même abandonner par tout son Chapitre, qui faisoit paroître beaucoup de penchant pour les nouvelles opinions.

La plupart des Moines abandonnerent leurs Couvens, les uns par libertinage, & les autres pour n'avoir plus de subsistance réglée. Ceux qui persévé-

rerent dans la Religion, ſe reti- 1527.
rerent parmi les Dalécarliens, qui s'étoient déclarés ouvertement contre le Luthéraniſme; & ils porterent chez ces Peuples leurs plaintes & leur miſere. C'eſt, comme j'ai déja dit, une Province éloignée, au Nord de la Suede, peuplée d'habitans groſſiers & ignorans, zèlés cependant pour l'ancienne Religion, à demi-ſauvages, accoutumés à une vie dure, & par-là propres à la guerre, mais incapables de diſcipline. Toute la Province étoit remplie d'Eccléſiaſtiques, de Religieux, de Séculiers, de Vieillards & même de femmes chargées de petits enfans, qui avoient abandonné leurs maiſons, & qui erroient dans ces montagnes, plutôt que d'embraſſer le Luthéraniſme. Les Dalécarliens, touchés de leurs

plaintes, & irrités à leur tour de
1527. voir de nouveaux Pasteurs dans leurs Eglises, ou que les anciens changeassent les cérémonies ordinaires, prirent les armes avec beaucoup de fureur. Les Prêtres & les Moines se joignirent à eux ; & tous les Catholiques & les mécontens se jeterent dans le même parti ; les uns par zèle pour l'ancienne Religion, & pour défendre les biens de l'Eglise : & les autres par ressentiment contre le Roi, & pour n'avoir pas eu la part qu'ils prétendoient dans ces dépouilles Ecclésiastiques.

L'Evêque de Scara, ayant appris les mouvemens de la Dalécarlie, se rendit secrètement dans cette Province & dans l'armée des Rebelles. Il étoit accompagné du Grand Maréchal, & de plusieurs Gentilshommes

de la Gothie Occidentale, qui 1527.
s'étoient engagés de ne point mettre les armes bas, qu'ils n'euſſent obtenu le rétabliſſement de la Religion. Ils furent reçus avec de grandes acclamations par les Dalécarliens, qui déférerent le commandement de toutes leurs Troupes à Turciohanſon. Ce Seigneur avoit trois enfans: les deux aînés étoient auprès du Roi; & le troiſieme étoit Grand-Prévôt de l'Egliſe d'Upſal. Celui-ci, ayant appris que ſon pere étoit à la tête des Rebelles, répandoit dans toute l'Uplandie des Manifeſtes contre le Roi, dans leſquels il exhortoit tous les Peuples à prendre les armes pour venger les injures faites aux Autels. Il ſe mit lui-même à la tête de quelques Troupes, dans la vue d'engager les Peuples, par ſon exemple, à ſe ſoulever. Le

Grand Maréchal écrivit à ses
1527. deux autres enfans, de se dérober secrètement de la Cour, & de joindre leur frere, ou de se rendre auprès de lui avec ce qu'ils pourroient lui amener de leurs amis. Ces deux jeunes Seigneurs n'apprirent qu'avec beaucoup d'inquiétude & de chagrin la révolte de leur pere : ils se voyoient réduits à se déclarer contre lui ou contre leur Souverain ; & il falloit qu'ils choisissent entre deux devoirs qui leur paroissoient également indispensables.

La fidélité pour leur Souverain l'emporta sur ce qu'ils devoient à leur pere, & même à la Religion. Ils jugerent que dans une affaire d'Etat ils devoient se tenir unis à l'autorité souveraine, & que la différence de culte n'étoit pas un sujet suffisant pour

ſe diſpenſer de l'obéiſſance qu'on devoit à ſon Prince légitime : 1527.
ils crurent même qu'en s'attachant au ſervice & au parti du Roi, ils pourroient obtenir la grace de leur pere, & qu'il étoit plus à propos de ſe mettre en état, par leur fidélité, de faire pardonner un crime d'Etat, que de s'en rendre coupables, dans l'eſpérance d'une meilleure fortune. Ces deux jeunes Seigneurs porterent leurs lettres au Roi, & ils proteſterent qu'ils étoient près d'expoſer leurs vies pour ſon ſervice. Guſtave les reçut fort bien, & leur promit de l'emploi. Il fit ſemblant de n'être pas ſurpris de ces nouvelles, & de n'en rien appréhender : il ne fit même en apparence aucun mouvement pour ſe mettre en état de combattre les révoltés. Il diſoit qu'il vouloit éviter de

1527. prendre les armes, pour n'être pas obligé de faire combattre ses Sujets les uns contre les autres, & qu'il espéroit sans cela dissiper cette révolte par la douceur.

Cependant il ne perdoit point de tems pour faire filer secrètement ses Troupes, par différens endroits, sur les frontieres de cette Province, afin d'être tout d'un coup en état d'obliger les mutins à rentrer dans leur devoir par la crainte d'être punis. D'ailleurs, sur les premieres nouvelles de la révolte, il avoit envoyé quelques personnes de la Cour qui avoient des habitudes parmi les mécontens, & qui étoient connus des Dalécarliens, avec ordre de tâcher de ramener les uns & les autres à leur devoir par la douceur. Ses Agens s'adresserent d'abord à l'Evêque de Scara, au Grand Maré-

chal, & aux autres mécontens qui s'étoient joints aux Dalécarliens : ils tâcherent de gagner les principaux par des offres avantageuses : mais ils ne rencontrerent que de l'opiniâtteté dans ceux qui avoient quelque mérite ; & ceux qui vouloient bien traiter, avoient si peu de considération dans le parti, & tant de prétentions, qu'ils ne crurent pas les devoir acheter si cher. Il réussirent mieux auprès des Dalécarliens ; ils obligerent ces Paysans d'envoyer des Députés à la Cour, sur l'espérance dont ils les flattèrent, que Gustave ne refuseroit rien à des gens à qui il devoit toute sa gloire & sa Couronne ; mais en effet, pour les amuser, afin qu'ils se tinssent moins sur leurs gardes.

1527.

Les Députés des Dalécarliens, séduits par les manieres timides

en apparence dont le Roi dissi-
1527. muloit leur révolte, crurent pres-
crire à leur gré toutes les conditions du Traité. Ils demanderent avec beaucoup de hauteur, au nom de leur Province & de tous les Catholiques du Royaume, que le Luthéranisme fût puni en Suede comme un crime capital; que l'on cassât les mariages des Prêtres & des Moines; qu'on restituât les cloches & l'argenterie des Eglises; qu'on fît brûler, sans distinction & sans égards pour personne, tous ceux qui seroient convaincus d'avoir mangé de la viande dans les jours défendus; que le Roi s'engageât, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, à ne passer jamais la riviere de Brunebec, qui sépare leur Province de la Vestmanie, sans leur avoir donné des otages pour la sûreté de leurs priviléges; & sur-

ſur-tout, que ce Prince & ſes Courtiſans repriſſent l'ancienne maniere de s'habiller, ſans emprunter davantage les modes & les parures des étrangers. 1527.

Guſtave flatta ces Députés de l'eſpérance d'obtenir une partie de leurs demandes, pendant qu'il ſe diſpoſoit toujours ſecrètement à les ſurprendre avec toutes ſes forces. Il n'eût pas plutôt appris que ſes Troupes étoient arrivées à une journée du rendez-vous qu'il leur avoit marqué, qu'il renvoya les Députés; & il leur ordonna de dire à leurs compatriotes, qu'il ne ſavoit point compoſer avec ſes Sujets, & qu'ils euſſent à ſe trouver en armes dans la plaine de Tuna, pour y recevoir la bataille qu'il étoit réſolu de leur préſenter à la tête de ſon Armée, ou qu'ils chaſſaſſent les mécontens de leur

Province, & qu'ils vinssent dé-
1527. sarmés lui demander pardon : sinon, qu'il mettroit tout dans leurs Villages à feu & à sang.

Il partit en même-tems en poste, pour se rendre à la tête de ses Troupes. Les Dalécarliens & les mécontens furent également surpris de la diligence & de la résolution de ce Prince. Au seul bruit de l'approche du Roi, la terreur & la défiance se répandirent dans leur armée. Turéiohanson & ceux de son parti craignoient que les Dalécarliens ne fussent gagnés secrètement, & qu'ils n'eussent fait leur paix en particulier aux dépens de leurs têtes ; & ces Paysans appréhendoient réciproquement d'être abandonnés de ces Seigneurs. Ils s'observoient mutuellement ; & la crainte d'être ennemis les rendit insensiblement ennemis.

L'Evêque de Scara & Tureiohanſon, ne ſe croyant pas en ſûreté dans le Camp des Dalécarliens, ſe ſauverent ſecrètement en Norvege, d'où ils ſe rendirent dans les Pays-Bas auprès de Chriſtierne. Les autres mécontens, épouvantés de leur fuite, ſe diſſiperent chacun de leur côté. Les Dalécarliens, ſe voyant ſans Chefs, prirent le parti d'obéir, & de ſe ſoumettre. Ils paſſerent dans la plaine de Tuna, où Guſtave les attendoit à la tête de ſon armée. Ce Prince les fit envelopper par ſa Cavalerie : il commanda en même-tems qu'on lui nommât les chefs de la révolte. Les Payſans, ſaiſis de frayeur, ne les eurent pas plutôt indiqués, que ce Prince leur fit couper la tête ſur le champ, afin d'arrêter, par un exemple & une ſévérité néceſſaire, l'humeur ſéditieuſe 1527.

1527. & inconſtante de ces Peuples. C'eſt ainſi que par un artifice innocent & une vigilance louable il ſut appaiſer une grande révolte, ſans qu'il en coutât de ſang à ſes Sujets, & ſans diminuer les forces de l'Etat.

Ce furent les derniers efforts d'une liberté effrenée & tumultueuſe, qui alloit céder la place à une autorité d'autant plus pacifique, qu'elle fut plus abſolue. Tout ploya depuis ſous la puiſſance du Prince : tout le monde embraſſa le Luthéraniſme, les uns par intérêt & pour faire leur cour, les autres portés par averſion pour la vie toute ſéculiere des Eccléſiaſtiques. Les Docteurs Luthériens en gagnerent quelques-uns, en leur perſuadant que les opinions de leur Maître, qu'on traitoit injuſtement de nouveautés, n'étoient autre cho-

ſe que le Chriſtianiſme des premiers ſiécles, dégagé de toutes 1527.
les ſuperſtitions des Moines; & il y en eut pluſieurs qui tâcherent de ſe le faire accroire, pour n'être pas obligés de quitter leurs biens & leur Pays.

Guſtave, voyant que la plus grande partie des Suédois avoit changé de Religion, ſe déclara enfin lui-même Luthérien. Il choiſit Olaüs Petri pour Paſteur de l'Egliſe de Stockolm, & il nomma à l'Archevêché d'Upſal ſon frere Laurent Petri. Il fit épouſer à ce nouveau Prélat une Demoiſelle de ſes parentes, afin que l'honneur de ſon alliance adoucît aux yeux du Peuple ce qu'un mariage ſi extraordinaire pouvoit encore avoir de ſcandaleux; peut-être auſſi dans la vue qu'une alliance ſi illuſtre lui tînt lieu de compenſation pour

les grands biens qu'il avoit détachés de ce riche Bénéfice. Le Roi se fit couronner quelque tems après par ce Prélat : la Cérémoni s'en fit à Upsal avec toutes les solemnités requises ; & ce Prince fit en même-tems Chevaliers tous les Sénateurs & les principaux Seigneurs de la Cour.

1528.

Toute la Suede étoit Luthérienne ; le Roi, les Sénateurs, les Evêques, & toute la Noblesse, faisoient profession publique de cette Doctrine ; mais comme la plupart des Curés de la Campagne, & les Ecclésiastiques du second ordre n'avoient pris ce parti que par contrainte, ou par foiblesse, on voyoit dans plusieurs Eglises du Royaume un mélange bizarre de cérémonies Catholiques & de Prieres Luthériennes : des Prêtres & des Curés mariés disant encore la

Meſſe en pluſieurs endroits ſuivant le Rituel & la Liturgie Romaine : on adminiſtroit le Sacrement de Baptême avec toutes les prieres & les exorciſmes que l'Egliſe a établis, & on enterroit encore les morts avec les mêmes prieres qu'on emploie pour demander à Dieu le ſoulagement des ames des fideles, quoique la doctrine du Purgatoire fût condamnée par les Luthériens. 1528.

Le Roi voulant établir dans ſon Royaume un culte uniforme, ſi néceſſaire pour la paix d'un Etat, ſur-tout dans une Monarchie, convoqua une Aſſemblée générale de tout le Clergé du Royaume, en forme de Concile National. 1529.

L'Aſſemblée ſe tint à Orbre Capitale de la Nericie, & le Chancelier Lardz-Anderſon y *Locc. l. 5. p. 276 Cazius Hiſtor. Ecclеſ. Suec.*

présida de la part du Roi. Les
1529. Evêques, les Docteurs & les Pasteurs des Principales Eglises composerent ce Concile Luthérien : ils reconnurent la Confession d'Ausbourg pour regle de leur Foi. Ils renoncerent solemnellement à l'obéïssance qu'ils devoient au Chef de l'Eglise : ils ordonnerent qu'on aboliroit entierement le culte de l'Eglise Romaine : ils défendirent qu'on fît à l'avenir aucune priere pour les morts ; ils emprunterent des Eglises Luthériennes d'Allemagne la maniere d'administrer le Baptême & la Cêne ; ils déclarerent le mariage des Prêtres légitime ; ils proscrivirent le célibat & les vœux des Religieux ; ils approuverent de nouveau l'ordonnance des Etats de Vesteras, qui les avoit dépouillés de leurs priviléges & de la plupart

de

de leurs biens ; & les Eccléſiaſ- 1529.
tiques qui firent ces Réglemens étoient preſque les mêmes qui, un an auparavant, avoient fait paroître tant de zele pour la défenſe de la Religion ; tant il eſt vrai qu'il n'y a quaſi perſonne qui réſiſte long-tems à la crainte de la perſécution, ou à l'eſpérance de la faveur.

Ils eurent cependant beaucoup de peine à abolir la pratique de l'Egliſe Romaine dans l'adminiſtration des Sacremens. Le Peuple, & les femmes ſur-tout, ſouffroient impatiemment qu'on eût retranché les cérémonies du Baptême, & les Prieres pour les morts. On entendoit des plaintes & des murmures ſur cela dans tout le Royaume. La plupart des femmes, par un excès de crainte, qui venoit peut-être autant de tempérament que de vertu, ap-

préhendoient que, faute de l'usage du sel & des exorcismes ordinaires, leurs enfans ne fussent pas bien baptisés : & un reste de Foi sur l'article du Purgatoire excitoit en elles une inquiétude pour leurs parens décédés, que toute l'éloquence des Pasteurs Luthériens ne pouvoit calmer.

1529.

Gustave, craignant que les plaintes & le mécontentement du Peuple ne causassent une nouvelle révolte, ordonna aux Pasteurs & aux Ministres Luthériens, d'user de condescendauce pour ceux qui demandoient avec opiniâtreté les anciennes cérémonies, & de n'établir les nouvelles qu'autant qu'ils y trouveroient de disposition dans l'esprit des Peuples.

Ce Prince, ayant terminé l'affaire de la Religion, en entreprit une autre qui ne devoit pas

faire entrer moins d'argent dans 1530.
ses coffres. La plupart des Provinces de Suede étoient autrefois remplies de vastes forêts. Les Rois Olaüs Trætelga, Amund, & quelques-uns de leurs successeurs en firent défricher la plus grande partie : ils donnerent L'AN 861.
ces nouvelles Terres à titre de Fief à la Noblesse, à condition de payer une certaine redevance à la Couronne. Les Seigneurs & les Gentilshommes s'étoient exemptés insensiblement, à la faveur des guerres civiles, de payer ces anciens droits, & une longue prescription en avoit aboli entièrement l'usage. Le Roi fit revivre ces droits : il demanda à la Noblesse qu'elle abandonnât les Fiefs, ou qu'elle se soumît d'en payer les redevances. Les demandes & les prétentions de ce Prince étoient peu différentes

des Loix & des ordres les plus
1530. abſolus. La Nobleſſe, effrayée de cette recherche, demanda à compoſer : les principaux de chaque Province traiterent avec le Chancelier : ils convinrent de payer au Roi dix marcs d'argent pour chaque Fief, &, comme on l'appelloit en ce tems-là, pour chaque Terre tributaire de la Couronne.

Tout ſuccédoit à ce Prince ſelon ſes deſirs, & au-delà même de ſes eſpérances. Le changement qu'il venoit de faire dans la Religion lui paroiſſoit la plus heureuſe & la plus importante affaire de ſon Regne : il lui ſembloit qu'il avoit conquis la Suède une ſeconde fois ſur le Clergé qui ne lui étoit pas moins redoutable que les Danois. De tous ſes ennemis, il n'y avoit plus que Chriſtierne qui lui donnât de l'inquiétude.

Ce Prince étoit toujours retiré en Flandres, d'où il follicitoit continuellement l'Empereur fon beau-frere de contribuer à fon rétabliffement. Guftave entretenoit auprès de lui des efpions, qui l'avertirent que ce Prince faifoit des levées de Troupes dans toute la Hollande. Ces nouvelles lui firent croire qu'on alloit enfin voir éclore les menaces & le deffein d'une defcente dans les Royaumes du Nord, & que la Suede & le Danemarck alloient devenir le théâtre de la guerre. Il en donna avis auffi-tôt au Roi Frideric, & il fongea en même-tems à fe fortifier contre la Maifon d'Autriche par quelque alliance confidérable : il crut que les Princes Luthériens d'Allemagne, jaloux & inquiets de la puiffance de l'Empereur, feroient plus difpofés à 1530.

1530. entrer dans ſes intérêts par la conformité de Religion. Dans cette vue, il fit demander en mariage la fille aînée du Duc de Saxe-Lawembourg. Le Duc, charmé de la valeur & de la réputation de Guſtave, lui accorda avec plaiſir la Princeſſe ſa fille : il la fit conduire avec une eſcorte nombreuſe à Lubec. Guſtave l'y envoya prendre avec toute ſa Flotte, qui l'emmena heureuſement à Stockolm, où le mariage ſe célébra avec toute la joie & la magnificence ordinaires en pareilles fêtes. Le Roi fit paſſer en même-tems auprès du Duc de Saxe, ſon beau-pere, le fils du défunt Adminiſtrateur, ſous prétexte de le faire voyager; mais en effet, pour ôter de devant les yeux des Suédois un jeune Prince à qui il ſembloit que la Couronne appartenoit, & dont

la préſence excitoit la compaſ- 1530.
ſion des plus modérés, & pouvoit ſervir de prétexte aux mécontens.

A peine les cérémonies des noces de Guſtave étoient achevées, qu'il apprit que Chriſtierne faiſoit enfin embarquer ſecrètement beaucoup de Troupes dans un Port de Hollande. Il dépêcha un nouveau Courier au Roi de Danemarck, comme ils en étoient convenus, & il ſe rendit en même-tems à la tête de ſon armée, pour obſerver les ennemis, & pour empêcher les mécontens & les Catholiques de favoriſer la deſcente de ce Prince.

L'Empereur l'avoit toujours flatté de l'eſpérance de le rétablir lui-même dans ſes Etats à la tête de toutes les forces de l'Empire : mais la guerre preſque

continuelle, qu'il avoit avec la
1531. France, ne lui permettoit guères de ſonger à cette expédition. Chriſtierne, rebuté de ne voir nul effet de ſes promeſſes, & ennuyé ſur-tout de repréſenter ſi long-tems, dans un Pays étranger, le triſte perſonnage de Roi ſans Couronne, réſolut de tenter avec quelques Troupes qu'il avoit ramaſſées, de rentrer dans ſes Etats.

Tureiohanſon, toujours brave dans les Conſeils, ne ceſſoit d'exhorter ce Prince à faire quelques entrepriſes ſur la Suede. Il lui repréſentoit, pour le flatter & pour ſe rendre néceſſaire, que tous les Suédois au déſeſpoir du changement de Religion, lui tendoient les mains, & ſoupiroient après ſon rétabliſſement; qu'il ne demandoit lui-même que trois mille hommes de Ca-

valerie pour débarquer en Suède ; & qu'il étoit sûr que la premiere Messe qu'il feroit dire dans son Camp, attireroit tous les mécontens, & jusqu'aux Soldats de Gustave ; que ce Prince si habile en apparence, & si grand politique, venoit de signer son abdication dans l'Assemblée Ecclésiastique d'Orebro, où l'on avoit aboli entierement la Religion Catholique ; qu'excepté un petit nombre de Courtisans, & quelques Officiers de guerre à qui il avoit fait part des dépouilles du Clergé, tout le reste de la Nation détestoit sa tyrannie & le changement de Religion. Il ajouta qu'il s'étoit défait de la Cavalerie étrangere, & que son Infanterie n'étoit composée que des milices ordinaires, qui passeroient en foule sous ses Enseignes, sitôt qu'il auroit fait pu-

1531.

1531. blier qu'il ne revenoit en Suède que pour rétablir la Religion & le Clergé.

Christierne, ébloui de ces raisons, se détermina à tenter le sort des armes : il avoit environ dix mille hommes, tous aventuriers de différentes Nations, qu'il avoit ramassés pendant sa retraite dans les Pays-Bas ; il en chargea trente Vaisseaux, & partit d'un Port de Hollande, dans le dessein de faire sa descente en Norvege. Il y avoit peu de Troupes dans ce Royaume, qui semble être assez défendu par la stérilité du terroir, & par les rochers & les montagnes, dont presque tout le Pays est couvert. Ce Prince savoit qu'il y étoit moins attendu que dans les deux autres Royaumes du Nord ; il espéroit entrer ensuite dans la Suede par la Gothie Occidentale, ou par la

Dalécarlie ; & il ſe flattoit que les Payſans irrités du ſupplice de leurs Compatriotes, prendroient de nouveau les armes, & ſe déclareroient en ſa faveur. 1532.

Ce Prince fut battu pendant ſa route d'une horrible tempête, qui écarta toute ſa Flotte, & qui fit périr quelques Vaiſſeaux : il penſa lui-même faire naufrage proche les côtes de Norvege. Ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'il gagna le Golfe de Bahus avec le reſte de ſa Flotte. Il débarqua ſes Troupes ſans trouver perſonne qui s'oppoſât à ſa deſcente. Il avoit deſſein de paſſer dans la Gothie Occidentale, où il eſpéroit faire ſubſiſter ſes Troupes plus aiſément que dans la Norvege : mais ayant appris que Guſtave avoit fait avancer un Corps conſidérable de Cavalerie, pour lui dé-

fendre l'entrée de cette Province, il fut contraint de tourner du côté du Nord, & vers la Dalécarlie. Il aſſiégea Obſlo, qui ſe trouvoit ſur ſon chemin. Cette Ville n'étant point en état de faire réſiſtance lui ouvrit ſes Portes. Il força enſuite le Château de Carloſtat, & ſe rendit maître quelques jours après de Congel. Ces petits ſuccès attirerent dans ſon armée quantité de Payans Norvégiens, qui ne prirent les armes que dans l'eſpérance de piller les frontieres de Suede. L'Archevêque Trolle ſe rendit auprès de lui, à la tête de quelques Troupes qu'il avoit levées dans le Brandebourg. Chriſtierne n'étoit guères plus Catholique que Guſtave : mais il avoit intérêt de le paroître, parce que ſon ennemi s'étoit déclaré Luthérien ; & il ne pou-

voit eſpérer de le chaſſer, & de ſe rétablir, que par le moyen du Clergé & des Catholiques. Il fit publier une Amniſtie générale, en forme de manifeſte, que les Emiſſaires de l'Archevêque répandirent avec ſoin dans toute la Suede : il proteſtoit dans cet écrit, qu'il ne revenoit principalement dans le Royaume que pour défendre la Religion : ſes créatures publioient que l'adverſité l'avoit heureuſement corrigé ; qu'il étoit devenu doux, affable, bien-faiſant, & ſur-tout qu'il avoit repris en Flandres, & auprès de la Maiſon d'Auttiche un attachement inviolable pour la Religion Catholique. 1532.

Ces diſcours & ſon manifeſte attirerent dans ſon parti, & juſque dans ſon armée, pluſieurs Catholiques Suédois, & entr'autre quelques Dalécarliens, qui

1532. l'inviterent de paſſer dans leur Province. Ces Payſans ſouffroient impatiemment qu'on eût changé les cérémonies de l'Egliſe ; & ſur-tout ils ne pouvoient s'accoutumer à entendre chanter les louanges divines en leur langue. Ils offrirent à Chriſtierne de prendre les armes, & de ſe ſoulever en ſa faveur, ſitôt qu'il entreroit dans leur Province, pourvu que de ſon côté il voulût s'engager à faire brûler tous les Luthériens, quand il ſeroit rétabli ſur le Trône.

Chriſtierne eût bien ſouhaité de pouvoir paſſer dans la Dalécarlie : mais il en fut empêché par la neige qui couvroit toutes les montagnes qui ſéparent cette Province du Royaume de Norvege. Cependant, comme il ne vouloit pas laiſſer ſes Troupes inutiles, il s'avança du côté

d'Aggerhus, qu'il aſſiégea malgré la rigueur de l'hiver. Magnus Gyllenſtiern, Seigneur Danois & Vice-Roi de Norvege, ſe jeta dans cette Place. Chriſtierne employa inutilement les promeſſes & les menaces pour le gagner : ce Seigneur fut inébranlable. Il dépêcha pluſieurs Couriers l'un ſur l'autre au Roi Frideric, pour lui donner avis de la deſcente de ſon ennemi : il lui fit ſavoir que ce Prince avoit beaucoup de peine à recouvrer des vivres, & il l'aſſura que le froid ſeul & la neige défendoient ſi bien Aggerhus, qu'il ſe voyoit en état d'attendre tranquillement plus de quatre mois le ſecours de Danemarck. 1532.

Frideric fit embarquer des Troupes ſur ſa Flotte, ſitôt que la mer fut dégagée des glaces : il donna la conduite de cette ar-

1532. mée à Canut Gyllenſtiern, élu Evêque d'Odenſée en Fionie, & à Eric Gyllenſtiern, tous deux freres du Vice-Roi de Norvege. Frideric fit choix de ces deux Seigneurs, comme plus intéreſſés à la défenſe de leur frere, & dans la vue qu'ils feroient de puiſſans efforts pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un Prince, qui, malgré la foi de tous les Traités, faiſoit ordinairement peu de quartier à ſes ennemis.

Guſtave de ſon côté fit pluſieurs détachemens de ſon armée, pour couvrir toute la frontiere de Suede : il ordonna aux Commandans de ſes Troupes d'obſerver les mouvemens de Chriſtierne, & d'agir de concert avec les Généraux de Frideric ; il fit paſſer un nombre conſidérable de Troupes dans la Dalécarlie,

calie, pour empêcher les Payſans de remuer ; & il ſe tint lui-même à la tête de ſon armée, pour contenir les Catholiques & les mécontens dans l'obéiſſance. Les deux freres Gyllenſtiern, ayant monté la Flotte de Frideric, mirent à la voile : ils tinrent leur route du côté de la Norvege, dans le deſſein de combattre la Flotte de Chriſtierne. Ils trouverent les Vaiſſeaux de ce Prince dans le Golfe de Bahus : ils les attaquerent ; & après un combat qui dura un jour entier, ils les brûlerent tous, ſans qu'il en échapât un ſeul. Ils mirent enſuite à terre les Troupes de débarquement, qui marcherent en même-tems au ſecours du Vice-Roi. 1532.

Chriſtierne, ayant appris la perte de ſes Vaiſſeaux & la deſcente des Danois, leva le Siége

1532. d'Aggerhus. Il voulut encore tenter d'entrer en Suede par la Gothie Occidentale : mais il trouva en ſon chemin trois mille chevaux Suédois qui s'oppoſerent à ſon paſſage. Il ſe vit alors preſſé par les Danois & par les Suédois qui agiſſoient de concert, & qui s'avançoient pour le combattre. Il ſe jeta dans la petite Ville de Congel, & il s'y retrancha, plutôt pour différer ſa perte de quelques jours, que dans l'eſpérance de ſe ſauver. Il ſe trouva inveſti de tous côtés, enfermé dans des montagnes affreuſes, & encore couvertes de neiges. Il n'avoit ni vivres, ni proviſions ; & la faim le preſſoit encore plus que ſes ennemis. Les malheurs de ce Prince lui aigrirent l'eſprit, qui n'étoit que trop ſuſceptible de colere & d'emportement. Il ſoupçonna

Tureiohanſon qui lui avoit dit en Flandre que Guſtave avoit peu de Cavalerie, de s'entendre avec ce Prince; & le regardant avec des yeux pleins de fureur, & qui ſembloient lui annoncer la mort, il lui demanda ſi c'étoient des eſcadrons de femmes Suédoiſes que toutes les Troupes qu'on voyoit répandues du côté de la Gothie. Le Grand Maréchal vouloit lui répondre, & ſe juſtifier : mais il lui commanda de ſe retirer, & on trouva le lendemain ce Seigneur dans les rues de Congel qui nageoit dans ſon ſang ; & qu'on avoit égorgé la nuit, apparemment par les ordres ſecrets de Chriſtierne. 1532.

Cependant ce malheureux Prince ſe trouvoit preſſé de plus en plus par la faim. Ses ennemis occupoient tous les paſſages, & ils s'y étoient retranchés d'une

1532. maniere qu'on ne pouvoit pas même les contraindre d'en venir à un Combat. La faim combattoit pour eux ; & dans un état si misérable, Christierne ne pouvoit pas même espérer la triste consolation de mourir l'épée à la main. La plupart de ses Troupes périrent de misere : ses Soldats pressés par la faim désertoient même à sa vue : il n'y avoit plus ni ordre, ni commandement. La mort, qui paroissoit inévitable, fit abandonner un Prince qu'on n'aimoit pas, & qu'on ne craignoit plus : plusieurs Officiers de son armée passerent dans le Camp des Danois ; & ils se trouverent bienheureux qu'on voulût leur donner du pain, pour prix de leur liberté.

L'Evêque d'Odensée, touché de compassion pour un Prince qui avoit été autrefois son Sou-

verain lui fit propoſer une entrevue. Chriſtierne s'étant trouvé au lieu de la conférence, ce Prélat l'exhorta de ſe rendre, plutôt que de périr de faim & de miſere : il lui dit qu'il pouvoit encore faire un accommodement utile avec le Roi ſon oncle, & qu'il y avoit aſſez de Souverainetés dans la Maiſon Royale d'Oldenbourg, pour qu'ils puſſent faire entr'eux un Traité également avantageux aux deux partis : il l'exhorta de venir à Copenhague ; il lui repréſenta que l'état malheureux de ſa fortune toucheroit infailliblement Frideric ; que dans une entrevûe, la force du ſang agiroit ſur le cœur de ce Prince : & il l'aſſura en même-tems, qu'en cas qu'il n'en pût obtenir des conditions honorables & conformes à ſa naiſſance & à ſa premiere Dignité, il 1532.

1532. s'engageoit à le ramener lui-même en Norvege, & jusques dans Congel, dont il reconnoissoit qu'il étoit encore maître, ou qu'il le feroit conduire en toute sûreté jusques sur les Terres de l'Empereur.

Christierne, flatté par ce discours, & pressé par ses Soldats, traita avec ce Prélat & avec ses deux freres qui commandoient les Troupes de Frideric. Il en obtint un sauf-conduit & des vivres pour l'Archevêque Trolle, & pour tous ceux qui avoient suivi son parti. Il se remit entre les mains de l'Evêque d'Odensée. Ce Prélat demeura encore quelque tems en Norvege, pour rétablir le calme dans ce Royaume. Il en partit avec Christierne, auquel il renouvella les assurances d'une sûreté inviolable. Mais ce Prélat s'étoit engagé

à des conditions délicates, & qui 1532.
paſſoient ſa commiſſion & ſes pouvoirs. Il ne ſavoit pas qu'un Prince ne pardonne guères les entrepriſes qu'on fait ſur ſa Couronne, & qu'un uſurpateur haſarde beaucoup en laiſſant la vie & la liberté à un Prince qu'il a dépouillé.

Chriſtierne ne fut pas plutôt arrivé à Copenhague, que le Roi Frideric l'envoya arrêter par le Capitaine de ſes Gardes. Il fut conduit dans le Château de Sonderbourg, malgré les proteſtations de l'Evêque d'Odenſée : il y fut enfermé pendant quatorze ans. Chriſtierne III, ſon couſin germain, fils & ſucceſſeur de Frideric, adoucit un peu la rigueur de ſa captivité. Il en coûta à ce malheureux Prince une renonciation expreſſe aux Couronnes de Danemarck, de

1532. Suede & de Norvege : on lui permit, après qu'il eut ſigné cet Acte, de ſortir pour prendre le plaiſir de la chaſſe ou de la pêche. Chriſtierne III lui aſſigna les revenus du Château de Calembourg & de l'Iſle de Sebergard pour ſon entretien, & il lui donna le Château de Coldinger pour ſa demeure. Il y fut traité en Prince juſqu'à ſa mort par un Seigneur Danois qui, ſous la qualité de Gouverneur du Château, veilloit cependant à ſa conduite, & devoit répondre de ſa perſonne.

L'Archevêque Trolle, unique & malheureux confident de ce Prince, ſe retira à Lubec à la faveur du ſauf-conduit qu'il avoit obtenu de l'Evêque d'Odenſée. Il y forma quelque tems après une ligue avec la Régence de cette Ville, & le Prince Chriſto-

phe

phe d'Oldenbourg, cadet de cette Maiſon. Le but des Confédérés étoit de délivrer Chriſtierne II, qui étoit encore dans le Château de Sonderbourg. Ce Prélat leva des Troupes, & prit lui-même les armes, parmi leſquelles il n'avoit déjà que trop profané la ſainteté de ſon caractere. Il fut bleſſé & pris dans un combat qui ſe donna dans la Fionie entre les Troupes de Chriſtierne III & celles de Lubec, & il fut conduit à Sleſvic en Holſace, où il mourut de ſes bleſſures. 1535.

Guſtave, heureuſement délivré de tous ſes ennemis, régna dans la ſuite ſans inquiétude, & avec autant d'autorité que s'il fût né ſur le Trône. Tous les Princes de l'Europe, qui n'étoient pas dépendans de la Maiſon d'Autriche, lui donnerent des mar-

ques éclatantes de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite & de ſa valeur. François premier, Roi de France, nonobſtant la différence de Religion, lui envoya l'Ordre de Saint Michel, le ſeul qui fût établi dans ce tems-là en France. Il ſe fit même une ligue défenſive entre ces deux Princes contre l'Empereur & la Maiſon d'Autriche, & ils s'engagerent par leur Traité à s'aſſiſter mutuellement, en cas de guerre, de ſix mille hommes ſoudoyés; & même de vingt-cinq mille hommes & de cinquante Vaiſſeaux, ſi le Prince attaqué & en guerre le requéroit, à condition d'en payer l'entretien & la dépenſe. Guſtave fut le premier Roi de Suede qui fit connoître de quel poids ce Royaume pouvoit être dans les affaires générales de l'Europe. Les Princes de

1535.

1542.

la ligue de Smalkalde l'invitè-
rent de s'unir avec eux pour la 1542.
défenſe commune de leur Religion, & ils ſe trouverent heureux & honorés d'avoir un ſi grand Roi dans leur parti.

Il ne manquoit au bonheur de ce Prince que de voir ſa Couronne, qui étoit élective, aſſurée à ſes enfans, & à ſa poſtérité. C'étoit une affaire d'autant plus difficile, que la Nobleſſe étoit infiniment jalouſe de ce droit, & qu'elle n'ignoroit pas que la ſucceſſion héréditaire entraîneroit la puiſſance abſolue, & ruineroit inſenſiblement tous les priviléges de la Nation.

Le Roi ne laiſſa pas de convoquer les Etats Généraux à Veſteras, dans la vue d'y faire abolir le droit & l'uſage de l'élection. Ce Prince habile repréſenta à toute l'Aſſemblée les ſervi-

1542. ces que sa Maison avoit rendus à la Suede, & en même-tems il fit souvenir les Députés de tous les malheurs que les brigues & les différens partis avoient causés dans le concours des élections. Il ne se trouva personne dans les Etats qui osât s'opposer à ses desseins. Les Chefs des premieres Maisons & les anciens Sénateurs avoient péri dans le massacre de Stockolm, & les jeunes Seigneurs étoient nés depuis son Regne, & accoutumés à une obéissance aveugle : il ne paroissoit plus aucune trace de la premiere liberté, & de la forme de l'ancien Gouvernement. Les Députés consentirent avec beaucoup de soumission à supprimer le droit d'élection, en faveur du Prince Eric & des autres Princes ses enfans & leurs successeurs, tant en ligne directe que collatérale.

On fit un Acte ſolemnel de cette renonciation, qui fut appellé l'union héréditaire, & qui aſſura la Couronne & la puiſſance abſolue à ſes enfans & à ſes ſucceſſeurs. Chriſtierne III, Roi de Danemarck, n'apprit cette nouvelle qu'avec beaucoup de chagrin & de jalouſie. Les Danois conſervoient toujours leurs anciennes prétentions ſur la Suede. L'union héréditaire minoit abſolument l'union de Calmar. Chriſtierne écartela dans ſon Ecu les trois Couronnes, qui ſont les armes particulieres de Suede, comme une proteſtation publique de ſes droits, & ſous prétexte apparemment, que la Reine Marguerite de Valdemar avoit régné ſur les trois Royaumes du Nord; quoique peut-être par une pareille raiſon les Rois de Suede euſſent pris ces 1542.

trois Couronnes pour armes,
1544. puisqu'on les trouvoit dans l'Ecu & les Sceaux des Rois S. Eric, Birger second, dès le milieu du douzieme siecle.

Gustave envoya des Ambassadeurs à Christierne pour se plaindre de cette entreprise : mais il ne put rien obtenir de ce jeune Prince ambitieux, fier de quelques avantages qu'il avoit remportés sur les Villes Anséatiques, & entêté sur-tout de ses anciennes prétentions. Le Roi se trouvant avancé en âge, affoibli & cassé par les fatigues de la guerre, dissimula son ressentiment. Il ne trouva pas à propos de s'engager dans une nouvelle guerre, ni de commettre sa fortune & celle de ses enfans, dans un tems où il conservoit son autorité, plutôt par sa réputation que par ses armes. Il savoit

combien vaines étoient des pré- 1546.
tentions ſans jouiſſance, contre la poſſeſſion actuelle où il étoit de la Couronne, & qu'il venoit d'aſſurer à ſa poſtérité par un Acte ſolemnel : il mit adroitement l'affaire en négociation ; & les deux Rois convinrent, par un Traité fait à Bromſebroo, d'en ſurſeoir la déciſion juſqu'à cinquante ans.

Guſtave, ayant établi une Paix ſolide dans ſes Etats, ne ſongea plus qu'à y faire fleurir le Commerce. Il reçut indifféremment dans ſes Ports les Vaiſſeaux Marchands des François & des Hollandois, pour ſe tirer de la dépendance de la Ville de Lubec, qui s'étoit emparée de tout le négoce de la Suede. Ce Prince fit enſuite conſtruire pluſieurs Citadelles ſur les frontieres de ſon Royaume, & il bâtit en diffé-

1546. rens endroits des Maiſons Royales, avec une magnificence peu connue auparavant des Suédois. Il ne ſéjournoit guères cependant dans un même endroit : il parcouroit ſucceſſivement toutes les Provinces ; il étoit toujours accompagné d'une Cour nombreuſe, qui excitoit la curioſité & l'admiration des Peuples ; & qui ſervoit à les accoutumer, par ſon exemple, à révérer l'autorité du Prince. Il ſignoit lui-même les ordres & les dépêches : toutes les affaires alloient directement à lui ; il écoutoit tout le monde avec bonté, & rendoit juſtice avec exactitude, & même avec beaucoup de ſévérité. Religion, Finances, Bâtimens & juſqu'aux différends & aux Procès de ſa Nobleſſe, tout lui étoit rapporté. Il gouvernoit dans la Paix ſans Miniſtre, comme il

avoit fait la guerre ſans Généraux : il régnoit lui ſeul ſans favori, & même ſans maitreſſe, n'ayant pour objet que ſa gloire, & que la félicité & le repos de ſes Sujets. Il ſongea peu de tems avant ſa mort à marier le Prince Eric ſon fils aîné, & à fortifier ſa Maiſon par quelque alliance conſidérable : il jeta les yeux ſur Eliſabeth Reine d'Angleterre, que les plus grands Princes de l'Europe recherchoient avec empreſſement. Cette habile Princeſſe leur donnoit tour à tour des eſpérances, ſelon ſon inclination & les différens intérêts de ſon Etat ; mais il parut par ſa conduite, qu'elle avoit pris une réſolution ſecrète de n'en épouſer jamais aucun. 1546.

Guſtave lui envoya des Ambaſſadeurs, pour lui propoſer une alliance étroite entre les deux

1546. Nations ; & le Chef de l'Ambassade étoit chargé de pressentir le goût & les inclinations de la Reine au sujet de ce mariage. Denys Beuré, Gouverneur du Prince, avoit obtenu cette commission : il étoit François de naissance, mais Calviniste zélé, & qui se flattoit à la faveur de ce mariage, sous le Regne d'Eric, de pouvoir un jour établir le Calvinisme en Suede.

La Reine reçut avec des marques extérieures de bienveillance, tout ce qu'il lui proposa de la part du Roi son Maître au sujet du commerce & de l'alliance entre les deux Nations : elle s'expliqua même d'une maniere favorable, quoiqu'en termes généraux, au sujet du Prince Eric. L'Ambassadeur, ayant pris pour des engagemens effectifs tout ce que cette Princesse avoit dit d'o-

bligeant du fils de son Maître, s'en retourna promptement à Stockolm, comme s'il eût consommé sa négociation. Il assura le Roi à son retour qu'il ne manquoit que la présence du Prince pour achever cette grande affaire, & qu'il ne doutoit pas que sa bonne mine & son mérite ne déterminassent la Reine en sa faveur. Le Prince Eric, prévenu par son Gouverneur, sollicitoit instamment le Roi son pere de consentir qu'il passât en Angleterre; mais Gustave, jaloux de la gloire de sa Maison, ne vouloit point exposer l'héritier présomptif de sa Couronne à un refus, ni consentir qu'il sortît du Royaume qu'il n'y eût des articles signés. 1546.

Peut-être même qu'une raison encore plus importante, quoique plus secrète, l'obligea à rejeter ce voyage. Le Prince Eric

étoit né avec beaucoup de gra-
1546. ces de la nature, le visage & le port majestueux, un air d'empire & d'autorité, du feu & de l'ardeur dans toutes ses manières, & certaine impétuosité que le Peuple prend volontiers pour de la valeur & du courage: mais ces avantages & ces graces extérieures étoient effacées par des défauts secrets que le Roi son pere connoissoit, & qu'il ne vouloit pas que les Anglois pénétrassent. Ce Prince avoit hérité de la Reine sa mere une espece de transport dans la tête, & un égarement de sa raison qui lui prenoit par accès, & qui se tournoit toujours du côté de la fureur. Cette maladie lui avoit laissé une impression de chagrin qui se répandoit sur tous ceux qui l'approchoient; & dans sa meilleure santé, il faisoit paroî-

tre une dureté de cœur & une férocité dans ses mœurs, qui faisoient craindre sa domination, avant même qu'il fût désigné & reconnu pour successeur du Roi son pere. 1546.

Ces raisons avoient plus d'une fois fait naître la pensée à Gustave de laisser sa Couronne à son second fils, Prince généreux, bienfaisant, & qui par ses caresses & ses manieres pleines de bonté s'étoit fait des créatures dévouées de tous ceux qui devoient être les Sujets de son frère : mais le Roi craignant d'exciter par cette préférence une guerre civile dans sa famille & dans le Royaume, résolut de régler sa succession selon l'ordre de la naissance. Cependant, pour contenter le Prince Eric, à qui son Gouverneur avoit inspiré une passion violente pour le ma-

1546. riage d'Angleterre, il consentit à la fin que le Prince Jean son second fils passât à Londres, sous prétexte de voyager, & qu'il tâchât de tirer un aveu & des paroles positives de la Reine.

Ce jeune Prince étant arrivé à la Cour d'Angleterre, fut reçu d'Elisabeth avec beaucoup de démonstrations de joie. Elle le traita magnifiquement, elle l'invita à des parties de chasse, & le mit de tous ses plaisirs : enfin, cette habile & adroite Princesse, qui faisoit servir ces projets différens de mariage à ses intérêts & à sa politique, n'oublia rien pour éblouir ce jeune Prince, & pour lui faire comprendre que sa présence & les propositions dont il étoit chargé, lui étoient également agréables : mais elle se défendit d'entrer plus particulierement en matiere, sur ce

qu'elle difoit que l'état préfent de 1546.
fes affaires ne lui permettoit pas de conclure ce mariage auffi-tôt qu'elle l'eût pu fouhaiter : prétexte ordinaire dont elle amufoit tous les Princes qui s'attachoient à elle, & qu'elle fouffroit volontiers pour amans, mais qu'elle ne pouvoit fe réfoudre d'accepter pour maris.

Le retour du Prince Jean en Suede fit comprendre aifément au Roi que le Prince Eric fon fils aîné ne feroit pas plus heureux à la pourfuite de ce mariage que le Roi d'Efpagne, le Duc d'Alençon, l'Archiduc, le Comte de Leiceftere, Milord Courtenay, & tant d'autres que cette Princeffe flattoit de cette efpérance tour à tour, & fouvent en même-tems. Mais le Prince Eric, entêté & prévenu pas fon Gouverneur, crut que fa préfence

1546. triompheroit de tous les obstacles ; il accusa même le Prince son frere d'avoir traversé cette affaire par jalousie de son élévation, & peut-être par des vues d'intérêt. Il fit agir par prieres & par menaces tous les Sénateurs & les Ministres du Roi son pere, pour obtenir la liberté de faire ce voyage. Gustave craignant que cet esprit farouche & indomptable ne partît sans son consentement, ou qu'il ne causât quelques troubles dans le Royaume, lui permit enfin de passer en Angleterre, & nomma les personnes qui le devoient suivre & accompagner.

Il fit ensuite son testament & le partage des Princes ses enfans. Il laissa sa Couronne au Prince Eric : il donna le Duché de Finlandie au Duc Jean, la Gothie Orientale à Magnus, & la Sudermanie

dermanie à Charles. Ces Princes devoient posséder ces Provinces à titre de Principauté, quoique toujours relevantes de la Couronne de Suede pour la Foi & hommage. 1546.

Le Prince Eric ne vit ce partage qu'avec beaucoup de jalousie & un violent chagrin. Il fut sur le point de prendre les armes pour en demander la révocation : mais la crainte de Gustave, qui étoit le Roi de ses enfans, comme du reste de ses Sujets, l'empêcha d'éclater. Il dissimula son ressentiment, dans la résolution de se faire justice lui-même, quand il seroit dépositaire de la Souveraine puissance. Il se disposoit à partir pour l'Angleterre, lorsqu'il fut retenu dans le Port d'Elfsbourg par les nouvelles de la mort du Roi son pere.

Ce Prince se sentit attaqué

à Stockolm d'une fievre interne qui le consuma insensiblement. Il ne relâcha rien pour cela de son travail & de son application : il voulut régner jusqu'au dernier moment de sa vie. Peu d'heures avant que de mourir, il envoya querir le Secrétaire d'Etat, Eric Sténon, auquel il dicta des Mémoires qui concernoient les plus secrètes affaires du Royaume : il fit venir ensuite les Princes ses enfans : il leur recommanda l'union entr'eux, & l'obéissance au Prince Eric, qui alloit devenir leur Souverain : il leur donna sa bénédiction, & les fit retirer aussi-tôt, de peur de s'attendrir parmi les larmes de toute sa famille ; il congédia même ses Médecins, qui dans cette extrémité, le flattoient encore de l'espérance de recouvrer sa santé. Il voulut employer

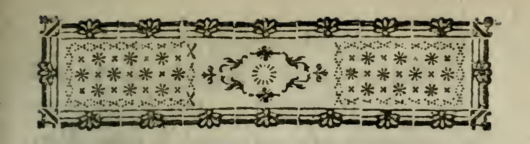
1546.

les derniers momens de sa vie à penser uniquement à Dieu. Il mourut tranquillement entre les bras des Officiers de sa Chambre, âgé de soixante-dix ans. Son Corps fut porté à Upsal, & ses obseques y furent célébrées par des éloges publics, par les larmes de tous ses Sujets, & par le souvenir de toutes les grandes actions dont sa vie avoit été remplie.

1546. 29 Septembre.

Ce Prince ne dût la Couronne de Suede qu'à sa valeur : il régna avec une autorité aussi absolue que s'il fût né sur le Trône. Il disposa à son gré de la Religion, des Loix & des biens de ses Sujets ; & cependant il mourut adoré du Peuple, & révéré par la Noblesse. On peut reprocher justement à la mémoire de ce grand Homme le malheur d'avoir introduit le Luthé-

ranisme dans son Royaume :
1546. quoique peut-être il ne prétendît d'abord que réformer quelques abus du Clergé, & tout au plus appliquer aux besoins pressans de l'Etat une partie des grands biens des Evêques : mais les suites funestes de cette entreprise ne permettent point d'excuser un Prince qui d'ailleurs mérite de si juste louanges. Il laissa son Royaume en paix avec tous ses voisins, fortifié par l'alliance de la France, & enrichi par le Commerce de toutes les Nations de l'Europe ; le Domaine Royal beaucoup augmenté, son épargne remplie, ses Arsénaux fournis abondamment, une Flotte considérable dans ses Ports, les Places frontieres fortifiées ; en un mot, la Suede redoutable à ses ennemis, & en état de se faire considérer par ses Alliés.



ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
DE SUEDE.

Toutes les Nations ont eu des Historiens qui ont parlé de l'antiquité de leur origine avec tant d'exagération & de partialité, que l'on ne peut guères s'assurer sur ce qu'en disent les Auteurs des anciennes Chroniques, & les Relations de ces tems si éloignés. La moindre convenance de nom a suffi à la plupart de ces Ecrivains, Anciens ou Modernes, pour choisir à leur gré parmi les Héros de

l'Antiquité, & jusques dans les premiers hommes, tel fondateur qu'il leur a plu donner à leur Patrie. Entre ces Historiens zélés pour l'honneur de leur Pays, ceux qui nous ont donné un corps entier de l'Histoire de Suede ont, ce me semble, renchéri sur tous les Ecrivains des autres Nations. Ils assurent que la Suede est la plus ancienne Monarchie, non-seulement du Nord, mais même de toute l'Europe. Selon ces Auteurs, ou trop crédules, ou passionnés, Magog, petit-fils de Noé, passa de la Scythie dans la Finlandie, & de là, en faisant le tour du Golfe Bothnique, dans la Gothie, où il établit son fils Gethar, ou Gog, que ces Historiens reconnoissent pour le premier Prince des Goths, & pour la tige de leurs Rois. Je n'entreprends point de décider ici cette fameuse question; si la Suede est la

Patrie originaire, ou ſeulement une Colonie des anciens Goths. L'une & l'autre opinion a ſes Partiſans : mais je ſuis perſuadé qu'on auroit bien de la peine à nous prouver quels ont été les premiers Habitans de ce Royaume ; de quelle contrée ils ſont paſſés, & dans quel tems ils s'y ſont établis. Il ne ſeroit pas moins difficile de prouver que la Suede ait eu des Rois preſque auſſitôt que des Habitans, comme ces anciens Chroniqueurs ſemblent le ſuppoſer. Il eſt aſſez vraiſemblable que les Peres & les Chefs de Famille ont été les premiers Princes de la Terre. Les hommes ne ſe ſont point déterminés tout d'un coup à choiſir l'Etat Monarchique ; & ce n'a été apparemment qu'après avoir éprouvé aſſez long-tems les incommodités d'une liberté tumultueuſe, qu'ils ſe ſont réunis ſous l'obéiſſance d'un Souverain.

Mais quand même quelque vieux Manuscrit auroit conservé fidelement les noms de plusieurs Seigneurs qui ont dominé en Suède, qui nous a dit qu'ils étoient Rois, ou simplement Princes de quelque contrée particuliere, & peut-être seulement Juges & Capitaines chacun dans leur Canton ? Il se peut même fort bien que la plupart de ces Chefs, dont on a conservé les noms, soient contemporains, & qu'ils aient gouverné en même-tems différentes Provinces ; mais que les Historiens les aient placés successivement dans leurs ouvrages afin d'avoir une plus longue suite de Rois pour remplir le vuide de leur Chronologie. On sait cependant que l'Histoire de Suede ne nous fournit d'époque fixe & suivie que vers le milieu du douzieme siecle. Avant ce tems-là, on trouve presque

par-

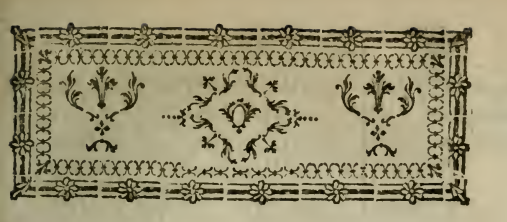
par-tout qu'obscurité, que confusion, que faits mêlés de fables, & embellis d'un faux merveilleux; le tout tiré des vieilles Légendes, ou d'anciennes Chansons en vers héroïques, qui faisoient toute l'Histoire de ces tems-là.

Dans ces siecles reculés, les Princes & les Héros sont toujours Géans, ou d'insignes Magiciens, qui signalent leurs forces & leur prétendu pouvoir par des brigandages & des cruautés inouies contre leurs ennemis. On ne connoissoit encore ni justice, ni honnêteté: ces vertus même n'avoient pas de nom parmi ces Peuples barbares; la force décidoit de tout; les plus violens étoient les plus estimés; & un Prince auroit été déshonoré qui auroit épousé une Princesse qu'il n'auroit pas ravie. Une bête sauvage tuée à la vue de tout le Peuple, ou un ennemi surpris & assas-

ſiné dans ſa maiſon, en faiſoient un Héros pendant ſa vie, & ſouvent un Dieu après ſa mort.

Je ne laiſſerai pas de donner tous les noms de ces anciens Rois, comme je les ai recueillis des Auteurs Suédois. Je commencerai par le Roi Eric premier, qui régnoit, ſi on les en croit, deux mille ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Je marquerai la Chronologie à côté, telle que ces Ecrivains la ſuppoſent; mais je n'aſſurerai rien juſqu'à ce que je deſcende à des tems moins éloignés, où la vérité commence à ſe faire connoître avec un peu de ſûreté & d'exactitude.





HISTOIRE FABULEUSE DE SUEDE.

ERIC I.

LA naiſſance de ce Prince nous eſt entierement inconnue : on n'eſt pas plus inſtruit des moyens dont il ſe ſervit pour ſe rendre maître de ſon Pays, ni de ce qui ſe paſſa ſous ſon Gouvernement. Quelques Auteurs rapportent qu'il envoya des colonies conſidérables dans les Iſles de la Cherſoneze Cimbrique, qui font aujourd'hui partie du Royaume de Danemarck. Les Hiſtoriens Danois ne conviennent pas du fait. Apparem-

An du monde. ment que cette prétendue Colonie a été supposée par quelque Ecrivain Suédois, pour attribuer à sa Nation l'honneur de l'antiquité, & même quelque supériorité sur ses voisins.

Uddo. Alo. Othen. Charles I. Biorn. Gethar. Gylso.

2020. Nous n'avons rien du regne de ces Princes, & la fable même nous manque : on a seulement conservé leurs noms ; quelques Auteurs les appellent Juges. On ne sait pas même s'ils ont gouverné en même tems, ou successivement différentes Provinces de ce Royaume.

Intervalle de 400 ans, où la fable ne fournit pas même de noms.

Othin.

Fameux Magicien, disposoit à son
2600. gré des vents, prenoit telle forme de bête sauvage qu'il vouloit, & n'ignoroit rien de ce qui se passoit dans les lieux les plus éloignés, par le moyen de deux Démons domestiques

qui lui en rendoient compte. Cette réputation le fit redouter par ſes ennemis, & révérer de ſes Sujets, qui, après ſa mort, le mirent au nombre de leurs Dieux. Les contes de Sorciers & de Magiciens étoient aiſément crus dans des pays & dans des ſiecles où regnoit l'ignorance.

An du monde.

Humbius.

Si on en croit les Hiſtoriens Suédois, ce Prince établit ſon fils aîné, appellé Dan, dans la Cherſoneze Cimbrique, à qui il donna le nom de Danemarck. Norus, ſon ſecond fils, paſſa par ſon ordre dans les Provinces du Nord, où il fonda le Royaume de Norvege. Il n'eſt pas difficile d'appercevoir que la convenance du nom de Dan avec Danemarck, & de Norus avec Norvege, a donné lieu à cette Hiſtoire. 2637.

Sigtrug.

On ne ſait ce que devint la poſtérité d'Humblus: l'Hiſtoire n'en dit 2712.

An du monde.

rien. Les Auteurs Suédois marquent seulement que Sigtrug s'empara de la souveraine puissance. Il paroît que la forme du Gouvernement n'étoit pas encore déterminée dans ce Royaume. Apparemment que la Couronne n'étoit héréditaire que quand les enfans du Roi se trouvoient assez puissans après sa mort pour se maintenir en sa place; & ils ne l'occupoient même qu'après s'être signalés dans quelque entreprise hardie & extraordinaire.

Suibdager.

2821. Roi de Norvege, conquête le Danemarck sur Gram, Roi de ce Pays. Les Suédois, charmés de sa valeur, & peut-être intimidés par sa puissance, le reconnurent pour leur Souverain; & par cette élection, il se vit en même-tems Maître absolu des trois Royaumes du Nord. L'Histoire marque ce Prince pour le premier étranger à qui les Suédois aient déféré leur Couronne.

An du monde.

Haſmud.

Fils & ſucceſſeur de Suibdager, périt dans une bataille qu'il donna contre les Danois. 2891.

Uffo.

Fils & ſucceſſeur de Haſmud, fit la guerre avec avantage contre les Danois. Hading, Roi de Danemarck, ſous prétexte d'une entrevue pour traiter de la paix, l'attira dans un endroit où il le fit aſſaſſiner. 2939.

Huning.

Frere & ſucceſſeur d'Uffo, après une guerre ſanglante qu'il fit au Roi de Danemarck, pour venger la mort de ſon frere, paſſa tout d'un coup d'une haine violente contre ſon ennemi à une amitié extrême. Ces deux Princes firent entr'eux une paix ſolemnelle, & jurerent même de ne ſe point ſurvivre. Huning, ſur un faux bruit, apprend quelque tems après, 2983.

que Hading ſon ami avoit été aſſaſſiné par ſa propre fille; il ſonge auſſitôt à dégager ſa parole, & à mourir : il aſſemble ſes amis & les principaux de ſes Sujets; il leur fait un repas magnifique, à la fin duquel il ſe jeta tout ivre dans une cuve d'hydromel, où il ſe noya. Hading apprend avec douleur ſa mort; mais ne voulant pas paroître moins généreux, il ſe pend lui-même courageuſement à la vue de tout ſon Peuple, ſi on en croit les anciennes Chroniques, ou plutôt les Chroniques des anciens événemens.

Regner.

3031. Fils & ſucceſſeur de Huning, fut reconnu pour Roi de Suede malgré les oppoſitions de Torilla ſa bellemere. Ce Prince gouverna ſes Sujets avec beaucoup d'équité & de modération ; mais ſes vertus pacifiques n'étoient pas du goût de ſes Sujets, gens féroces & barbares. Il n'en fut pas eſtimé, parce qu'il ne ravagea pas les Terres de ſes voiſins, & peut-

être parce qu'il ne fit pas assassiner ses ennemis particuliers. An du monde.

Hothebrod.

Fils & successeur de Regner, Prince belliqueux & entreprenant, porta ses armes avec succès contre les Finlandois, Russes, Esthoniens, & Curlandiens. Il attaqua ensuite Roé, Roi de Danemarck, qu'il tua à la tête de son armée. Cette victoire lui facilita la conquête de ce Royaume, mais sa domination dura peu de tems. Helgo, frere de Roé, fit soulever les Danois, défit & tua Hothebrod, & par cette victoire chassa les Suédois de Danemarck. Ces prétendues conquêtes de Royaumes n'étoient proprement en ce tems-là que des incursions que le victorieux faisoit sur le Pays ennemi. Il n'y avoit point de places fortes où l'on ne mît des garnisons pour contenir les vaincus. Les vainqueurs se retiroient après s'être chargés de butin, & les vaincus reprenoient bientôt les armes, & nommoient un nouveau Roi, ou

An du monde.

Capitaine, pour les commander.

Attila I.

3125. Fils & successeur de Hothebrod, épousa la mere de Rool, Roi de Danemarck. Ce mariage qui devoit produire la paix entre les deux Royaumes, & une intelligence parfaite entre deux Princes, ne servit qu'à allumer la guerre avec plus de fureur que jamais. La Reine de Suede s'empara des trésors du Roi son mari, & se retira auprès de son fils le Roi de Danemarck. Attila, pour se venger de cette perfidie, porte ses armes en Danemarck : Rool est défait & tué par un des Généraux du Roi de Suede, qui établit son frere Hother Roi de Danemarck.

Hother.

3174. Roi de Suede & de Danemarck, triompha des Danois qui s'étoient révoltés à l'instigation de Balder, Prince de cette Nation. Il porta ensuite ses armes contre les Russes,

& mourut dans cette expédition. An du monde.

Roderic.

Se rend célebre par ses conquêtes, & venge la mort du Roi son pere, par la défaite des Russes, Finlandois, Vuendes & Sclaves, qu'il soumit à son empire. 3252.

Attila.

Fils & successeur de Roderic, se battit en combat singulier, à la tête de son armée, contre Frovin, Général des Troupes de Vuermund, Roi de Danemarck. Attila tua son ennemi. Frovin laissa deux enfans, qui étant devenus grands passerent en Suede, & allerent offrir leurs services à Attila, comme des aventuriers qui cherchoient de l'emploi. Ils furent reçus dans la Maison du Prince, qu'ils assassinerent ensuite pour venger la mort de leur pere. 3336.

An du monde. *Botvuil. Charles II. Grimmer. Tordon. Gothar. Adolphe. Algot. Eric II. Lindorp.*

3351. La Chronologie fabuleuse marque seulement les noms de ces neuf Princes, sans nous raconter rien de leurs exploits, ni de la durée de leur regne.

Alaric.

3916. Sous le Regne de ce Prince, la Monarchie Suédoise paroît partagée en deux Royaumes. Alaric régnoit en Suede, & Gestiblinde dans les deux Gothies. Ce partage & la proximité de deux Nations féroces causerent entr'elles des guerres sanglantes. Alaric, selon la coutume de ce tems-là, fit appeller en duel Gestiblinde. Ce Prince, à cause de son âge avancé, refusa le combat; mais il substitua en sa place Eric, Prince de Norvege, qui étoit venu à son secours. Les deux Champions se battirent avec toute la fureur & l'opiniâtreté de gens qui veulent vain-

cre, ou mourir. Alaric ſuccomba ſous les armes de ſon ennemi : il fut tué dans le combat. Geſtiblinde, pour reconnoître la valeur d'Eric, lui fit déférer la Couronne de Suede, & il le déſigna en même tems pour ſon ſucceſſeur au Royaume de Gothie: ainſi, peu de tems après, ces deux Couronnes furent réunies ſur la tête de ce Prince.

An du monde.

Eric le Sage, III du nom.

Ce Prince vécut dans une profonde paix, & ne s'appliqua qu'à faire régner les Loix & la Juſtice. Ses Sujets, charmés de la douceur de ſon Gouvernement, lui donnerent le nom de Sage; & il le préféra à celui de brave, ou de courageux qu'il avoit juſtement mérité par la valeur qu'il avoit fait paroître dans ſon combat contre le Roi Alaric. 3922.

Haldan I.

Fils & ſucceſſeur d'Eric le Sage, ſe ſignale dans les guerres de Norve- 3943.

An de Jesus-Christ. ge, rétablit Fricdelef Roi de Danemarck sur le Trône de ses peres, dont il avoit été chassé par un Usurpateur. Ce Prince, étant de retour en Suede à la tête d'une armée victorieuse, voulut établir sa volonté seule pour regle du Gouvernement. Ses Sujets se révolterent; les Soldats de son armée & ses Capitaines l'abandonnerent, & il fut tué enfin par les Mécontens.

Sivard.

100. Fils de Haldan, fut reconnu pour son successeur, à condition de ne rechercher personne au sujet de la mort du Roi son pere. Sous le regne de ce Prince les Goths se séparerent encore une fois de la Monarchie Suédoise : ils élurent pour leur Roi un Prince de la Maison de leurs anciens Rois, appellé Charles. Ce Prince, pour se maintenir sur le Trône, fit alliance avec le Roi de Danemarck, appellé Harald, & lui donna sa fille en mariage. Sivard pour traverser cette alliance, ou pour se fortifier d'une pareille, donna sa fille Ulvilda à

Frothon, frere du Roi de Danemarck, qui, par la réputation de sa valeur, avoit plus de crédit parmi les Danois, que le Roi son frere par sa dignité. Les deux freres se brouillerent au sujet de ces alliances: la guerre civile s'aluma en Danemarck: les plus braves se rangerent du côté de Frothon. Il livra bataille au Roi son frere, le défit & le tua de sa propre main dans la chaleur du combat. Le Roi Harald laissa deux enfans, Haldan & Harald. Ces deux jeunes Princes ne respiroient que la vengeance de la mort de leur pere. Ils surprirent Frothon dans sa maison, le brûlerent vif, & lapiderent la Reine Ulvilda. Cette furieuse vengeance, qui passoit parmi ces Peuples barbares pour un acte de la plus haute générosité, fit accourir tous les Danois sous leurs enseignes; ils passerent en Suede, donnerent bataille au Roi Sivard, taillerent en pieces ses Troupes, & le tuerent dans le combat.

An de Jesus-Christ.

An de Jesus-Christ.

Eric IV.

Les deux freres victorieux partagerent entr'eux leurs conquêtes,
169. Harald prit pour lui le Danemarck, & Haldan resta en Suede : mais les Suédois lui opposerent Eric, petit-fils de Sivard. Cela excita une nouvelle guerre civile. Eric fut victorieux quatre fois sur terre : mais Harald étant venu au secours de son frere avec une grosse flotte, Eric fut défait dans un combat naval ; & il se précipita dans la mer, plutôt que de se rendre à ses ennemis.

Haldan II.

181. Fut reconnu pour successeur d'Eric, selon l'usage de ce tems-là, où la Couronne & les biens du vaincu étoient toujours le prix du victorieux. Ce Prince tua de sa main deux Géans d'une énorme grandeur, & se battit ensuite seul contre Sivard & sept fils qu'il avoit, que Haldan tua dans un combat singulier. Ces actions.

tions lui attirerent l'admiration des Suédois, qui célebrerent ſes louanges dans leurs chanſons héroïques, & après ſa mort, le compterent parmi leurs plus grands Héros. An de Jeſus-Chriſt.

Unguin.

Haldan déſigna ce Prince, qui étoit déjà Roi des Goths, pour ſon ſucceſſeur à la Couronne de Suede : mais les Suédois, jaloux du privilege qu'ils avoient de ſe choiſir eux-mêmes un maître, élurent Raguald pour les gouverner. Une bataille décida de ce différend, & de la vie d'Unguin, qui fut tué par Raguald. 194.

Raguald.

Ce Prince, non content d'avoir défait & tué le Roi Unguin, pourſuivit Siguald ſon fils juſqu'en Danemarck où il s'étoit retiré. Ce Prince, aſſiſté des Danois, lui donna bataille dans l'Iſle de Zeéland, & le tua de ſa propre main à la tête des deux armées. 203.

An de Jesus-Christ.

Amund.

820. Fils & successeur de Raguald : ce Prince ne fit aucune entreprise considérable pendant son Regne; mais il eut quatre fils, qui, s'étant attachés à la Cour du Roi de Danemarck, y causerent de grands troubles. Les Chroniques disent qu'en ce tems-là les jeunes Princes voyageoient dans les contrées voisines, & cherchoient des aventures & des périls dignes de leur valeur & de leur courage. Quelque Géant vaincu en combat singulier, une bête sauvage tuée à la vue d'un Roi, sa fille enlevée, & souvent sa femme violée, acquéroient une gloire immortelle à un jeune Prince, & lui assuroient à son retour dans sa patrie, la Couronne & la succession de son pere, par préférence à tous ses freres.

Haquin.

826. Ce Prince, du vivant du Roi Amund son pere, porta ses armes en Dane-

marck, défit en bataille rangée Sigard Roi de ce pays, & mit tout à feu & à ſang dans le Royaume, pour venger la mort d'un de ſes freres, que le Roi de Danemarck avoit fait mourir. Après la mort d'Amund, il régna & mourut paiſiblement, ſans que ſon regne ſoit marqué par aucune guerre civile ni étrangere.

An de Jeſus-Chriſt.

Oſten.

Fils d'un Roi de Norvege appellé Gethar, fut élu par les Suédois pour leur Roi. Les Norvégiens ayant maſſacré le Roi ſon pere, qui les traitoit trop cruellement, ce Prince, pour venger ſa mort, entre en Norvege, met tout à feu & à ſang, ne pardonne ni à l'âge, ni au ſexe, & pour comble d'ignominie établit ſon chien pour les gouverner, comme étant indignes d'obéir à un homme. Peut-être que celui à qui il laiſſa en ſon abſence le ſoin du Gouvernement s'appelloit Chien, & que cela a donné lieu à cette fable. Il peut bien être auſſi que ce fut à un véritable chien qu'il donna 230.

An de Jesus-Christ. la qualité de Viceroi. C'étoit un genre de vengeance assez conforme au génie & à la férocité de ces tems-là. N'a-t-on pas vu un Empereur extravagant désigner son Cheval pour Consul.

Caligula.

Alver.

235. Ce Prince, après la mort d'Osten, fut choisi entre les principaux de la Nation Suédoise pour Roi. Il remporta une victoire sur les Russes, qu'il obligea de payer tribut à la Couronne de Suede. Il régna peu, & mourut paisiblement.

Ingo.

240. Fils & successeur d'Alver, fixa sa demeure à Upsal, dont il fit la Capitale du Royaume. Les successeurs de ce Prince prenoient souvent la qualité de Roi d'Upsal, pour se distinguer d'autres petits Rois qui régnoient chacun dans différentes Provinces.

Fiolmus.

262. L'Histoire nous a conservé seule-

ment le nom de ce Prince, ſans nous inſtruire de la durée ni des particularités de ſon Regne. Il ſe trouve même cent ans d'intervalle vuide, ſans qu'on marque les noms des Princes qui régnoient.

An de Jeſus-Chriſt.

Ingell.

Olaüs, frere d'Ingell, ayant entrepris de l'éclairer ſur la conduite de la Reine ſa femme, cet avis indiſcret fit naître entr'eux une querelle qui ne finit que par la mort d'Ingell, qu'Olaüs tua. 378.

Germunder.

Fils & ſucceſſeur d'Ingell, fit la guerre à Harald, Roi de Danemarck, ſon beau-frere. Le Danois ne ſe trouvant pas en état de réſiſter à ſon ennemi, demande la paix, l'obtient, invite Germunder à venir voir la Reine ſa ſœur. Ce Prince congédie ſes Milices, ſuit Harald chez lui, qui viole le droit des gens & l'hoſpitalité: il fait arrêter le Roi de Suede, & quelques jours après il fit pendre ce malheureux Prince à la vue de tous ſes Vaſſaux 382.

An de Jesus-Christ.

qu'il avoit invités à ce funeste spectacle.

On ne savoit ce que c'étoit en ces tems-là de donner des otages : les Rois n'avoient point de gardes, ni un grand nombre d'Officiers pour leur Maison. En guerre, ils étoient servis par les principaux de la Nation : mais en paix chacun se retiroit chez soi; & le Prince demeuroit avec sa famille, & ses seuls domestiques.

Haquin Ringo.

Fils & successeur de Germunder :
387. ce jeune Prince ne se vit pas plutôt capable de porter les armes, qu'il résolut de les employer pour venger la mort du Roi son pere contre son oncle Harald, Roi de Danemarck, qui l'avoit fait périr avec tant de perfidie. Il fit pour ce dessein une levée extraordinaire de Troupes : il appella à son service tous les aventuriers qui s'y voulurent engager. Les Nations voisines prirent parti dans cette guerre, suivant leurs intérêts & les engage-

mens de leurs Souverains. Les Anglois, Hibernois & Saxons ſe déclarerent pour le Roi de Danemarck. Les Norvégiens, Curlandois, & Eſthoniens prirent le parti de Haquin. Ces deux Princes amaſſerent chacun deux armées nombreuſes, & où il ſembloit que tous les Peuples des deux Nations ſe trouvoient. Il s'y rencontra même des femmes, qui voulurent avoir part au péril & à la gloire. Hetha commandoit une compagnie de femmes dans l'armée de Haquin, & Viſna ſuivoit le parti des Danois. On en vint enfin à une bataille déciſive. Harald fut défait & tué dans le combat; Haquin victorieux ſe rendit maître du Danemarck, & il y établit l'héroïne Hetha pour Vicereine. L'Hiſtoire marque que ce Prince fut redevable de la victoire à la valeur des Dalécarliens, peuples Suédois qui habitent vers le nord de la Suede.

An de Jeſus-Christ.

Egille.

Fils & ſucceſſeur de Haquin, contraignit Amund, Roi de Danemarck, 399.

An de Jesus-Christ. de lui payer tribut, triompha de quelques mécontens qui s'étoient révoltés, fut tué malheureusement à la chasse par un bœuf sauvage qu'il manqua.

Gothar.

405. Enleve la fille d'Amund, Roi de Danemarck, fait sur les Danois la conquête de la Scanie & de l'Hallandie. Ce Prince fut tué par ses propres Sujets, mécontens de ce qu'il avoit établi de nouvelles Loix qui sembloient donner atteinte aux privileges & à la liberté de la Nation.

Adelus.

433. Fils & successeur de Gothar, fit la guerre à Jammeric Roi de Danemarck, son beau-frere. Ce Prince avoit épousé la sœur d'Adelus, appellée Suavilda, & il avoit fait mourir cette Princesse injustement, sous quelque ombrage qu'il avoit pris de sa conduite. Le Roi de Suede porta ses armes en Danemarck, assiégea ce Prince, qui n'étoit pas moins odieux à ses propres

propres Sujets qu'à ſes ennemis. Il fut pris après un ſiége de quelques mois. Les Suédois lui couperent les bras & les jambes, enleverent ſes tréſors, & réunirent les Provinces de Schonie, de Haland, & de Blekingie à la Gothie, dont ils faiſoient partie anciennement. An de Jeſus-Chriſt.

Oſtan.

437. Ce Prince ayant été aſſez hardi pour vouloir mettre un impôt ſur ſes Sujets, ces Peuples féroces, & jaloux de leur liberté, coururent aux armes avec fureur, & ayant ſurpris Oſtan dans ſa maiſon l'y brûlerent avec toute ſa Famille. On voit par cet exemple, & par tout ce qui a précédé, que la deſtinée de ces Princes ſembloit être entre les mains de leurs Sujets, & qu'elle dépendoit de leur caprice.

Ingemar.

453. L'hiſtoire marque que la Gothie avoit en ce tems-là un Roi : & ce Prince une fille d'excellente beauté, comme ſont toutes les filles de Roi

An de Jésus-Christ.

dans ces anciennes Hiſtoires. Snio, Roi de Danemarck, & Ingemar, Roi de Suede, la firent demander en mariage. Le Danois étoit plus agréable à la Princeſſe : mais le Roi de Gothie ſe déclara en faveur d'Ingemar, comme étant tous deux de la même Nation ; il donna ſa fille & aſſura ſa Couronne au Roi de Suede. Snio arme pour ſe venger de cette préférence, entre en Suede, combat & défait Ingemar, enleve la Reine ſa femme, à qui cette ſorte de violence ne déplut pas. Le Roi de Suede léve de nouvelles troupes, entre à ſon tour en Danemarck, défait & tue Snio, ſe rend maître du Royaume de Danemarck, & reprend ſa femme ſans ſcrupule ; peut-être même qu'elle lui fut plus chere, & qu'elle lui parut plus agréable, après l'avoir arrachée à ſon ennemi. Ce Prince fut tué dans une guerre qu'il entreprit contre les Ruſſes.

An de Jesus-Christ.

Halstan I. Raguar. Vaartman. Tordon. Rodolh. Gostag. Arthus. Haquin. Charles IV. Charles V. Birger. Eric. V. Torill. Biorn II. Alaric II.

Ces Princes remplissent le vuide & l'intervalle depuis 415 jusqu'au commencement du neuvieme siecle. On ne sait aucune particularité de leur Regne; on n'est pas plus instruit de leur Famille : on a conservé seulement leurs noms. 460.

Biorn III.

Le Regne de ce Prince est marqué par une époque considérable. L'Empereur Louis le Débonnaire fit passer en Suede Ansgarius, Evêque de Brême, qui y prêcha la Foi, & qui fut assez heureux pour y convertir quelques petits Rois du Pays : mais ces conversions n'eurent point de suite; la Suede demeura toujours idolâtre, jusques vers la fin du dixieme siecle, que l'on commença à bâtir des Eglises au vrai Dieu, sous le 816.

An de Jesus-Christ. Regne d'Olaüs le tributaire, qui fit hautement profession de la Religion Chrétienne.

Braut-Amund.

824. Ce Prince, voyant un Peuple nombreux sous son Gouvernement, fit abattre des forêts entieres, & défricher les terres incultes, qu'il donna à ses Sujets, à condition de payer un certain tribut, ou de servir le Prince à cheval dans les guerres qu'il auroit à soutenir. On voit dans cet établissement l'origine des Fiefs dans ce Royaume, qui relevoient tous immédiatement de la Couronne : mais dont les droits furent usurpés dans la suite par le Clergé & la Noblesse. Braut-Amund ne regna que trois ans. Sivard, frere de ce Prince, se rébella contre lui, le défit & le tua à la tête de son armée.

Sivard II.

827. La Couronne de Suede fut le prix de sa victoire : les Suédois la lui dé-

féreremt ſans peine, quoiqu'il fût encore teint du ſang du Roi ſon frere & ſon Souverain. Mais dans ce tems-là la force décidoit de tout; & qui étoit victorieux étoit loué du crime même qu'on auroit puni s'il eût été vaincu. Sivard, ſe voyant affermi ſur le Trône, porta ſes armes en Norvege : il pilla ce Royaume qu'il ſurprit, & qu'il trouva d'abord ſans défenſe. Les plus belles femmes devinrent la proie de ſa paſſion; & après en avoir joui, il les abandonnoit indifféremment aux principaux Chefs de ſes Troupes. Les Norvégiens, irrités de ces violences, prennent les armes; leurs femmes mêmes ſe mêlent dans le combat. Sivard, périt par la main d'une de ces Héroïnes qu'il avoit deshonorée, & qui, par la mort de ce Prince, vengea ſon honneur & celui de ſa Nation.

An de Jeſus-Chriſt.

Herot.

Ce Prince eut une fille d'une parfaite beauté. Regner, Roi de Danemarck, la demanda en mariage. Herot, ſuivant l'uſage de ce tems-là, ne lui 834.

An de Jesus-Christ.

accorda la Princesse, qu'à condition qu'il donneroit auparavant des preuves de sa valeur & de son courage : il exigea qu'il combattît contre deux ours d'une énorme grandeur, qui causoient beaucoup de désordre auprès d'Upsal. Quelques Auteurs prétendent que c'étoient deux brigands, à qui le Peuple avoit donné le nom de bêtes sauvages, à cause des cruautés qu'ils exerçoient. Regner accepta la condition : il combattit les ours ou les brigands, les tua & épousa la Princesse.

Charles IV.

856. Fut élu par les suffrages de tous les Suédois, au préjudice des enfans de Hérot. Regner, Roi de Danemarck, exhorte son beau-frere, fils de Herot. de s'opposer par la voie des armes à cette élection. Les deux partis levent des troupes, donnent une bataille. Les deux Compétiteurs y furent tués, Charles & le fils de Herot. Regner recueillit le fruit de la victoire : il établit son fils Biorn, Roi de Suede.

An de Jesus-Christ.

Biorn IV.

Fils de Regner, Roi de Danemarck, & petit-fils de Herot, Roi de Suede, entreprit de gouverner ses nouveaux Sujets comme des esclaves & des peuples conquis par la force des armes : mais ces peuples, jaloux de leur liberté, & ennemis sur tout d'une domination étrangere, prirent les armes, & chasserent ce Prince, qui se retira en Norvege. 868.

Ingiald.

Petit-fils de Braut-Amund, est porté sur le Trône par les vœux de tous les Suédois. On prétend que ce Prince avoit été nourri dans sa jeunesse avec des cœurs de loups, pour le rendre plus féroce & plus fort. Sa conduite répondit à sa nourriture & à son éducation. L'inauguration & la cérémonie de prendre possession de la Couronne consistoit en ce tems-là dans un repas magnifique que le nouveau Prince faisoit aux principaux de l'Etat; & à la fin de ce repas, il prenoi 883.

An de Jesus-Christ.

un grand vase, appellé Bragagebar, qu'on remplissoit de vin. Le Prince, avant que de s'asseoir sur le Trône, le buvoit tout entier, & juroit solemnellement après l'avoir bu, d'étendre les bornes du Royaume, & de faire sentir son épée aux ennemis de la Nation. Ingiald à son avénement à la Couronne fit ce serment. La plupart des Provinces de Suede obéissoient à plusieurs petits Rois, qui ne reconnoissoient le Roi d'Upsal qu'autant qu'il étoit puissant. Pour les y contraindre, Ingiald les invita, suivant la coutume, à la cérémonie de son Couronnement. Ces Princes y furent régalés avec beaucoup de magnificence : mais la scene changea la nuit. Le Roi d'Upsal, qui vouloit se défaire de tous ces petits Rois, qui n'avoient la plupart pour lui qu'une obéissance arbitraire, fit mettre le feu dans la maison où ces Princes s'étoient retirés. Ils y furent brûlés, & Ingiald s'empara aussitôt de leurs biens & du Gouvernement de leurs Provinces. Cet attentat sur le droit des gens, & sur

la liberté de la Nation, rendit Ingiald odieux à ses Sujets. Le Roi de Danemarck étant entré en armes sur les terres de Suede, ils refuserent de le suivre à la guerre. Ingiald se vit Roi sans Sujets & sans armée. Son ennemi s'approcha sans obstacle du pays & de la maison qu'il habitoit. Le Roi de Suede, craignant de tomber entre ses mains, se brûla lui-même dans sa maison avec toute sa Famille.

An de Jesus-Christ.

Olaüs Tratælia.

Ce nom fut donné à ce Prince, parce qu'à l'exemple du Roi Braut-Amund, il fit défricher quantité de terres qu'il donna en Fief aux Suédois; ensorte que presque toutes les terres labourables de ce Royaume étoient dans ce tems-là tributaires de la Couronne. 891.

Ingo II.

Fils & successeur d'Olaüs, Prince paisible, méprisé par ses Sujets, Peuples féroces & belliqueux, qui ne respiroient que la guerre. 900.

An de Jesus-Christ.

Eric VI.

907. Ce Prince monta ſur le Trône à la faveur de quelques preſtiges, dont il épouvanta les Suédois. Ils le prirent pour un grand Magicien, & il leur perſuada qu'il diſpoſoit à ſon gré des vents & des tempêtes : opinion qui ne fut pas inutile pour lui concilier l'admiration & le reſpect de ces Peuples ſimples & groſſiers.

Eric VII, dit le Victorieux.

917. Ce Prince eſt un peu mieux connu que ſes prédéceſſeurs. Il ſortit de Suede, paſſa la mer Baltique à la tête de ſon armée, deſcendit en Livonie, & ſe rendit maître de cette Province. Il conquit ſur les Danois les Provinces de Schonie & de Hallandie. Il mourut dans un âge avancé, aimé de ſes Sujets, & redouté de ſes voiſins & de ſes ennemis.

❀

An de Jesus-Christ.

Eric VIII.

Deux Prêtres de Hambourg, appellés Adelvart & Etienne, passerent en Suede, & convertirent ce Prince à la Foi Chrétienne. Il voulut signaler son zele en faisant abattre le Temple des faux Dieux qui étoit à Upsal : mais le Peuple, qui regarda cette action comme un sacrilege, le massacra avec les deux Missionnaires Allemands, auxquels il semble qu'on ne peut refuser, non plus qu'à ce Prince, la qualité glorieuse de Martyrs. 940.

Olaüs le Tributaire.

Frere & successeur du Roi Eric. La mort de ce Prince ne l'épouvanta point. Il fit, à son exemple, hautement profession de la Religion Chrétienne. Quelques Auteurs le marquent pour le premier Roi Chrétien de ce Royaume, à cause que sous son regne on bâtit plusieurs Eglises en l'honneur du vrai Dieu, & que la plupart du Peuple se convertit à la 980.

An de Jesus-Christ. Foi de Jesus-Christ, par le ministere de quelques Prêtres Anglois. On accusa ces Missionnaires d'avoir mêlé des vues d'intérêt & de politique à l'établissement de l'évangile. Olaüs, par leur conseil, soumit son Royaume au Saint Siege, & obligea ses Sujets de payer au Pape un tribut appellé le denier de Saint Pierre : dévotion qui tiroit à conséquence pour la Souveraineté de ce Royaume, & dont les successeurs d'Olaüs s'affranchirent de bonne heure.

Amund le Brûleur.

1819. Fils & successeur d'Olaüs, fut appellé Brûleur, parce qu'il ordonna de brûler la maison de celui qui auroit fait tort à son voisin. Cette Loi fait assez connoître le génie de la Nation, & à quel point d'ignorance & de simplicité les Suédois en étoient encore vers l'onzieme siecle. Amund périt dans une bataille qu'il donna contre Canut le Riche, Roi de Danemarck.

Emund Slemme. An de Jeſus-Chriſt.

Ce Prince fut odieux à ſes Sujets, 1035.
pour avoir fait un traité déſavantageux avec le Roi de Danemarck, au ſujet de la Schonie, que les Suédois prétendoient faire partie de l'ancien Royaume de Gothie, & que ce Prince, plus brave qu'habile, reconnut appartenir à la Couronne de Danemarck. L'Hiſtoire ne fait mention preſque d'aucun Traité, où cette même ſupériorité des Danois dans les négociations ne paroiſſe plus d'une fois. Un trait de plume les a dédommagés amplement de ce qu'ils avoient perdu par l'épée de leurs ennemis.

Haquin le Rouge.

Les ſuffrages furent partagés dans 1041.
l'élection. Les Peuples de Gothie donnerent leurs voix à Haquin leur compatriote, fils d'un Payſan, mais célebre par ſa valeur; les Suédois ſe porterent pour Stenchill, qui par ſa mere étoit petit-fils d'Olaüs le Tributaire.

An de Jesus-Christ. Selon l'usage de ce tems-là, un combat singulier devoit décider ce différend : cependant les deux concurrens s'accorderent amiablement. Haquin, déja fort âgé regna le premier; & après sa mort il laissa sa Couronne à Stenchill, qui étoit désigné pour lui succéder.

Stenchill II.

1059. Prince sage, pieux, amateur des Loix & de la Religion, ne regna que deux ans. Il laissa deux jeunes Princes, qui, prétendans tous deux au Trône, armerent pour soutenir leurs prétentions, & périrent tous deux dans un combat.

Ingo III.

1061. Fut élu par les suffrages de toutes la Nation. Ce Prince ne céda point à son prédécesseur ni en piété, ni en justice. Il défendit par une Loi expresse qu'on sacrifiât aux faux Dieux : il voulut réprimer plusieurs petits Seigneurs qui tyrannisoient le Peuple ; mais il succomba dans cette entre-

priſe. Les Mécontens le ſurprirent dans ſa maiſon & l'y maſſacrerent inhumainement. An de Jeſus-Chriſt.

Halſtan.

Frere d'Ingo, Prince doux, bienfaiſant, plein de bonté, & qui fut aſſez heureux & aſſez habile pour faire goûter ſes vertus aux Suédois. 1064.

Philippe.

Fils de Halſtan, & imitateur de ſes vertus. On marque ſous le regne de ce Prince le commencement de l'illuſtre maiſon des Folquingiens, qui eurent beaucoup de part dans le Gouvernement de l'Etat pendant pluſieurs Regnes. 1080.

Ingo IV.

Fils & ſucceſſeur de Philippe, fut à l'exemple de ſes prédéceſſeurs plein de zele pour l'avancement de la Religion. Il voulut faire regner la Juſtice & les Loix, & punir les réfractaires. 1110.

An de Jesus-Christ. Quelques Seigneurs Ostrogoths, redoutant sa puissance, l'empoisonnerent.

Sous les cinq derniers Rois la Suede jouit d'une profonde paix : ce fut, pour ainsi dire, l'âge d'or de cette Monarchie : nulle guerre civile, ni étrangere. Ce fut l'effet de la modération de ces Princes, qui ne voulurent faire aucune entreprise ni sur les terres de leurs voisins, ni sur les Privileges & la liberté de leurs Sujets.

Raguald.

1129. Les Suédois ennuyés d'une longue paix, contraire à leur humeur guerriere & entreprenante, mirent sur le Trône ce Prince, charmés de la grandeur de sa taille, & de la force apparente de son corps: mais ils ne furent pas long-tems sans s'en repentir. Raguald fut cruel, violent, ennemi des Loix & des Privileges de son Pays; jaloux avec fureur de l'autorité souveraine, qu'il voulut porter jusqu'au pouvoir despotique, dans un Etat où les Rois n'étoient presque considerés que comme les Généraux de

de la Nation, il traita ſes Sujets comme des ennemis. Il en fut traité à ſon tour de la même maniere. C'étoit la coutume dans ce Royaume, que lorſque le Prince entroit dans une Province, il donnoit aux Habitans des otages pour la sûreté de leurs Privileges, & il en recevoit réciproquement pour la sûreté de ſa perſonne. Raguald, paſſant par la Gothie Occidentale, mépriſa cet uſage : il entra dans cette Province les armes à la main. Les Peuples de Gothie ſe ſouleverent, & dans une rencontre, ils défirent & tuerent ce Prince violent.

An de Jeſus-Chriſt.

Suercher II.

Fut élu par les ſuffrages de toute ſa Nation. Ce fut un Prince Religieux, amateur des Loix, & plein de zele pour l'avancement de la Religion. Son Regne auroit été heureux s'il n'eût pas été pere d'un fils violent, déréglé dans ſes mœurs, ennemi des Loix & de la Religion. Ce jeune Prince fit une courſe dans l'Hallandie à la tête d'un bon nombre de liber- 1140.

An de Jesus-Christ.

tins, & de gens dévoués à ses passions, qu'il tenoit toujours auprès de lui. Il enleva, avec leur secours, la femme & la sœur du Gouverneur de la Province; il les viola, & les abandonna ensuite à cette Troupe de brigands, dont il étoit toujours environné. Les Danois armerent pour se venger de cet attentat : ils poursuivirent ce Prince, que les Peuples de Suede refuserent de secourir. Suercher eut la douleur de le voir succomber sous les armes de ses ennemis. Ce malheureux Prince périt avec tous les ministres de ses passions, dans une rencontre où il se trouva inférieur en nombre aux Danois. La fin du Regne de Suercher ne fut pas si heureuse que les commencemens : une troupe de mécontens l'assassinerent dans son traîneau, une nuit de Noël, comme il alloit à l'Eglise avec sa famille & ses domestiques. On prétend que c'est de ce Prince que vient la Maison des Comtes de Brahé, illustre dans le Royaume de Suede.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE PLUS EXACTE.

Eric IX.

LES suffrages furent partagés dans l'élection, & en conséquence le Royaume encore une fois divisé. Les Peuples des deux Gothies reconnurent pour Roi Charles, fils de Suercher : mais le reste des Suédois se déclara pour Eric, dont la postérité a regné deux cens ans dans ce Royaume. Ce fut un Prince que sa valeur fit élire par les Suédois pour leur Roi, & qui après sa mort en fut révéré comme un grand Saint. Il porta ses armes en Finlandie, moins par des sentimens d'ambition & de conquête, que pour frayer aux Missionnaires le chemin d'y annoncer l'Evangile. Il étoit lui-même l'Apôtre de ces Peuples : il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à leur conversion, il fit compiler les anciennes Loix du Royaume,

An de Jesus-Christ. 1150.

An de Jesus-Christ. & il y en ajouta d'excellentes pour l'utilité & la sûreté publique. Ces vertus pacifiques ne furent pas du goût de gens accoutumés à vivre des rapines & des brigandages qu'ils exerçoient les uns contre les autres : quelques mécontens ne purent souffrir que ce Prince entreprît de les assujettir aux loix de l'équité & de la justice, dans un tems & dans un Royaume où il sembloit que le plus fort & le plus violent fût toujours en droit de piller les plus foibles. Ils assassinerent cruellement ce Prince religieux & dévot. On soupçonna le Roi de Gothie d'avoir contribué à ce crime par ses intelligences secrettes avec les Rebelles.

Charles II.

1162. Ce Prince n'oublia rien pour effacer le soupçon qu'on avoit qu'il eût contribué à la mort de saint Eric. Les Suédois l'ayant élu pour Roi, afin de réunir les deux Gothies à la Monarchie Suédoise, il commença son Regne par ordonner que toutes les Loix de saint Eric seroient exactement ob-

ſervées : il rappella Canut, fils de ce Prince, qui, après ſa mort, s'étoit ſauvé en Norvege : il fit même une Loi, pour éteindre toutes les ſemences d'une guerre civile, qu'après ſa mort ce Prince lui ſuccéderoit ; que l'Election rouleroit tour à tour entre leurs deux Maiſons. Il s'appliqua enſuite à faire bâtir pluſieurs Monaſteres, pour ſe concilier l'eſtime du Peuple, toujours ſenſible à ces marques extérieures de piété.

An de Jeſus-Chriſt.

Il envoya juſqu'à Rome pour demander au Pape Alexandre III, le titre d'Archevêque, avec le Pallium, en faveur de l'Evêque d'Upſal, Primat du Royaume. Le Pape lui accorda cette grace, qu'il ne laiſſa pas de lui bien faire valoir, ſuivant le ſtyle de la Cour de Rome : il exigea en reconnoiſſance, que tous les biens des Suédois, qui mourroient ſans enfans, fuſſent dévolus au Saint Siege. On prétend que les Suédois ſe débarraſſerent de bonne heure d'un tribut ſi onéreux.

An de Jesus-Christ.

Canut.

1162. Fils de S. Eric. Ce Prince ne put se résoudre à attendre la mort du Roi Charles, qui l'avoit désigné pour son successeur. Il assembla des Troupes en Norvege, &, soit impatience de regner, ou de venger la mort du Roi son pere, il entra en armes en Suede, défit Charles, le tua dans le combat, & par cette victoire s'assura de la Couronne. Il n'oublia rien pour exterminer toute la race de son prédécesseur : mais comme jamais Tyran ne fit mourir son successeur, toutes les cruautés qu'il exerça sur la Maison du Roi Charles n'empêcherent pas que les Suédois, après sa mort, ne missent sur le Trône Swercher, fils de ce Prince, suivant la disposition de Charles même, qui avoit ordonné que les deux Maisons regneroient alternativement.

Suercher III.

1162. Ce Prince imita la cruelle politique de son prédécesseur; il rechercha avec

soin tous les parens du Roi saint Eric An de
qu'il fit massacrer. Un seul échappé Jesus-
prit les armes, & lui livra bataille. Christ.

Eric X.

Vainqueur de Suercher, fut Roi 1211.
par conséquent après la mort de ce Prince, la Couronne étant toujours le prix du victorieux. Eric chercha des voies d'accommodement avec la Maison de son prédécesseur : il leur proposa de rétablir l'élection, ou plutôt la succession alternative dans les deux Familles ; & pour leur donner des preuves qu'il vouloit exécuter ce Traité de bonne foi, il désigna Jean, fils de Suercher, pour son successeur, au préjudice du Prince Eric son fils, qui ne devoit revenir à la Couronne qu'après la mort du Prince Jean.

Jean Premier.

Suivant ce Traité succéda au Roi 1220.
Eric. Ce Prince fit quelques conquêtes dans la Livonie, & il entreprit même de contraindre par la force de

An de Jesus-Christ. ses armes, les Peuples de Schonie à renoncer au culte des Idoles : mais ces Peuples regarderent ce changement forcé comme une espece d'esclavage. Ils prirent les armes, & chasserent les Suédois de leur Province. Le Roi Jean, après trois ans de regne, mourut dans l'Isle de Wiensingso.

Eric le Begue, XI du nom.

1223. Fils d'Eric X, revient à son tour à la Couronne sans effusion de sang; chose bien rare, qu'une Famille se dessaisisse si tranquillement de la Souveraine puissance, & qu'elle laisse passer si aisément la Couronne dans une autre Maison. Eric pendant son Regne rendit un service très-considérable à la Régence de Lubec. Les Danois avoient assiégé cette Ville avec une armée de terre nombreuse, & ils tenoient le Port fermé avec une chaîne de fer qui étoit défendue par une puissante flotte : Eric envoya un convoi considérable, escorté d'un bon nombre de Vaisseaux de guerre, qui désirent les Danois, percerent au travers.

travers de leurs eſcadres, rompirent la chaîne qui tenoit toute l'embouchure de la riviere de Traves, porterent des vivres, des munitions, & des Troupes dans Lubec, & par ce ſecours important délivrerent cette Ville Anſéatique de la domination Danoiſe. La Régence, en reconnoiſſance, affranchit dans ſon Port tous les Vaiſſeaux Marchands de Suede de tous impôts.

An de Jeſus-Chriſt.

Valdemar.

1251. C'étoit à la Maiſon de Suercher à monter ſur le Trône, ſuivant la convention faite avec la Maiſon de Saint Eric; cependant il ne paroît point que les Suédois fiſſent attention à ce Traité. Eric le Begue n'ayant point laiſſé d'enfans, ils élurent pour leur Souverain le fils de ſa ſœur, qui étoit mariée au Ierl, ou Comte Birger Général des armées de Suede ſous le regne précédent. On ſera peut-être ſurpris qu'ils ne choiſirent pas ce Seigneur lui-même, plutôt que le Prince ſon fils, qui n'étoit qu'un enfant : mais il paroît dans toutes les hiſtoires de ce Royaume, que,

An de Jesus-Christ.

quoique le droit d'élection fût toujours en vigueur, les Peuples cependant choisissoient toujours un Prince de la Maison dominante, par préférence à tous les autres Seigneurs du Royaume. Le Comte Birger, autrement dit, selon l'usage de ce tems-là, Birger Ierl, fut chargé par les Etats du soin du Gouvernement pendant la minorité du Roi Valdemar. Ce Seigneur, Ministre de son propre fils, entreprit de donner à la Couronne, tout l'éclat qu'elle devoit avoir sous un Prince puissant & habile. Il fit la paix avec les ennemis étrangers, & il tourna ensuite tous ses soins à se rendre absolu dans le Royaume. Il fit bâtir & fortifier la ville de Stockolm: il établit de bonnes Loix qu'il fit observer rigoureusement. Ayant trouvé quelques Seigneurs jaloux de son autorité, & qui se plaignoient qu'il la portoit trop loin, il fit couper la tête aux principaux. Il maria ensuite le Roi son fils avec Sophie, fille d'Eric Roi de Danemarck, afin de fortifier sa Maison par cette alliance. Ce jeune Prince en devenant majeur, donna à Birger Ierl, son Pere, le titre de Duc, au lieu de

celui de Ierl, comme une reconnoissance de ses bons soins; il déclara, par le conseil de son pere, son frere Magnus, Prince de Sudermanie, Eric Prince de Smalandie, & Benoît Prince de Finlandie. Birger ayant si bien établi toute sa Maison, mourut peu de tems après. La tranquillité & le bonheur de la Suede finirent avec la vie de ce grand homme. An de Jesus-Christ.

Le Roi Valdemar se repentit des apanages qu'il avoit donné aux Princes ses freres : il voulut les en dépouiller, & sur-tout le Duc Magnus qu'il accusoit d'aspirer à la Couronne. Cela fit naître une furieuse guerre civile, où les Danois se mêlerent, & qui ne finit que par leur défaite, & l'abdication de Valdemar, qui fut pris prisonnier. Ce Prince, ayant renoncé à la Couronne, se retira avec les Danois qui avoient suivi son parti, à Malmogen dans la Schonie.

Magnus Ladulas.

Ce Prince aussi digne de regner que son frere en étoit incapable, s'appliqua au commencement de son Regne à gros- 1277.

An de Jesus-Christ. sir son domaine, & à augmenter son épargne, comme le moyen le plus sûr d'établir sa puissance. Il obtint des Etats Généraux toutes les Mines du Royaume, les quatre grands Lacs Méler, Vener, Véter & Hielmer, & tous les droits qui se devoient payer pour les terres défrichées.

Ce Prince habile se servit de ses revenus pour se fortifier contre l'inconstance naturelle d'une Nation qui ne pouvoit se passer d'un Roi, & qui n'en pouvoit souffrir un puissant, ni autorisé. Il appella auprès de lui plusieurs Seigneurs Allemands, à qui il distribua les principales Charges de l'Etat. Les Seigneurs Suédois, jaloux de cette préférence, & inquiets des relations que leur Souverain avoit dans les Pays Etrangers, firent assassiner ces Allemands. Le Roi dissimula son ressentiment, il arma avec beaucoup de secret, il surprit les Mécontens, & fit couper la tête aux principaux. Rien ne résista plus à son autorité; & il est certain que ce Prince habile & entreprenant l'auroit porté si loin, qu'il l'eût laissée absolue à ses enfans, s'il n'eût pas été prévenu par

ſa mort. Il laiſſa trois jeunes Princes, dont l'aîné n'avoit pas onze ans, ſavoir, Birger II, Eric & Valdemar. An de Jeſus-Chriſt.

Birger II.

Pendant la minorité de Birger, Torckhel Canutſon fut chargé du ſoin du Gouvernement. Il ſe rendit maître pendant ſon adminiſtration de la Carélie, prit Hexholm ſur les Ruſſes, & fit fortifier Wibourg pour arrêter les courſes de ces Peuples. Birger étant majeur épouſa Mérette, fille d'Eric Roi de Danemarck. Le Prince Valdemar ſon frere épouſa la fille du Régent Canutſon, & le Prince Eric épouſa Ingeborgh, fille de Haquin Roi de Norvege. Les mêmes cauſes qui avoient troublé le regne de Valdemar agiterent celui de Birger ſon neveu. Ce Prince voulut établir des impôts extraordinaires ſur ſes Sujets. Il s'empara des dîmes, & emprisonna quelques Evéques, qui entreprirent de lui faire quelques remontrances, & ne traita pas mieux les Princes ſes freres. Il prétendit leur preſcrire des Loix dans le Gouvernement de leurs 1292.

An de Jesus-Christ.

États, qui les rendoient dépendans & esclaves des volontés de la Cour. Ces Princes firent servir le ressentiment du Peuple à leur propre vengeance : ils prirent les armes, & furent suivis par tous ceux qui étoient jaloux de la liberté & des privileges de la Nation. Le Roi Birger arma de son côté, & il fut secouru par le Roi de Danemarck son beau-frere. Les armes ne lui ayant pas été favorables, il eut recours à une infâme trahison : il attira les Princes ses freres à sa Cour, sous prétexte d'une réconciliation sincere ; on les jeta aussi-tôt dans le fond d'un cachot, où on les laissa mourir de faim.

Les Suédois, détestant la perfidie & la cruauté de ce Prince, prennent les armes, élevent sur le Trône Magnus, fils du Duc Eric, & poursuivent le Roi Birger. Ce Prince leur oppose quelques Troupes qui sont défaites, & son fils prisonnier. Les Mécontens, pour prémices de leur vengeance, & pour assurer la Couronne à Magnus, font couper la tête à ce malheureux Prince. Le Roi son pere accablé de tant de mal-

heurs, & craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis, ſe ſauve en Danemarck, où il mourut dans une grande obſcurité.

An de Jeſus-Chriſt.

On trouve au commencement de cet Ouvrage, les noms des Princes qui ſuivent, & un abrégé de leur vie.

Magnus Sméek, fils du Duc Eric. 1330.

Albert de Mekelbourg. 1372.

Marguerite de Valdemar, Reine des trois Royaumes du Nord. 1395.

Eric, Duc de Poméranie, treizieme du nom, Roi des trois Royaumes du Nord. 1424.

Chriſtophe de Baviere, Roi des trois Royaumes du Nord. 1441.

Charles Canutſon, Seigneur Suédois, élu Roi de Suede & de Norvege. 1445.

Chriſtierne d'Oldenbourg, premier du nom, Chef de la Maiſon qui regne à préſent en Danemarck, & Roi des trois Royaumes. 1447.

Sténon premier, neveu du Roi Canutſon, Adminiſtrateur du Royaume de Suede. 1470.

An de Jesus-Christ. Suante Sture, Administrateur du Royaume de Suede.

1504. Sténon second, fils de Suante Sture, Administrateur.

1512.

1520. Christierne d'Oldenbourg II du nom, Roi des trois Royaumes du Nord.

1523. Gustave Vasa, Seigneur Suédois, Administrateur, & ensuite élu Roi de Suede, rend la Couronne héréditaire dans sa Maison.

Fin du second Tome.



TABLE DES MATIERES.

A

C.

D.

F.

G.

H.

L.

M.

N.

R.

T

Fin de la Table du second Tome.





